



**REFONDUE JUSQU'AU 13 SEPTEMBRE 2023**

***Cette refonte vous est fournie à titre de commodité seulement et ne doit pas être considérée  
comme un document qui fait autorité.***

---

**NORME CANADIENNE 33-109  
SUR LES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'INSCRIPTION**

**PARTIE 1 DÉFINITIONS ET INTERPRÉTATION**

**1.1. Définitions**

Dans la présente règle, on entend par :

« ancienne société parrainante » : la dernière société inscrite pour le compte de laquelle une personne physique a agi à titre de personne physique inscrite ou de personne physique autorisée;

« Annexe 33-109A1 » : Avis de cessation de relation avec une personne physique inscrite ou autorisée;

« Annexe 33-109A2 » : Modification ou radiation de catégories de personnes physiques;

« Annexe 33-109A3 » : Établissement autres que le siège;

« Annexe 33-109A4 » : Inscription d'une personne physique et examen d'une personne physique autorisée;

« Annexe 33-109A5 » : Modification des renseignements concernant l'inscription;

« Annexe 33-109A6 » : Inscription d'une société;

« Annexe 33-109A7 » : Rétablissement de l'inscription d'une personne physique inscrite ou de la qualité de personne physique autorisée;

« autorité principale » : par rapport à une personne ou société, l'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable du territoire principal de la personne ou société;

« date de cessation » : le dernier jour où une personne physique a été autorisée à agir à titre de personne physique inscrite pour le compte de sa société parrainante ou a été une personne physique autorisée à son égard;

« établissement » : l'établissement où la société exerce une activité qui nécessite l'inscription, notamment une résidence si l'activité régulière et continue nécessitant l'inscription est exercée à cette résidence ou si des registres y relatifs y sont conservés;

« numéro de présentation de renseignements à la BDNI » : le numéro unique attribué par la BDNI chaque fois que des renseignements y sont présentés;

« personne physique autorisée » : toute personne physique qui remplit l'une des conditions suivantes :

- a) elle est administrateur, chef de la direction, chef des finances ou chef de l'exploitation d'une société ou exerce une fonction analogue;
- b) elle a la propriété véritable d'au moins 10 % des titres avec droit de vote d'une société ou exerce, directement ou indirectement, une emprise sur ceux-ci;
- c) elle est fiduciaire, liquidateur, exécuter ou représentant légal et exerce le contrôle, directement ou indirectement, d'au moins 10% des titres avec droit de vote d'une société;

« personne physique autorisée » : toute personne physique qui remplit l'une des conditions suivantes:

- a) elle est administrateur, chef de la direction, chef des finances ou chef de l'exploitation d'une société ou exerce une fonction analogue;
- b) elle a la propriété véritable d'au moins 10 % des titres avec droit de vote d'une société ou exerce, directement ou indirectement, une emprise sur ceux-ci;»
- c) elle est fiduciaire, liquidateur, exécuter ou représentant légal et exerce le contrôle, directement ou indirectement, d'au moins 10% des titres avec droit de vote d'une société;

« société » : toute personne ou société inscrite ou demandant à s'inscrire comme courtier, conseiller ou gestionnaire de fonds d'investissement;

« société inscrite » : un courtier inscrit, un conseiller inscrit ou un gestionnaire de fonds d'investissement inscrit;

« société parrainante » : les personnes suivantes :

- a) dans le cas d'une personne physique inscrite, la société inscrite pour le compte de laquelle elle agit;
- b) dans le cas d'une personne physique qui demande à s'inscrire, la société pour le compte de laquelle elle agira si sa demande est approuvée;
- c) dans le cas d'une personne physique autorisée d'une société inscrite, la société inscrite;
- d) dans le cas d'une personne physique autorisée d'une société demandant à s'inscrire, cette société;

« territoire principal » : selon le cas, les territoires suivants :

- a) par rapport à une société dont le siège est au Canada, le territoire du Canada où son siège est situé;
- b) par rapport à une personne physique dont le bureau principal est au Canada, le territoire du Canada où son bureau principal est situé;
- c) par rapport à une société dont le siège est à l'extérieur du Canada, le territoire de l'autorité principale de la société tel qu'il est désigné par la société dans le dernier formulaire présenté par celle-ci conformément à l'Annexe 33-109A5 ou à l'Annexe 33-109A6;
- d) par rapport à une personne physique dont le bureau principal est à l'extérieur du Canada, le territoire principal de sa société parrainante.

## 1.2. Interprétation

Les expressions utilisées dans la présente règle définies par la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription* ont le sens qui leur est donné dans la règle.

## PARTIE 2 DEMANDE D'INSCRIPTION ET EXAMEN DES PERSONNES PHYSIQUES AUTORISÉES

### 2.1. Inscription d'une société

La société qui demande à s'inscrire à titre de courtier, de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement présente à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières les documents suivants :

- a) le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A6, dûment rempli;
- b) à l'égard de chacun de ses établissements dans le territoire intéressé autres que le siège, le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A3, dûment rempli, conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription*.

### 2.2. Inscription d'une personne physique

- 1) Sous réserve du paragraphe 2 et des articles 2.4 et 2.6, la personne physique qui demande à s'inscrire en vertu de la législation en valeurs mobilières présente à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4, dûment rempli, conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription*.
- 2) La personne physique autorisée à l'égard d'une société inscrite qui demande à devenir une personne physique inscrite auprès de celle-ci présente à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A2, dûment rempli, conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription*.

### 2.3. Rétablissement de l'inscription

- 1) La personne physique qui demande le rétablissement de son inscription en vertu de la législation en valeurs mobilières présente à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4, dûment rempli, conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription*, sauf si elle présente le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A7 conformément au paragraphe 2.
- 2) L'inscription de la personne physique suspendue en vertu de l'article 6.1 [Cessation de l'autorisation de la personne physique pour le compte d'une société] de la Norme canadienne 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites est rétablie à la date à laquelle la personne présente à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A7, dûment rempli, conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription*, lorsque les conditions suivantes sont réunies :
  - a) le formulaire est présenté au plus tard le 90<sup>e</sup> jour après la date de cessation;
  - b) dans le cas où la personne physique a cessé d'être une personne physique inscrite ou une personne physique autorisée d'une société parrainante, elle n'était alors visée par aucune allégation, au Canada ou à l'étranger, selon laquelle elle ne serait pas jugée apte à l'inscription ou celle-ci serait inacceptable, notamment aucune allégation relative aux infractions suivantes :

- i) un crime;
  - ii) une infraction à une loi, à un règlement ou à une décision d'un tribunal ou d'un organisme de réglementation;
  - iii) une contravention à une règle ou à un règlement d'un OAR, d'une organisation professionnelle ou d'un organisme semblable;
  - iv) un manquement à une norme de conduite de la société parrainante ou d'une organisation professionnelle;
- b.1) au plus tard à la date de cessation, la personne physique a avisé, conformément à l'article 4.1, l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières de toute modification des renseignements présentés antérieurement dans le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4;
- b.2) si le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A7 est présenté le 6 juin 2023 ou ultérieurement, à la date de sa présentation, les renseignements sur la personne physique figurant dans la Base de données nationale d'inscription n'indiquent pas « Il n'y a aucune réponse à cette question » à l'égard de l'une des rubriques du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4.
- c) après la date de cessation, aucune modification n'a été apportée aux renseignements présentés antérieurement au moyen du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 qui sont visés aux rubriques suivantes :
  - i) la rubrique 13 [*Renseignements concernant la réglementation*] (autre que le paragraphe a de la rubrique 13.3);
  - ii) la rubrique 14 [*Renseignements sur les infractions criminelles*];
  - iii) la rubrique 15 [*Renseignements sur les poursuites civiles*];
  - iv) la rubrique 16 [*Renseignements sur la situation financière*];
- d) la personne physique demande le rétablissement de son inscription auprès d'une société parrainante dans l'une des catégories dans lesquelles elle était inscrite à la date de cessation;
- e) la nouvelle société parrainante est inscrite dans la même catégorie que celle de l'ancienne société parrainante de la personne physique.

#### **2.4. Demande de modification ou de radiation d'une catégorie d'inscription de personne physique**

La personne physique inscrite qui demande l'inscription dans une catégorie supplémentaire ou la radiation d'une catégorie d'inscription présente à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A2, dûment rempli, conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription*.

#### **2.5. Personne physique autorisée**

- 1) La personne physique autorisée présente à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4, dûment rempli, conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription*, au plus tard 15 jours après être devenue une personne physique autorisée, sauf si elle présente le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A7 conformément au paragraphe 2.
- 2) La personne physique qui cesse d'être une personne physique autorisée à l'égard de son ancienne société parrainante et qui devient une personne

physique autorisée à l'égard d'une nouvelle société parrainante peut présenter à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A7, dûment rempli, si toutes les conditions suivantes sont réunies :

- a) le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A7 est présenté conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription* dans les délais suivants :
  - i) au plus tard 15 jours après être devenue une personne physique autorisée de la nouvelle société parrainante;
  - ii) au plus tard 90 jours après la date de cessation;
- b) elle conserve la même qualité de personne physique autorisée qu'elle avait auprès de l'ancienne société parrainante;
- c) les conditions prévues aux alinéas *b*, *b.1*, *b.2* et *c* du paragraphe 2 de l'article 2.3 sont remplies.

## **2.6. Personne inscrite en vertu de la *Loi* sur les contrats à terme sur marchandises**

- 1) Au Manitoba et en Ontario, malgré le paragraphe *b* de l'article 2.1, la société qui demande à s'inscrire en vertu de l'article 2.1 et qui est inscrite en vertu de la *Loi* sur les contrats à terme sur marchandises n'est pas tenue de présenter le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A3, dûment rempli, conformément à l'article 3.2 à l'égard de ses établissements enregistrés dans la BDNI.
- 2) Au Manitoba et en Ontario, malgré le paragraphe 1 de l'article 2.2, la personne physique qui demande à s'inscrire en vertu de la législation en valeurs mobilières et qui est enregistrée dans la BDNI avec sa société parrainante comme personne inscrite en vertu de la *Loi* sur les contrats à terme sur marchandises présente à l'agent responsable le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A2, dûment rempli, conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription*.

## **PARTIE 3 MODIFICATION DES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT UNE SOCIÉTÉ INSCRITE**

### **3.1. Avis de modification des renseignements concernant une société**

- 1) Dans le présent article, l'expression « membre du même groupe autorisé » s'entend, à l'égard d'une société inscrite, d'une autre société inscrite qui remplit les conditions suivantes :
  - a) elle est membre du même groupe que celle-ci;
  - b) elle a la même autorité principale que celle-ci.
- 1.1) Sous réserve du paragraphe 3 ou 4, la société inscrite avise l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières de toute modification des renseignements présentés antérieurement dans le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A6 ou en vertu du présent paragraphe dans les délais suivants :
  - a) si la modification concerne les renseignements contenus dans les parties ou rubriques suivantes du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A6, au plus tard 30 jours après la modification :
    - i) la partie 3;
    - ii) la rubrique 4.1;
    - iii) la rubrique 5.12;
    - iv) la rubrique 6.1;

- v) la rubrique 6.2;
  - b) si la modification concerne les renseignements contenus dans toute autre partie du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A6, au plus tard 15 jours après la modification.
- 2) L'avis de modification visé au paragraphe 1.1 est donné au moyen du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A5.
- 2.1) La société inscrite peut déléguer à un membre du même groupe autorisé l'obligation prévue au paragraphe 1.1 d'aviser l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières de toute modification des renseignements présentés antérieurement si toutes les conditions suivantes sont remplies :
- a) la modification ne concerne que les renseignements contenus dans l'une ou plusieurs des parties ou rubriques suivantes du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A6 :
    - i) la rubrique 3.12;
    - ii) la rubrique 4.1;
    - iii) la rubrique 4.3;
    - iv) la rubrique 4.5;
    - v) la rubrique 4.6;
    - vi) la partie 7;
    - vii) la partie 8;
  - b) elle a déposé une attestation, signée par le dirigeant ou l'associé autorisé à attester et à signer le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A5, auprès de son autorité principale, qui confirme les éléments suivants :
    - i) elle a délégué au membre du même groupe autorisé l'obligation d'aviser l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières de toute modification des renseignements visés à l'alinéa a;
    - ii) ses nom complet et numéro BDNI ainsi que ceux du membre du même groupe autorisé;
    - iii) son attestation ci-dessous s'applique à chaque avis de modification présenté par le membre du même groupe autorisé :
 

J'ai lu ce formulaire et compris tous les éléments qui y sont abordés, notamment les questions, et tous les renseignements qui y sont présentés sont, à ma connaissance et après une demande de renseignements raisonnable, véridiques et complets.
  - c) elle donne instruction au membre du même groupe autorisé d'inclure les nom complet et numéro BDNI de la société inscrite et d'indiquer ce qui suit dans chaque avis de modification qu'il présente :
 

La société inscrite a délégué au membre du même groupe autorisé l'obligation d'aviser l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières de toute modification à l'une des rubriques ou parties suivantes du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A6 :

    - i) la rubrique 3.12;
    - ii) la rubrique 4.1;

- iii) la rubrique 4.3;
  - iv) la rubrique 4.5;
  - v) la rubrique 4.6;
  - vi) la partie 7;
  - vii) la partie 8.
- 3) Il n'est pas obligatoire de donner l'avis de modification conformément au paragraphe 1.1 si la modification concerne les renseignements suivants :
- a) un établissement autre que le siège de la société, si la société présente le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A3, dûment rempli, en vertu de l'article 3.2;
  - b) la cessation ou la modification de la relation d'un dirigeant, d'un associé ou d'un administrateur avec la société inscrite à titre de salarié, d'associé ou de mandataire, si la société présente le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A1, dûment rempli, en vertu du paragraphe 1 de l'article 4.2;
  - c) un nouveau dirigeant, associé ou administrateur de la société inscrite, si cette personne physique présente l'un des formulaires suivants :
    - i) le formulaire, dûment rempli, prévu à l'Annexe 33-109A4 en vertu du paragraphe 1 de l'article 2.2 ou du paragraphe 1 de l'article 2.5;
    - ii) le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A7, dûment rempli, en vertu du paragraphe 2 de l'article 2.3 ou du paragraphe 2 de l'article 2.5;
  - d) les renseignements contenus dans les documents justificatifs visés à l'une des rubriques suivantes de l'Annexe 33-109A6 :
    - i) la rubrique 3.3 [*Documents commerciaux*];
    - ii) la rubrique 5.1 [*Calcul de l'excédent du fonds de roulement*];
    - iii) la rubrique 5.7 [*Résolution du conseil d'administration approuvant l'assurance*];
    - iv) la rubrique 5.13 [*États financiers audités*];
    - v) la rubrique 5.14 [*Lettre d'instructions à l'auditeur*];
  - e) une modification du nombre de titres avec droit de vote de la société détenus par une personne ou société qui est indiqué à la rubrique 3.12 du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A6, si elle ne fait pas en sorte que le pourcentage de ces titres devient inférieur ou supérieur à 10 %, 20 % ou 50 % des titres avec droit de vote de la société;
  - f) le renouvellement du cautionnement ou de l'assurance visés à la rubrique 5.5 ou 5.6 du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A6, si ce cautionnement ou cette police n'a pas expiré et que l'unique modification consiste à en remplacer la date d'expiration par une nouvelle date tombant au moins un an après.
- 4) La personne qui a présenté l'appendice B, dûment signé, de l'Annexe 33-109A6 avise l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières de toute modification des renseignements présentés antérieurement à la rubrique 3 ou à la rubrique 4 de cet appendice en présentant l'appendice B, dûment signé, au plus tard 15 jours après la modification;

- 5) Le paragraphe 4 ne s'applique pas à la personne ou société qui n'est plus inscrite depuis au moins six ans.
- 6) Pour l'application des paragraphes 2 et 4, la personne ou société peut donner l'avis à l'autorité principale.

### **3.2. Modification concernant un établissement**

La société inscrite avise l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières de l'ouverture de tout établissement autre qu'un nouveau siège, ou de toute modification des renseignements présentés antérieurement dans le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A3, en présentant le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A3, dûment rempli, conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription*, au plus tard 15 jours après l'ouverture de l'établissement ou la modification le concernant.

## **PARTIE 4 MODIFICATION DES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT UNE PERSONNE PHYSIQUE INSCRITE OU AUTORISÉE**

### **4.1. Avis de modification des renseignements concernant une personne physique**

- 1) Sous réserve du paragraphe 2, la personne physique inscrite ou autorisée avise l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières de toute modification des renseignements visés à l'Annexe 33-109A4 présentés antérieurement dans les délais suivants :
  - a) si la modification concerne les renseignements contenus dans l'une des rubriques suivantes, au plus tard 30 jours après la modification :
    - i) la rubrique 2.1;
    - ii) la rubrique 2.2;
    - iii) la rubrique 4;
    - iv) la rubrique 10;
    - v) la rubrique 11;
  - b) si la modification concerne les renseignements contenus dans toute autre rubrique du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4, au plus tard 15 jours après la modification.
- 2) Il n'est pas obligatoire de donner l'avis de modification visé au paragraphe 1 si la modification ne concerne que ce qui suit :
  - a) les renseignements présentés antérieurement à la rubrique 3 du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4;
  - b) le fait que la personne physique cesse d'avoir l'autorisation d'agir pour le compte de la société parrainante à titre de personne physique inscrite ou d'être une personne physique autorisée à son égard si le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A1 doit être présenté par la société parrainante conformément au paragraphe 1 de l'article 4.2.
- 3) L'avis de modification visé au paragraphe 1 est donné à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières au moyen du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A5, dûment rempli, conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription*.
- 4) Malgré le paragraphe 3, l'avis de modification visé au paragraphe 1 est donné à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières au moyen du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A2, dûment rempli, conformément à la



Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription*, lorsque la modification concerne les renseignements suivants :

- a) un changement visant la catégorie d'activités autorisées d'une personne physique autorisée;
- b) le retrait ou l'ajout d'une catégorie d'inscription;
- c) la radiation de l'inscription dans un ou plusieurs territoires autres que le territoire principal;
- d) tout renseignement figurant à l'appendice C de l'Annexe 33-109A4.

#### **4.2. Cessation de la relation à titre de salarié, d'associé ou de mandataire**

- 1) La société inscrite avise l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières si une personne physique cesse d'avoir l'autorisation d'agir pour son compte à titre de personne physique inscrite ou d'être une personne physique autorisée à son égard, au moyen du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A1, conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la Base de données nationale d'inscription, en remplissant les rubriques suivantes :
  - a) les rubriques 1 à 4;
  - b) la rubrique 5, sauf si le motif de la cessation de relation indiqué à la rubrique 4 est le décès de la personne physique.
- 2) La société inscrite présente à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières les renseignements visés aux dispositions suivantes :
  - a) l'alinéa a du paragraphe 1, au plus tard 15 jours après la date de cessation;
  - b) l'alinéa b du paragraphe 1, au plus tard 30 jours après la date de cessation.
- 3) La société inscrite fournit à la personne physique qui en fait la demande, dont elle est l'ancienne société parrainante, un exemplaire du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A1 qu'elle a présenté à l'égard de cette personne conformément au paragraphe 1 dans les 15 jours suivant la demande.
- 4) Si les renseignements que la société inscrite a présentés à la rubrique 5 du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A1 à l'égard de la personne physique en ayant demandé un exemplaire n'étaient pas inclus dans l'exemplaire qui lui a été fourni à l'origine, la société inscrite fournit à la personne physique un autre exemplaire de ce formulaire, qui contient les renseignements visés à rubrique 5, à la plus éloignée des dates suivantes:
  - a) 15 jours après la demande faite en vertu du paragraphe 3;
  - b) 15 jours après la présentation des renseignements visés à l'alinéa b du paragraphe 2.

#### **4.3. Mise à jour des renseignements dans la BDNI**

La personne physique inscrite ou la personne physique autorisée présente conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la Base de données nationale d'inscription à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A5, dûment rempli, relativement à toute rubrique du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 figurant dans la Base de données nationale d'inscription où il est indiqué « Il n'y a aucune réponse à cette question » à la première des dates suivantes :

- a) la date à laquelle la personne physique est tenue d'aviser l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières conformément au paragraphe 1 de l'article 4.1 de la première modification postérieure au 6 juin 2022 des renseignements visés à l'Annexe 33-109A4 présentés antérieurement;
- b) le 6 juin 2023.

## **PARTIE 5 DILIGENCE RAISONNABLE ET CONSERVATION DES DOCUMENTS**

### **5.1. Obligations de la société parrainante**

- 1) La société parrainante prend les moyens nécessaires pour s'assurer de la véracité et de l'exhaustivité des renseignements présentés conformément à la présente règle à l'égard de toute personne physique.
- 2) La société parrainante obtient de chaque personne physique qui est inscrite afin d'agir pour son compte ou qui est l'une de ses personnes physiques autorisées un exemplaire du plus récent formulaire prévu à l'Annexe 33-109A1 qui a été présenté par l'ancienne société parrainante de cette personne, à l'égard de cette dernière, le cas échéant, au plus tard 60 jours après être devenue sa société parrainante.
- 3) La société parrainante conserve tous les documents qu'elle a utilisés pour remplir l'obligation prévue au paragraphe 1 pendant l'une des périodes suivantes :
  - a) dans le cas d'une personne physique inscrite, au moins 7 ans après la date à laquelle elle a cessé d'être inscrite afin d'agir pour son compte;
  - b) dans le cas d'une personne physique qui a demandé à s'inscrire mais dont l'inscription a été refusée par l'agent responsable ou, au Québec, par l'autorité en valeurs mobilières, au moins 7 ans après la date de la demande;
  - c) dans le cas d'une personne physique autorisée, au moins 7 ans après la date à laquelle elle a cessé d'être une de ses personnes physiques autorisées.
- 4) Sans limiter l'application du paragraphe 3, si la personne physique inscrite, la personne physique qui demande à s'inscrire ou la personne physique autorisée désigne un mandataire aux fins de signification, la société parrainante conserve l'acte de désignation original signé par la personne physique pendant la période prévue à l'alinéa b du paragraphe 3.
- 5) La société parrainante qui conserve un document conformément au paragraphe 3 ou 4 relativement à des renseignements présentés à la BDNI inscrit sur la première page le numéro de présentation de renseignements à la BDNI.

## **PARTIE 6 DISPOSITIONS TRANSITOIRES**

### **6.1. Dépôt du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A6 par toutes les sociétés inscrites – le 30 septembre 2010**

La société inscrite qui était inscrite avant le 28 septembre 2009 présente à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A6, dûment rempli, au plus tard le 30 septembre 2010.

### **6.2. Avis de modification concernant les sociétés inscrites avant le 28 septembre 2009**

- 1) Dans le présent article, on entend par « Formulaire 3 » le formulaire qu'une société a présenté avant le 28 septembre 2009 pour s'inscrire à titre de courtier, de conseiller ou de placeur dans le territoire qui, lorsque la demande a été faite, aurait été le territoire principal de la société en vertu de la présente règle.

- 2) Sous réserve du paragraphe 5, la société inscrite qui était inscrite initialement dans un territoire du Canada avant le 28 septembre 2009 et qui n'a pas présenté le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A6 à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières l'avise de toute modification des renseignements présentés antérieurement de la façon suivante :
  - a) en ce qui concerne les renseignements donnés dans un avis relatif au mandataire aux fins de signification et au domicile élu, au moyen de l'appendice B de l'Annexe 33-109A6, au plus tard 10 jours après la modification;
  - b) en ce qui concerne les renseignements contenus dans le Formulaire 3 ou tout avis de modification de ces renseignements, présenté à l'agent responsable, ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières dans les délais suivants :
    - i) s'il s'agit de renseignements équivalents à ceux visés à la partie 3 de l'Annexe 33-109A6, au plus tard 30 jours après la modification;
    - ii) s'il s'agit de renseignements équivalents à ceux visés à toute autre partie de l'Annexe 33-109A6, au plus tard 10 jours après la modification.
- 3) La société inscrite visée au paragraphe 2 avise l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières de tout changement d'auditeur ou de date de clôture de son exercice au plus tard 10 jours après le changement.
- 4) Pour l'application des paragraphes 2 et 3, la société peut donner l'avis à l'autorité principale.
- 5) Il n'est pas obligatoire de donner l'avis de modification visé au paragraphe 2 si la modification concerne les renseignements suivants :
  - a) l'ajout d'un dirigeant, d'un associé ou d'un administrateur de la société inscrite, si cette personne physique présente les formulaires suivants :
    - i) le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 en vertu du paragraphe 1 de l'article 2.2 ou du paragraphe 1 de l'article 2.5;
    - ii) le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A7 en vertu du paragraphe 2 de l'article 2.3 ou du paragraphe 2 de l'article 2.5;
  - b) la cessation ou la modification de la relation du dirigeant, de l'associé ou de l'administrateur avec la société inscrite à titre de salarié, d'associé ou de mandataire, si la société présente le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A1 en vertu du paragraphe 1 de l'article 4.2;
  - c) un emplacement autre que le siège de la société, si cette dernière présente le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A3 en vertu de l'article 3.2;
  - d) des renseignements équivalents à ceux visés à l'alinéa d du paragraphe 3 de l'article 3.1.

### **6.3 Période de transition relative à la Base de données nationale d'inscription**

- 1) Dans le présent article, on entend par « date d'accès à la BDNI » le premier jour après le 25 septembre 2009 où un déposant BDNI peut faire une présentation de renseignements à la BDNI.
- 2) Le déposant BDNI qui, avant le 25 septembre 2009, a présenté un avis n'ayant été ni accepté ni refusé par l'agent responsable, ou, au Québec, par l'autorité en valeurs mobilières avant cette date le présente de nouveau, comme si le délai prévu pour la présentation de l'avis se situait entre le 25 septembre 2009 et

le jour précédant la date d'accès à la BDNI, conformément aux paragraphes 3, 4 et 6, selon le cas.

- 3) Sauf en ce qui a trait à un avis visé au paragraphe 4, si le délai prévu pour la présentation de l'un des documents suivants se situe entre le 25 septembre 2009 et le jour précédant la date d'accès à la BDNI, il est prolongé jusqu'au 45<sup>e</sup> jour suivant la date d'accès à la BDNI :
  - a) l'avis qui doit être présenté en format BDNI;
  - b) le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 qui doit être présenté en vertu du paragraphe 1 de l'article 2.5.
- 4) Sont présentés autrement qu'au moyen du site Web de la BDNI les documents pour lesquels le délai de présentation prévu se situe entre le 25 septembre 2009 et le jour précédant la date d'accès à la BDNI, à savoir :
  - a) l'avis visé au paragraphe 1 de l'article 4.1, si la modification concerne des renseignements présentés antérieurement à l'égard des rubriques suivantes de l'Annexe 33-109A4 :
    - i) la rubrique 14 [*Renseignements sur les infractions criminelles*];
    - ii) la rubrique 15 [*Renseignements sur les poursuites civiles*];
    - iii) la rubrique 16 [*Renseignements sur la situation financière*];
  - b) l'avis de cessation visé au paragraphe 1 de l'article 4.2 provenant de l'ancienne société parrainante, dans le délai prévu par le paragraphe 2 de l'article 4.2, si la relation de la personne physique avec la société à titre de salarié, d'associé ou de mandataire a pris fin en raison de sa démission ou de son congédiement justifié.
- 5) À compter du 28 septembre 2009 jusqu'au jour précédant la date d'accès à la BDNI, la personne physique peut présenter à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières les documents suivants autrement qu'au moyen du site Web de la BDNI :
  - a) le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A7;
  - b) le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A2;
  - c) le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4, sauf s'il est présenté en vertu du paragraphe 1 de l'article 2.5;
- 6) Le déposant BDNI qui a présenté des renseignements autrement que par le site Web de la BDNI en vertu du paragraphe 4 ou 5 les présente de nouveau à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières en format BDNI de la façon suivante :
  - a) en ce qui concerne le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A7 présenté en vertu de l'alinéa a du paragraphe 5, en présentant les formulaires suivants :
    - i) si la date de cessation était le 28 septembre 2009 ou une date postérieure, le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A7, dûment rempli, au plus tard 30 jours après la date d'accès à la BDNI;
    - ii) si la date de cessation était antérieure au 28 septembre 2009, le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4, dûment rempli, au plus tard 30 jours après la date d'accès à la BDNI;
  - b) en ce qui concerne tout autre formulaire, au plus tard 30 jours après la date d'accès à la BDNI

#### **6.4 Transition – Rétablissement en vertu du paragraphe 2 de l'article 2.3 et du paragraphe 2 de l'article 2.5**

- 1) Malgré le paragraphe 2 de l'article 2.3, à compter de la date d'accès à la BDNI jusqu'au 28 décembre 2009, la personne physique qui demande le rétablissement de son inscription en vertu de ce paragraphe présente à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4, dûment rempli, conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription*, si la date de cessation est antérieure au 28 septembre 2009.
- 2) L'inscription d'une personne physique qui présente le formulaire visé au paragraphe 1 n'est rétablie conformément au paragraphe 2 de l'article 2.3 que si toutes les conditions prévues aux alinéas a à e de ce paragraphe sont réunies.
- 3) Le paragraphe 2 de l'article 2.5 ne s'applique pas à la personne physique autorisée dont la date de cessation est antérieure au 28 septembre 2009.

### **PARTIE 7 DISPENSE**

#### **7.1. Dispense**

- 1) L'agent responsable ou l'autorité en valeurs mobilières peut accorder une dispense de l'application de tout ou partie des dispositions de la présente règle, sous réserve des conditions ou restrictions prévues par la dispense.
- 2) Malgré le paragraphe 1, en Ontario, seul l'agent responsable peut accorder une telle dispense.
- 3) Sauf en Alberta et en Ontario, cette dispense est accordée conformément à la loi visée à l'annexe B de la Norme canadienne 14-101 sur les *Définitions*, vis-à-vis du nom du territoire intéressé.

### **PARTIE 8 ABROGATION ET DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

#### **8.1. Abrogation**

La Norme canadienne 33-109 sur les *Renseignements concernant l'inscription*, entrée en vigueur le 11 mai 2005, est abrogée.

#### **8.2. Date d'entrée en vigueur**

La présente règle entre en vigueur le 28 septembre 2009.

**ANNEXE 33-109A1**  
**AVIS DE FIN DE L'INSCRIPTION D'UNE PERSONNE PHYSIQUE OU DE LA QUALITÉ DE**  
**PERSONNE PHYSIQUE AUTORISÉE (article 4.2)**

**MISE EN GARDE – Commet une infraction quiconque donne sciemment des renseignements faux ou trompeurs à l'agent responsable ou à l'autorité en valeurs mobilières.**

**ATTESTATION**

J'atteste au nom de la société ce qui suit à l'agent responsable, ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières, de chaque territoire dans lequel la société présente le présent formulaire ainsi qu'à tout organisme d'autoréglementation (OAR) compétent :

- j'ai lu ce formulaire et compris tous les éléments qui y sont abordés, notamment les questions;
- à ma connaissance et après une demande de renseignements raisonnable, tous les renseignements qu'il contient sont véridiques et complets.

Format BDNI :

- ☐ Je, le représentant autorisé de la société, présente ces renseignements en fonction du pouvoir qu'elle m'a délégué. En cochant cette case, j'atteste ce qui suit :
- a) la société m'a fourni tous les renseignements présentés dans ce formulaire;
  - b) la société atteste ce qui précède.

Format différent du format BDNI :

En signant ci-dessous, j'atteste au nom de la société ce qui précède.

Nom de la société : \_\_\_\_\_

Nom du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer : \_\_\_\_\_

Titre du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer : \_\_\_\_\_

Signature du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_  
**(AAAA/MM/JJ)**

**INSTRUCTIONS GÉNÉRALES**

Ce formulaire doit être rempli et présenté aux agents responsables ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières, ou aux organismes d'autoréglementation (OAR) compétents pour les aviser qu'une personne physique inscrite ou autorisée a quitté sa société parrainante ou a cessé des activités nécessitant l'inscription ou d'être une personne physique autorisée.

Comme le prévoit l'article 1.1 de la Norme canadienne 33-109 sur les *renseignements concernant l'inscription*, l'expression « date de cessation » s'entend du dernier jour où une personne physique a été autorisée à agir à titre de personne physique inscrite pour le compte de sa société parrainante ou a été une personne physique autorisée à son égard.

## Comment présenter ce formulaire

Présentez ce formulaire sur le site Web de la Base de données nationale d'inscription (BDNI) en format BDNI, à l'adresse [www.nrd.ca](http://www.nrd.ca).

Si vous vous prévaluez de la dispense pour difficultés temporaires prévue à l'article 5.1 de la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription*, vous pouvez présenter ce formulaire dans un format différent du format BDNI.

## Quand présenter ce formulaire

Comme le prévoit l'alinéa a du paragraphe 2 de l'article 4.2 de la Norme canadienne 33-109 sur les *renseignements concernant l'inscription*, présentez les réponses aux rubriques 1 à 4 dans un délai de 15 jours après la date de cessation.

Si vous devez remplir la rubrique 5, présentez les réponses dans un délai de 30 jours après la date de cessation. Si vous le faites en format BDNI, après avoir présenté les réponses aux rubriques 1 à 4 à la BDNI, utilisez le type de demande « Mise à jour/Correction d'un avis de cessation de relation » pour remplir la rubrique 5 de ce formulaire.

### Rubrique 1 Ancienne société parrainante

1. Nom : \_\_\_\_\_
2. Numéro BDNI : \_\_\_\_\_

### Rubrique 2 Personne physique

1. Nom : \_\_\_\_\_
2. Numéro BDNI : \_\_\_\_\_

### Rubrique 3 Établissement auquel la personne physique était rattachée

1. Adresse de l'établissement : \_\_\_\_\_
2. Numéro BDNI : \_\_\_\_\_

### Rubrique 4 Date et motif de la cessation de relation

1. Date de cessation : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM/JJ)

Cette date correspond au dernier jour où une personne physique a été autorisée à agir à titre de personne physique inscrite pour le compte de la société parrainante ou a été une personne physique autorisée à son égard.

2. Motif de la cessation de relation (cochez la case appropriée) :

- |                                      |                          |
|--------------------------------------|--------------------------|
| Démission volontaire                 | <input type="checkbox"/> |
| Démission à la demande de la société | <input type="checkbox"/> |
| Licenciement                         | <input type="checkbox"/> |
| Congédiement                         | <input type="checkbox"/> |
| Fin de contrat à durée déterminée    | <input type="checkbox"/> |

|             |                          |
|-------------|--------------------------|
| Retraite    | <input type="checkbox"/> |
| Décès       | <input type="checkbox"/> |
| Autre motif | <input type="checkbox"/> |

Si vous avez coché « Autre motif », fournissez des explications : \_\_\_\_\_

### Rubrique 5 Précisions sur la cessation de relation

Remplissez la rubrique 5, sauf si la personne physique est décédée. Dans l'espace prévu ci-dessous :

- indiquez le ou les motifs de la cessation de relation;
- si la réponse aux questions suivantes est « oui », donnez des précisions.

[Format BDNI seulement]

- ☐ Cette information sera communiquée dans les 30 jours après la date de cessation.
- ☐ Sans objet : la personne physique est décédée.

Répondez aux questions suivantes selon les renseignements dont vous disposez.

Au cours des douze derniers mois :

**Oui Non**

- |    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                          |                          |
|----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 1. | La personne physique était-elle accusée d'une infraction criminelle                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. | La personne physique a-t-elle fait l'objet d'une enquête menée par un organisme de réglementation des valeurs mobilières ou du secteur financier?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. | La personne physique a-t-elle fait l'objet de mesures disciplinaires internes importantes de la part de la société ou d'un membre du même groupe qu'elle relativement à ses activités en tant que personne inscrite?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4. | Des plaintes écrites, des poursuites civiles ou des avis d'arbitrage ont-ils été déposés contre la personne physique ou la société relativement à des activités en valeurs mobilières menées par la personne physique pendant qu'elle était une personne inscrite ou une personne autorisée à agir au nom de la société?                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5. | La personne physique a-t-elle des obligations financières non acquittées envers les clients de la société?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6. | La société ou un membre du même groupe qu'elle ont-ils subi des pertes financières importantes ou vu leur réputation entachée en raison de la conduite de la personne physique?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 7. | La société ou un membre du même groupe qu'elle ont-ils enquêté sur la personne physique relativement à de possibles manquements importants aux obligations fiduciaires ou réglementaires, ou aux politiques et procédures de conformité de la société ou d'un membre du même groupe qu'elle? Il peut s'agir d'opérations ou de recommandations de placement inappropriées, de vol ou de détournement de fonds ou de titres de clients, de dissimulation de pertes aux clients, de contrefaçon de signature de clients, de blanchiment d'argent, de fausses déclarations délibérées et d'activités externes occultes. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |



8. La personne physique a-t-elle manqué à plusieurs reprises ou de façon importante de respecter les politiques et procédures de conformité de la société ou d'un membre du même groupe qu'elle?

☐ ☐

9. La personne physique a-t-elle géré de façon discrétionnaire des comptes de clients ou s'est-elle livrée à des activités nécessitant l'inscription sans être dûment inscrite ou sans l'autorisation de la société?

☐ ☐

Motifs/Précisions : \_\_\_\_\_

**Rubrique 6 Abrogée**

**Rubrique 7 Abrogée**

**Rubrique 8 Abrogée**

**Appendice A – Abrogée**

**ANNEXE 33-109A2**  
**MODIFICATION OU RADIATION DE CATÉGORIES DE PERSONNES PHYSIQUES**  
**(paragraphe 2 de l'article 2.2, article 2.4, paragraphe 2 de l'article 2.6 ou paragraphe 4 de l'article 4.1)**

**MISE EN GARDE – Commet une infraction quiconque donne sciemment des renseignements faux ou trompeurs à l'agent responsable ou à l'autorité en valeurs mobilières.**

**ATTESTATION**

Personne physique

Je, la personne physique, atteste ce qui suit à l'agent responsable, ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières, de chaque territoire dans lequel je présente le présent formulaire ainsi qu'à tout organisme d'autoréglementation (OAR) compétent :

- j'ai lu ce formulaire et compris tous les éléments qui y sont abordés, notamment les questions;
- j'ai discuté de ce formulaire avec un directeur de succursale, un superviseur, un dirigeant ou un associé de ma société parrainante et, à ma connaissance, celui-ci est convaincu que j'ai compris tous les éléments qui y sont abordés, notamment les questions;
- à ma connaissance et après une demande de renseignements raisonnable, tous les renseignements qu'il contient sont véridiques et complets;
- le cas échéant, je limiterai mes activités à celles qui sont autorisées dans ma catégorie d'inscription et par tout OAR.

Je consens à la collecte directe ou indirecte de mes renseignements personnels par chaque agent responsable, autorité en valeurs mobilières et OAR ainsi qu'à leur utilisation des façons prévues à la rubrique 6.

Société

J'atteste au nom de la société ce qui suit à l'agent responsable, ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières, de chaque territoire dans lequel la société présente le présent formulaire et à tout OAR compétent :

- la personne physique dont le nom figure dans ce formulaire sera embauchée par la société parrainante comme personne physique inscrite ou personne physique autorisée;
- j'ai discuté de ce formulaire avec la personne physique, ou un directeur de succursale, un superviseur, un dirigeant ou un associé en a discuté avec elle, et, à ma connaissance, elle comprend tous les éléments qui y sont abordés, notamment les questions.

Format BDNI :

- ☐ Je, le représentant autorisé de la société, présente ces renseignements en fonction du pouvoir délégué par la société et la personne physique indiquées dans le présent formulaire. En cochant cette case, j'atteste ce qui suit :

- a) la société m'a fourni tous les renseignements figurant dans ce formulaire et produit l'attestation qui précède;

- b) la personne physique a fourni à la société tous les renseignements qui y sont présentés et produit l'attestation qui précède;
- c) la personne physique a fourni le consentement susmentionné à la collecte et à l'utilisation de ses renseignements personnels.

Format différent du format BDNI :

Personne physique

En signant ci-dessous, je, la personne physique, atteste ce qui précède et consens à la collecte directe ou indirecte et à l'utilisation de mes renseignements personnels.

Signature de la personne physique : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM/JJ)

Société

En signant ci-dessous, j'atteste au nom de la société ce qui précède.

Nom de la société : \_\_\_\_\_

Nom du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer : \_\_\_\_\_

Titre du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer : \_\_\_\_\_

Signature du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM/JJ)

**INSTRUCTIONS GÉNÉRALES**

Ce formulaire doit être rempli et présenté aux agents responsables ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières, aux organismes d'autoréglementation (OAR) compétents lorsqu'une personne physique inscrite ou autorisée demande à ajouter ou à retirer des catégories d'inscription ou des activités autorisées ou lorsque d'autres changements sont apportés aux renseignements figurant dans l'appendice C de l'Annexe 33-109A4.

**Terminologie**

Dans le présent formulaire, les mots « vous », « votre » et « personne physique » désignent la personne physique inscrite ou autorisée qui demande à ajouter ou à retirer des catégories d'inscription ou des activités autorisées.

**Comment présenter ce formulaire**

Ce formulaire doit être présenté sur le site Web de la Base de données nationale d'inscription (BDNI) en format BDNI, à l'adresse [www.nrd.ca](http://www.nrd.ca).

Si vous vous prévaluez de la dispense pour difficultés temporaires prévue à l'article 5.1 du Règlement 31-102 sur la Base de données nationale d'inscription, vous pouvez présenter ce formulaire dans un format différent du format BDNI.

**Rubrique 1 Personne physique**

Nom : \_\_\_\_\_

Numéro BDNI : \_\_\_\_\_

**Rubrique 2    Territoires d’inscription**

1.      Déposez-vous ce formulaire sous le régime de passeport ou en vertu d'un mode d'interaction pour l'inscription?

Cocher la case « Non » si vous êtes inscrit :

- a)      dans un seul territoire du Canada;
- b)      dans plusieurs territoires du Canada et que vous demandez la radiation dans un ou plusieurs territoires autres que le territoire principal, à l'exclusion de votre territoire principal;
- c)      dans plusieurs territoires du Canada et que vous demandez une modification uniquement dans votre territoire principal.

Oui    ☐      Non            ☐

2.      Indiquez, en cochant les cases appropriées, chaque territoire dans lequel vous demandez la modification ou la radiation.

- ☐ Alberta
- ☐ Colombie-Britannique
- ☐ Île-du-Prince-Édouard
- ☐ Manitoba
- ☐ Nouveau-Brunswick
- ☐ Nouvelle-Écosse
- ☐ Nunavut
- ☐ Ontario
- ☐ Québec
- ☐ Saskatchewan
- ☐ Terre-Neuve-et-Labrador
- ☐ Territoires du Nord-Ouest
- ☐ Yukon

**Rubrique 3    Retrait de catégories**

Quelles catégories demandez-vous à retirer?

\_\_\_\_\_

**Rubrique 4    Ajout de catégories**

1.      Catégories

Quelles catégories demandez-vous à ajouter?

\_\_\_\_\_

2. Assurance responsabilité professionnelle (courtiers en épargne collective du Québec et courtiers en plans de bourses d'études du Québec)

Si vous demandez à vous inscrire au Québec en tant que représentant de courtier en épargne collective ou de courtier en plans de bourse d'études, indiquez si vous êtes couvert par l'assurance responsabilité professionnelle de votre société parrainante.

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « non », veuillez fournir les renseignements suivants :

Nom de votre assureur : \_\_\_\_\_

Numéro de police : \_\_\_\_\_

3. Expérience pertinente en valeurs mobilières

Avez-vous de l'expérience en valeurs mobilières?

Oui ☐ Non ☐ Sans objet ☐

Si vous êtes une personne physique qui présente une demande d'autorisation de l'OCRCVM, cochez la case « Sans objet ».

Si vous avez répondu « Oui », veuillez remplir l'appendice A.

#### **Rubrique 5 Motifs de la demande de radiation**

Si vous demandez à retirer une catégorie d'inscription ou une activité autorisée, indiquez les motifs de votre demande de radiation dans le territoire intéressé.

\_\_\_\_\_

#### **Rubrique 6 Avis et consentement relatifs à la collecte et à l'utilisation de renseignements personnels**

1. Avis de collecte et d'utilisation de renseignements personnels

Vos renseignements personnels sont recueillis par les autorités en valeurs mobilières et OAR indiqués à l'appendice B, ou pour leur compte. Ceux-ci peuvent demander des renseignements vous concernant à toute autorité gouvernementale ou autorité de réglementation, à tout organisme public ou privé, à toute personne physique ou morale, à tout employeur ainsi qu'à tout autre organisme au Canada et à l'étranger.

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la législation en valeurs mobilières et/ou de la législation sur les dérivés applicable (y compris celle sur les contrats à terme standardisés sur marchandises) des autorités en valeurs mobilières et en vertu des règles d'un OAR, dont les coordonnées sont indiquées à l'appendice B. Leur collecte, utilisation et communication est faite conformément à la législation en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels.

Les autorités en valeurs mobilières recueillent ces renseignements principalement dans le but de faire appliquer la législation, de s'acquitter de leurs fonctions et d'exercer leurs pouvoirs en vertu de la législation en valeurs mobilières et/ou de la législation sur les dérivés (y compris celle sur les contrats à terme standardisés sur marchandises) qu'elles administrent. De leur côté, les OAR le font pour administrer leurs règles et veiller à leur application.

Les renseignements que vous avez volontairement fournis dans le présent formulaire ou qui ont été obtenus indirectement avec votre autorisation peuvent être recueillis à l'un des moments suivants :

- à tout moment pendant que vous êtes inscrit ou êtes une personne physique autorisée;
- au moment où votre société parrainante informe l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières, ou l'OAR que vous n'êtes plus autorisé à agir pour son compte ou n'êtes plus une personne physique autorisée à son égard.

Vous pouvez adresser vos questions sur la collecte, l'utilisation et la communication de ces renseignements à l'autorité en valeurs mobilières ou à l'OAR du territoire dans lequel ils sont présentés, aux coordonnées figurant dans l'appendice B.

Certains renseignements, dont votre nom (notamment les pseudonymes, les noms commerciaux ou certains anciens noms), votre société parrainante et toute autre information pertinente concernant votre inscription, figureront dans un registre public des personnes physiques inscrites et, s'il y a lieu, sur la Liste des personnes sanctionnées.

Certaines autorités en valeurs mobilières peuvent communiquer à certaines entités, ou recevoir d'elles, des renseignements en vertu de dispositions distinctes de la législation en valeurs mobilières et/ou de la législation sur les dérivés (y compris celle sur les contrats à terme standardisés sur marchandises) qu'elles administrent, et les OAR peuvent communiquer ou recevoir des renseignements conformément à leurs règles. Le présent consentement et avis ne limite aucunement l'autorité, les pouvoirs, les obligations ou les droits conférés à une autorité en valeurs mobilières par la législation ou les règlements en vigueur dans son territoire.

## 2. Consentement à la collecte et à l'utilisation de renseignements personnels

En présentant le présent formulaire, vous consentez à la collecte directe ou indirecte de vos renseignements personnels par chaque autorité en valeurs mobilières et OAR ainsi qu'à leur utilisation des façons susmentionnées.

Parmi les renseignements personnels recueillis, on compte les suivants :

- les renseignements personnels fournis dans le présent formulaire;
- les renseignements personnels fournis par votre société parrainante;
- les renseignements concernant l'inscription ou tout permis pour la prestation de services financiers;
- les dossiers relatifs aux mesures d'application de la loi, y compris les dossiers des autorités policières;
- les dossiers de crédit;
- les dossiers relatifs à une faillite ou à tout autre cas d'insolvabilité;
- les relevés d'emploi ainsi que toute information reçue d'un employeur;
- les dossiers et renseignements reçus d'entités avec lesquelles vous avez ou avez eu une relation à titre d'entrepreneur indépendant ou de mandataire;
- les renseignements personnels disponibles en ligne;
- les dossiers d'autorités gouvernementales ou d'autorités de réglementation, d'OAR ou d'organisations professionnelles;
- les dossiers relatifs à toute procédure judiciaire et utilisés lors de celle-ci, notamment les dossiers de probation.

**Rubrique 7    Abrogée**

**Rubrique 8    Abrogée**

## APPENDICE A – Expérience pertinente en valeurs mobilières (rubrique 4)

Instructions :

- Certaines catégories d'inscription nécessitent un nombre précis d'années d'expérience acquise dans des délais déterminés. Pour plus de renseignements, se reporter la Norme canadienne 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites ou aux règles des OAR pertinentes.
  - Si vous demandez à être inscrit à titre de représentant-conseil ou de représentant-conseil adjoint, ou à être autorisé par l'OCRCVM à titre de gestionnaire de portefeuille, de gestionnaire de portefeuille adjoint ou de surveillant désigné responsable de la surveillance des comptes gérés, veuillez fournir des détails sur les activités que vous avez exercées pour chaque poste dans lequel vous avez acquis de l'expérience pertinente en gestion de placements. Il pourrait s'agir de votre niveau de responsabilité, de la valeur des comptes sous votre supervision directe, du nombre d'années d'expérience en recherche et en analyse dans le domaine des valeurs mobilières aux fins de la sélection des titres composant un portefeuille ainsi que de la construction et de l'analyse de celui-ci, du type d'expérience en gestion des relations avec les clients, du nombre d'années d'expérience dans la collecte d'information au sujet du client, ou du nombre d'années d'expérience en évaluation de la convenance au client.
  - Si vous demandez à être inscrit à titre de représentant-conseil dont l'activité se limite à la gestion des relations avec les clients, veuillez l'indiquer comme suit : « Personne physique demandant l'inscription à titre de représentant-conseil – gestion des relations avec les clients »;
  - Pour toutes les autres catégories, veuillez fournir des détails sur les activités que vous avez exercées pour chaque poste dans lequel vous avez acquis de l'expérience pertinente dans le secteur des valeurs mobilières;
1. Si vous demandez l'inscription dans les catégories suivantes :
- représentant-conseil ou représentant-conseil adjoint d'un gestionnaire de portefeuille, décrivez l'expérience pertinente en gestion de placements que vous avez acquise;
  - dans toute autre catégorie, décrivez l'expérience pertinente dans le secteur des valeurs mobilières que vous avez acquise.

Pour chaque poste dans lequel vous avez acquis de l'expérience pertinente, veuillez fournir l'information suivante :

- a) le nom de la société ou de l'entité auprès de laquelle vous avez acquis cette expérience;
- b) votre titre;
- c) les dates de début et de fin de votre emploi dans ce poste;
- d) le détail des activités que vous avez exercées et qui sont pertinentes pour la catégorie dans laquelle vous demandez l'inscription;
- e) la proportion de votre temps dans ce poste ayant été consacré aux activités liées à l'expérience.

---

---

---

2. Indiquez les activités de formation continue auxquelles vous avez participé au cours des 36 derniers mois et qui sont pertinentes pour la catégorie dans laquelle vous demandez l'inscription :

---

---

---



**APPENDICE B – Coordonnées pour l'avis et le consentement relatifs à la collecte et à l'utilisation de renseignements personnels**

**Alberta**

Alberta Securities Commission  
Suite 600, 250–5th St. SW  
Calgary (Alberta) T2P 0R4  
Attention: Information Officer  
Téléphone : 403-297-6454

**Ontario**

Commission des valeurs mobilières de l'Ontario  
22nd Floor  
20 Queen Street West  
Toronto (Ontario) M5H 3S8  
Attention: Compliance and Registrant Regulation  
Téléphone : 416-593-8314  
Courriel : [registration@osc.gov.on.ca](mailto:registration@osc.gov.on.ca)

**Colombie-Britannique**

British Columbia Securities Commission  
P.O. Box 10142, Pacific Centre  
701 West Georgia Street  
Vancouver (Colombie-Britannique) V7Y 1L2  
Attention: Registration Staff  
Téléphone : 604-899-650 ou 800-373-6393 (au Canada)  
Courriel : [Registration@bcsc.bc.ca](mailto:Registration@bcsc.bc.ca)

**Québec**

Autorité des marchés financiers  
800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
À l'attention du responsable de l'accès à l'information  
Téléphone : 514-395-0337 ou 877-525-0337

**Île-du-Prince-Édouard**

Securities Office  
Department of Community Affairs and Attorney General  
P.O. Box 2000  
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7N8  
Attention: Superintendent of Securities  
Téléphone : 902-368-6288

**Saskatchewan**

Financial and Consumer Affairs  
Authority of Saskatchewan  
Suite 601, 1919 Saskatchewan Drive  
Regina (Saskatchewan) S4P 4H2  
Attention: Director, Capital Markets  
Téléphone : 306-787-5871  
Courriel : [registrationfcaa@gov.sk.ca](mailto:registrationfcaa@gov.sk.ca)

**Manitoba**

Commission des valeurs mobilières du Manitoba  
400, avenue St-Mary, bureau 500  
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5  
À l'attention du directeur des inscriptions  
Téléphone : 204-945-2548  
Télécopieur : 204-945-0330

**Terre-Neuve-et-Labrador**

Superintendent of Securities, Service NL  
Government of Newfoundland and Labrador  
P.O. Box 8700  
2nd Floor, West Block  
Confederation Building  
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1B 4J6  
Attention: Manager of Registrations  
Téléphone : 709-729-5661

**Nouveau-Brunswick**

Financial and Consumer Services  
Commission of New Brunswick /  
Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick  
85, rue Charlotte, bureau 300  
Saint John (Nouveau-Brunswick) E2L 2J2  
À l'intention de l'Inscription  
Téléphone : 506-658-3060

**Territoires du Nord-Ouest**

Government of the Northwest Territories  
Department of Justice  
1<sup>st</sup> Floor Stuart M. Hodgson Building  
5009 – 49<sup>th</sup> Street  
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2L9  
Attention: Superintendent of Securities  
Téléphone : 867-920-8984

**Nouvelle-Écosse**

Nova Scotia Securities Commission  
Suite 400, 5251 Duke Street  
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 1P3  
Attention: Registration  
Téléphone : 902-424-7768

**Nunavut**

Gouvernement du Nunavut  
Ministère de la Justice  
C.P. 1000, succ. 570  
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0  
Attention: Surintendant des valeurs  
mobilières  
Téléphone : 867-975-6590

**Yukon**

Gouvernement du Yukon  
Bureau du surintendant des valeurs  
mobilières du Yukon  
Ministère des Services aux collectivités  
P.O. Box 2703 C-6  
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6  
À l'attention du surintendant des  
valeurs mobilières  
Téléphone : 867-667-5466

**Organisme d'autoréglementation**

Organisme canadien de  
réglementation du commerce des  
valeurs mobilières  
121 King Street West, Suite 2000  
Toronto (Ontario) M5H 3T9  
À l'attention du responsable de la  
protection des renseignements  
personnels  
Téléphone : 416-364-6133  
Courriel : PrivacyOfficer@iircc.ca ».

**ANNEXE 33-109A3**  
**ÉTABLISSEMENTS AUTRES QUE LE SIÈGE**  
**(article 3.2)**

**MISE EN GARDE – Commet une infraction quiconque donne sciemment des renseignements faux ou trompeurs à l'agent responsable ou à l'autorité en valeurs mobilières.**

**ATTESTATION**

J'atteste au nom de la société ce qui suit à l'agent responsable, ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières, de chaque territoire dans lequel la société présente le présent formulaire et à tout OAR compétent :

- j'ai lu ce formulaire et compris tous les éléments qui y sont abordés, notamment les questions;
- si l'établissement précisé dans ce formulaire est une résidence, la personne physique qui y exerce des activités a rempli le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4;
- à ma connaissance et après une demande de renseignements raisonnable, tous les renseignements qu'il contient sont véridiques et complets.

Format BDNI :

- ☐ Je, le représentant autorisé de la société, présente ces renseignements en fonction du pouvoir qu'elle m'a délégué.
- ☐ En cochant cette case, je, le représentant autorisé de la société, atteste ce qui suit :
- a) la société m'a fourni tous les renseignements présentés dans ce formulaire, notamment ce qui suit :
- b) elle atteste ce qui précède.

Format différent du format BDNI :

En signant ci-dessous, j'atteste au nom de la société ce qui précède.

Nom de la société :

Nom du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer : \_\_\_\_\_

Titre du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer : \_\_\_\_\_

Signature du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM/JJ)

**INSTRUCTIONS GÉNÉRALES**

Ce formulaire doit être rempli et présenté aux agents responsables ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières, ou aux organismes d'autoréglementation (OAR) compétents pour les aviser qu'un établissement a été ouvert ou fermé, ou que les renseignements sur un établissement ont été modifiés.

Cochez la case appropriée et remplissez le formulaire au complet :

- ☐ Ouverture d'un établissement
- ☐ Fermeture d'un établissement

- ☐ Modification des renseignements présentés précédemment au sujet d'un établissement. Précisez clairement les renseignements modifiés.

### Comment présenter ce formulaire

Présentez ce formulaire sur le site Web de la Base de données nationale d'inscription (BDNI) en format BDNI, à l'adresse [www.nrd.ca](http://www.nrd.ca).

Si vous vous prévaluez de la dispense pour difficultés temporaires prévue à l'article 5.1 de la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription*, vous pouvez présenter ce formulaire dans un format différent du format BDNI.

### Rubrique 1 Type d'établissement

Succursale ou établissement ☐

Sous-succursale (membres de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels seulement) ☐

### Rubrique 2 Superviseur ou directeur de succursale

Nom du superviseur désigné ou du directeur de succursale : \_\_\_\_\_

Numéro BDNI du superviseur désigné ou du directeur de succursale : \_\_\_\_\_

### Rubrique 3 Renseignements sur l'établissement

Adresse de l'établissement : \_\_\_\_\_  
(une case postale n'est pas une adresse valide)

Adresse postale (si elle est différente de l'adresse de l'établissement) : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Numéro de télécopieur : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

### Avis relatif à l'établissement qui est une résidence

Aux fins de l'application de la législation en valeurs mobilières et/ou de la législation sur les dérivés, y compris celle sur les contrats à terme standardisés sur marchandises, l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières peut avoir besoin d'accéder à l'établissement afin d'y vérifier les dossiers de la société inscrite. S'il y a lieu, l'OAR peut aussi demander à y accéder pour l'application de ces règles.

Si l'établissement précisé dans ce formulaire est une résidence, l'agent responsable, l'autorité en valeurs mobilières ou l'OAR peuvent demander le consentement pour y entrer.

Tout refus de consentement peut empêcher l'agent responsable, l'autorité en valeurs mobilières ou l'OAR d'accéder aux dossiers que la société inscrite conserve dans l'établissement afin de déterminer s'il y a conformité avec la législation en valeurs mobilières ou la législation sur les dérivés (y compris celle sur les contrats à terme standardisés sur marchandises), ou avec les règles de l'OAR, et ainsi les amener à prendre des mesures à cet égard.

### Rubrique 4 Abrogée

### Rubrique 5 Abrogée



## **APPENDICE A Abrogée**

**ANNEXE 33-109A4**  
**INSCRIPTION D'UNE PERSONNE PHYSIQUE ET EXAMEN D'UNE PERSONNE PHYSIQUE AUTORISÉE**  
**(article 2.2)**

**MISE EN GARDE – Commet une infraction quiconque donne sciemment des renseignements faux ou trompeurs à l'agent responsable ou à l'autorité en valeurs mobilières.**

**ATTESTATION**

Personne physique

Je, la personne physique, atteste ce qui suit à l'agent responsable, ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières, de chaque territoire dans lequel je présente le présent formulaire ainsi qu'à tout organisme d'autoréglementation (OAR) compétent :

- j'ai lu ce formulaire et compris tous les éléments qui y sont abordés, notamment les questions et, si l'établissement est une résidence, la rubrique 9;
- j'ai discuté de ce formulaire avec un directeur de succursale, un superviseur, un dirigeant ou un associé de ma société parrainante et, à ma connaissance, celui-ci est convaincu que j'ai compris tous les éléments qui y sont abordés, notamment les questions;
- à ma connaissance et après une demande de renseignements raisonnable, tous les renseignements qu'il contient sont véridiques et complets;
- le cas échéant, je limiterai mes activités à celles qui sont autorisées dans ma catégorie d'inscription et par tout OAR.

Je consens à la collecte directe ou indirecte de mes renseignements personnels par chaque agent responsable, autorité en valeurs mobilières et OAR ainsi qu'à leur utilisation des façons prévues à la rubrique 20.

Société

J'atteste au nom de la société ce qui suit à l'agent responsable, ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières, de chaque territoire dans lequel la société présente le présent formulaire et à tout OAR compétent :

- la personne physique dont le nom figure dans ce formulaire sera embauchée par la société parrainante comme personne physique inscrite ou personne physique autorisée;
- j'ai discuté de ce formulaire avec la personne physique, ou un directeur de succursale, un superviseur, un dirigeant ou un associé en a discuté avec elle, et, à ma connaissance, elle comprend tous les éléments qui y sont abordés, notamment les questions.

Format BDNI :

- ☐ Je, le représentant autorisé de la société, présente ces renseignements en fonction du pouvoir délégué par la société et la personne physique indiquées dans le présent formulaire. En cochant cette case, j'atteste ce qui suit :
- a) la société m'a fourni tous les renseignements figurant dans ce formulaire et atteste ce qui précède;
  - b) la personne physique a fourni à la société tous les renseignements qui y sont présentés et atteste ce qui précède;
  - c) la personne physique a fourni le consentement susmentionné à la collecte et à l'utilisation de ses renseignements personnels.

Format différent du format BDNI :

### Personne physique

En signant ci-dessous, je, la personne physique, atteste ce qui précède et consens à la collecte directe ou indirecte et à l'utilisation de mes renseignements personnels.

Signature de la personne physique : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM/JJ)

### Société

En signant ci-dessous, j'atteste au nom de la société ce qui précède.

Nom de la société : \_\_\_\_\_

Nom du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer : \_\_\_\_\_

Titre du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer : \_\_\_\_\_

Signature du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM/JJ)

## **INSTRUCTIONS GÉNÉRALES**

Ce formulaire doit être rempli et présenté aux agents responsables ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières, ou à l'organisme d'autoréglementation (OAR) lorsqu'une personne physique :

- demande à s'inscrire dans une catégorie;
- demande un examen en tant que personne physique autorisée.

Un seul formulaire doit être présenté, même pour une demande d'inscription dans plusieurs catégories. Ce formulaire sert aussi à demander un examen en tant que personne physique autorisée. Une case postale n'est pas une adresse valide pour l'établissement.

## **Terminologie**

Dans le présent formulaire, les expressions « actionnaire important » et « actionnaire » désignent tout actionnaire qui, au total, est directement ou indirectement propriétaire de titres lui assurant 10 % ou plus des droits de vote rattachés à l'ensemble des titres avec droit de vote en circulation.

L'expression « dérivés » désigne les instruments financiers comme les contrats à terme standardisés, notamment les contrats négociables, les options sur contrats à terme et les swaps dont le cours, la valeur ou les obligations de paiement sont fonction d'un ou de plusieurs éléments sous-jacents. Les dérivés peuvent se présenter sous la forme d'instruments, de contrats ou de titres.

L'expression « personne autorisée » désigne, à l'égard d'un membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM), une personne qui est un associé, un administrateur, un dirigeant, un salarié ou un mandataire du membre et qui est autorisée par l'OCRCVM ou par un autre OAR canadien à remplir toute fonction prescrite par le règlement intérieur, les règlements ou les politiques de l'OCRCVM ou d'un autre OAR canadien.

L'expression « société parrainante » désigne la société inscrite au sein de laquelle vous exercerez vos fonctions à titre de personne physique inscrite ou autorisée.



L'expression « titre de CFA » désigne le titre obtenu au terme du programme d'étude des analystes financiers agréés élaboré et administré par le CFA Institute, selon l'appellation qui lui est donnée à la date d'entrée en vigueur de la présente règle, ainsi que tout programme antérieur ou postérieur dont la portée et le contenu ne sont pas sensiblement moindres que ceux du programme en question.

L'expression « titre de gestionnaire de placements canadien » désigne le titre obtenu au terme du programme d'études pour les gestionnaires de placements canadiens élaboré et administré par Formation mondiale CSI Inc., selon l'appellation qui lui est donnée à la date d'entrée en vigueur de la présente règle, ainsi que tout programme antérieur ou postérieur dont la portée et le contenu ne sont pas sensiblement moindres que ceux du programme en question.

Les mots « vous », « votre » et « personne physique » désignent la personne physique qui demande à s'inscrire ou qui dépose ce formulaire en tant que personne physique autorisée en vertu de la législation en valeurs mobilières et (ou) de la législation sur les dérivés.

## **Comment présenter ce formulaire**

### **Format BDNI**

Présentez ce formulaire sur le site Web de la Base de données nationale d'inscription (BDNI) en format BDNI, à l'adresse [www.nrd.ca](http://www.nrd.ca). Si vous avez des questions, adressez-vous au service de la conformité, de l'inscription ou des affaires juridiques de la société parrainante ou à un avocat possédant de l'expérience en droit des valeurs mobilières, ou encore consultez le site Web d'information de la BDNI, à l'adresse [www.nrd-info.ca](http://www.nrd-info.ca).

### **Format différent du format BDNI**

Si vous vous prévaluez de la dispense pour difficultés temporaires prévue à l'article 5.1 de la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription*, vous pouvez présenter ce formulaire dans un format différent du format BDNI.

Si l'espace prévu ne suffit pas, utilisez une autre feuille en indiquant clairement le numéro des rubriques et des questions. Remplissez et signez le formulaire, puis transmettez-le aux agents responsables, ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières, aux OAR ou aux autres autorités compétentes. Le nombre d'exemplaires originaux signés du formulaire à présenter dépend de la province ou du territoire et de l'agent responsable, de l'autorité en valeurs mobilières, ou de l'OAR.

Pour éviter tout retard dans le traitement de ce formulaire, veuillez répondre à toutes les questions qui s'appliquent à vous. Si vous avez des questions, adressez-vous au service de la conformité, de l'inscription ou des affaires juridiques de la société parrainante ou à un avocat possédant de l'expérience en droit des valeurs mobilières, ou encore consultez le site Web d'information de la BDNI, à l'adresse [www.nrd-info.ca](http://www.nrd-info.ca).

## **Rubrique 1 Nom**

### **1. Nom**

Nom de famille      Prénom      Deuxième prénom (s.o. ☐)      Troisième prénom (s.o. ☐)

Numéro BDNI (le cas échéant) : \_\_\_\_\_

### **2. Autres noms**

Utilisez-vous un autre nom que celui indiqué ci-dessus ou avez-vous déjà été connu sous d'autres noms, par exemple un surnom ou un nom marital?

Oui ☐      Non ☐

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir l'appendice A.

### 3. Utilisation d'autres noms

Utilisez-vous ou avez-vous déjà utilisé un nom ou exercé une activité sous un nom qui n'est pas un de ceux indiqués ci-dessus, par exemple le nom commercial d'une entreprise individuelle ou un nom d'équipe?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir l'appendice A.

## Rubrique 2 Adresse domiciliaire

Indiquez toutes vos adresses domiciliaires des dix dernières années, y compris celles à l'étranger.

### 1. Adresses domiciliaires actuelles et antérieures

\_\_\_\_\_  
Numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays, code postal

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Date de début de la résidence à cette adresse (AAAA/MM) : \_\_\_\_\_

Si vous demeurez à cette adresse depuis moins de dix ans, veuillez remplir l'appendice B.

### 2. Adresse postale

☐ Cochez cette case si votre adresse postale est la même que votre adresse domiciliaire actuelle. Sinon, fournissez les renseignements suivants :

\_\_\_\_\_  
Numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays, code postal

### 3. Adresse électronique professionnelle :

## Rubrique 3 Renseignements personnels

1. Date de naissance : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM/JJ)

2. Lieu de naissance : \_\_\_\_\_  
(ville, province, territoire ou État, pays)

3. Sexe : Féminin ☐ Masculin ☐

4. Couleur des yeux : \_\_\_\_\_

5. Couleur des cheveux : \_\_\_\_\_

6. Taille : \_\_\_\_\_ ☐ po ou \_\_\_\_\_ ☐ cm

7. Poids : \_\_\_\_\_ ☐ lb ou \_\_\_\_\_ ☐ kg

#### Rubrique 4 Citoyenneté

**1.** Renseignements sur la citoyenneté

Quel est votre pays de citoyenneté?

☐ Canada

☐ Autre, précisez : \_\_\_\_\_

**2.** Si vous êtes aussi citoyen d'un autre pays que le Canada, remplissez la section suivante.

☐ Cochez cette case si vous n'avez pas de passeport valide. Sinon, fournissez les renseignements suivants :

N° de passeport : \_\_\_\_\_

Date de délivrance : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM/JJ)

Lieu de délivrance: \_\_\_\_\_  
(ville, province, territoire ou État, pays)

#### Rubrique 5 Territoires d'inscription

**1.** Déposez-vous ce formulaire sous le régime de passeport ou en vertu d'un mode d'interaction pour l'inscription?

Ne cochez la case « Non » que si :

a) vous demandez à vous inscrire dans votre territoire principal seulement;

b) vous demandez un examen en tant que personne physique autorisée

et si vous n'êtes inscrit en vertu de la législation en valeurs mobilières d'aucun territoire du Canada.

Oui ☐ Non ☐

**2.** Indiquez, en cochant la case appropriée, chaque territoire dans lequel vous demandez à vous inscrire ou, si vous demandez un examen en tant que personne physique autorisée, chaque territoire dans lequel votre société parrainante est inscrite :

☐ Tous les territoires

☐ Alberta

☐ Colombie-Britannique

☐ Île-du-Prince-Édouard

☐ Manitoba

☐ Nouveau-Brunswick

☐ Nouvelle-Écosse

☐ Nunavut

☐ Ontario

- ☐ Québec
- ☐ Saskatchewan
- ☐ Terre-Neuve-et-Labrador
- ☐ Territoires du Nord-Ouest
- ☐ Yukon

## **Rubrique 6 Catégories d'inscription**

1. À l'appendice C, cochez la case correspondant à chaque catégorie dans laquelle vous demandez à vous inscrire en tant que personne physique ou demandez un examen en tant que personne physique autorisée. Si vous demandez un examen en tant que personne physique autorisée, cochez la case correspondant à chaque catégorie qui décrit le poste que vous occupez au sein de votre société parrainante.
2. Si vous demandez à vous inscrire au Québec en tant que représentant de courtier en épargne collective ou de courtier en plans de bourse d'études, indiquez si vous êtes couvert par l'assurance responsabilité professionnelle de votre société parrainante.

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « non », veuillez fournir les renseignements suivants :

Nom de votre assureur : \_\_\_\_\_

Numéro de police : \_\_\_\_\_

## **Rubrique 7 Domicile élu et mandataire aux fins de signification**

### **1. Domicile élu**

Vous devez avoir un domicile élu dans chaque province ou territoire dans lequel vous présentez ce formulaire. Vous pouvez indiquer une adresse domiciliaire ou une adresse professionnelle, mais une case postale ne constitue pas un domicile élu acceptable. Veuillez remplir l'appendice D pour chaque domicile élu supplémentaire que vous indiquez.

Domicile élu : \_\_\_\_\_  
(numéro, rue, ville, province ou territoire, code postal)

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Numéro de télécopieur : \_\_\_\_\_ (le cas échéant)

Adresse électronique professionnelle : \_\_\_\_\_

### **2. Mandataire aux fins de signification**

Si vous avez désigné un mandataire aux fins de signification, veuillez fournir les renseignements ci-dessous pour chaque province ou territoire dans lequel vous avez un mandataire. L'adresse de votre mandataire doit être le domicile élu indiqué ci-dessus. Si votre mandataire n'est pas une personne physique, indiquez le nom de votre personne-ressource.

Nom du mandataire : \_\_\_\_\_

Personne-ressource : \_\_\_\_\_  
Nom de famille Prénom

## Rubrique 8 Compétences

### 1. Renseignements sur les cours, les examens, les titres ou la formation

Indiquez à l'appendice E chaque cours, examen et titre qui remplit les conditions suivantes :

- il est obligatoire pour les catégories d'inscription ou les catégories d'autorisation d'un OAR dans lesquelles vous demandez à vous inscrire. ;
- vous l'avez réussi ou, si vous faites votre demande auprès de l'OCRCVM, vous en avez été dispensé.  
☐ Cochez cette case si vous n'êtes pas tenu de suivre de cours, de passer d'examens ou d'obtenir de titres en vertu de la législation en valeurs mobilières ou de la législation sur les dérivés (y compris celle sur les contrats à terme standardisés sur marchandises), ou des règles d'un OAR.

### 2. Numéros d'étudiant

Le cas échéant, indiquez ci-dessous vos numéros d'étudiant pour les cours que vous avez réussis :

Formation mondiale CSI : \_\_\_\_\_

Institut IFSE : \_\_\_\_\_

Institut des banquiers canadiens (IBC) : \_\_\_\_\_

CFA Institute : \_\_\_\_\_

Advocis : \_\_\_\_\_

Association des distributeurs de REEE du Canada : \_\_\_\_\_

Autre : \_\_\_\_\_

### 3. Refus de dispense

Un organisme de réglementation des valeurs mobilières ou des dérivés ou un OAR a-t-il déjà refusé de vous dispenser d'une obligation relative à un cours, un examen, un titre ou l'expérience?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir l'appendice F.

### 4. Expérience pertinente en valeurs mobilières

Si vous êtes une personne physique qui présentez une demande d'autorisation de l'OCRCVM, cochez la case « Sans objet ».

Avez-vous de l'expérience pertinente en valeurs mobilières?

Oui ☐ Non ☐ Sans objet ☐

Si vous avez répondu « Oui », veuillez remplir l'appendice F.

## Rubrique 9

## Établissement d'emploi

1. Fournissez les renseignements suivants sur votre nouvelle société parrainante. Si vous projetez de travailler à plus d'un établissement, fournissez les renseignements sur l'établissement où vous exercerez principalement vos activités. Si vous remplissez ce formulaire seulement parce que vous êtes une personne physique autorisée mais que vous n'êtes pas employé par la société parrainante et que vous n'agissez pas comme son mandataire, cochez la case « Sans objet ».

Numéro BDNI de l'établissement : \_\_\_\_\_

Numéro d'identification unique (facultatif) : \_\_\_\_\_

Adresse de l'établissement :

\_\_\_\_\_  
(numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays, code postal)

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Numéro de télécopieur : \_\_\_\_\_

Sans objet ☐

2. Si le siège de la société est situé à l'étranger et (ou) que vous n'êtes pas résident du Canada, indiquez l'adresse de l'établissement où vous exercerez principalement vos activités. Si vous remplissez ce formulaire seulement parce que vous êtes une personne physique autorisée mais que vous n'êtes pas employé par la société parrainante et que vous n'agissez pas comme son mandataire, cochez la case « Sans objet ».

Adresse de l'établissement :

\_\_\_\_\_  
(numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays, code postal)

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Numéro de télécopieur : \_\_\_\_\_

Sans objet ☐

[Les points 3, 4 et 5 s'appliquent lorsque le format est différent du format BDNI.]

3. Type d'établissement :

☐ Siège

☐ Succursale ou établissement

☐ Sous-succursale (membres de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels seulement)

4. Nom du superviseur ou du directeur de succursale : \_\_\_\_\_

5. ☐ Cochez cette case si l'adresse postale de l'établissement est la même que celle de l'établissement indiquée ci-dessus. Si ce n'est pas le cas, veuillez fournir les renseignements ci-dessous :

Adresse postale :

\_\_\_\_\_  
(numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays, code postal)

## 6. Avis relatif à l'établissement qui est une résidence

Aux fins de l'application de la législation en valeurs mobilières et/ou de la législation sur les dérivés, y compris celle sur les contrats à terme standardisés sur marchandises, l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières peut avoir besoin d'accéder à l'établissement afin d'y vérifier les dossiers de la société inscrite. S'il y a lieu, l'OAR peut aussi demander à y accéder pour l'application de ces règles.

Si l'établissement précisé dans ce formulaire est une résidence, l'agent responsable, l'autorité en valeurs mobilières ou l'OAR peuvent demander le consentement pour y entrer.

Tout refus de consentement peut empêcher l'agent responsable, l'autorité en valeurs mobilières ou l'OAR d'accéder aux dossiers que la société inscrite conserve dans l'établissement afin de déterminer s'il y a conformité avec la législation en valeurs mobilières ou la législation sur les dérivés (y compris celle sur les contrats à terme standardisés sur marchandises), ou avec les règles de l'OAR, et ainsi les amener à prendre des mesures à cet égard.

### Rubrique 10 Activités à déclarer

#### 1. Activités exercées auprès de votre société parrainante

*Instructions : Décrivez tous vos rôles et responsabilités auprès de votre société parrainante, qu'ils aient ou non un lien avec les valeurs mobilières (par exemple, la vente de titres, l'examen de documents de commercialisation, du soutien informatique, la négociation de contrats d'emploi, la vente de produits et de services bancaires et d'assurance). Ajoutez toute autre information au sujet du poste que vous occupez auprès de votre société parrainante qui, selon vous, serait pertinente pour l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières (par exemple, si votre rôle est spécialisé). Ainsi, si vous demandez à être inscrit à titre de représentant-conseil dont l'activité se limite à la gestion des relations avec les clients, veuillez l'indiquer comme suit dans l'appendice G : « Personne physique demandant l'inscription à titre de représentant-conseil – gestion des relations avec les clients »;*

Veillez remplir l'appendice G relativement à vos rôles et responsabilités auprès de votre société parrainante.

#### 2. Activités externes à déclarer

*Instructions : Tenez compte de toutes les activités auxquelles vous participez ailleurs qu'auprès de votre société parrainante, que vous receviez ou non une rémunération en contrepartie et qu'il s'agisse ou non d'activités professionnelles. Les activités exercées pour une entité du même groupe sont considérées comme des activités externes à votre société parrainante. Si l'une des catégories suivantes décrit une ou plusieurs de vos activités, veuillez remplir un appendice G distinct pour chaque activité ou entité. Si plusieurs activités sont exercées pour une entité, ne remplissez qu'un seul appendice G pour l'ensemble d'entre elles.*

*Il n'y a pas lieu de déclarer les activités non rémunérées ne faisant pas partie des catégories 1 à 5 (soit, en règle générale, celles qui ne comportent pas la prestation de services financiers ou de services en valeurs mobilières et qui ne sont pas des postes d'influence, comme le fait d'être entraîneur de soccer dans une ligue pour enfants).*

##### Catégorie 1 – Activités exercées auprès d'une autre société inscrite

*Instructions : Déclarez les activités exercées auprès de sociétés inscrites autres que votre société parrainante. Toutes les activités appartenant à cette catégorie doivent être déclarées, que vous receviez ou non une rémunération en contrepartie. Un actionnaire important s'entend de tout actionnaire qui, au total, est directement ou indirectement propriétaire de titres lui assurant 10 % ou plus des droits de vote rattachés à l'ensemble des titres avec droit de vote en circulation.*

Si vous êtes un administrateur, un dirigeant, un salarié, un entrepreneur, un consultant, un mandataire ou un fournisseur de services d'une société inscrite autre que votre

société parrainante, que vous occupez tout autre poste équivalent auprès de cette société ou, encore, que vous en êtes un actionnaire important ou un associé, veuillez remplir un appendice G distinct à son égard.

Catégorie 2 – Activités exercées auprès d'une entité qui reçoit une rémunération d'une société inscrite

Si vous êtes un administrateur, un dirigeant, un salarié, un entrepreneur, un consultant ou un mandataire d'une entité visée, que vous occupez tout autre poste équivalent auprès d'elle ou, encore, que vous en êtes un actionnaire important ou un associé, veuillez remplir un appendice G distinct à son égard.

Dans cette catégorie, une « entité visée » désigne une entité qui reçoit une rémunération d'une société inscrite pour les activités que vous exercez pour votre société parrainante ou une autre société inscrite.

Catégorie 3 – Autres activités liées aux valeurs mobilières

*Instructions : Toutes les activités appartenant à cette catégorie doivent être déclarées, que vous receviez ou non une rémunération en contrepartie. Il n'est pas nécessaire de déclarer une activité caritative ou toute autre activité de financement ne comportant pas l'émission de titres ou de dérivés.*

Si, à tout moment au cours des 7 dernières années, vous avez directement participé à une collecte de capitaux pour une entité au moyen de l'émission de titres ou de dérivés ou à la promotion de titres ou de dérivés d'une entité en vue de leur placement dans le cadre d'activités exercées ailleurs qu'auprès de votre société parrainante ou d'une autre société inscrite, veuillez remplir un appendice G distinct pour chacune de ces entités.

Les administrateurs et dirigeants d'émetteurs assujettis et d'entités qui, à tout moment au cours des 7 dernières années, ont réuni des capitaux au moyen de l'émission de titres ou de dérivés sont considérés avoir directement participé à une telle collecte pour cette entité.

Catégorie 4 – Prestation de services financiers ou de services liés aux finances

*Instructions : Toutes les activités appartenant à cette catégorie doivent être déclarées, que vous receviez ou non une rémunération en contrepartie. Par exemple, les activités bénévoles en lien avec votre connaissance des services financiers ou des services en valeurs mobilières doivent être déclarées sous cette catégorie, tout comme le fait que vous êtes le propriétaire ou un dirigeant d'une entité fournissant pareils services. Un actionnaire important s'entend de tout actionnaire qui, au total, est directement ou indirectement propriétaire de titres lui assurant 10 % ou plus des droits de vote rattachés à l'ensemble des titres avec droit de vote en circulation.*

Veuillez remplir un appendice G distinct pour chaque activité, le cas échéant, si vous répondez à l'un des critères suivants :

- vous vendez ou négociez des polices d'assurance, notamment à titre de courtier ou d'agent d'assurance;
- vous fournissez des produits et des services de prêt ou de dépôt, ou d'autres produits et services bancaires;
- vous exploitez une entreprise de services monétaires offrant, entre autres, des services d'échange de devises, de transfert de fonds ou, encore, d'émission et d'encaissement de mandats, de chèques de voyage ou d'instruments similaires;
- vous facilitez ou administrez des prêts hypothécaires, notamment à titre de courtier ou d'agent hypothécaire, ou d'administrateur d'hypothèques;
- vous remplissez des déclarations de revenus ou fournissez des conseils fiscaux;



- vous aidez à établir des programmes financiers à long terme, notamment en fournissant des conseils financiers ou en matière de planification financière (y compris la planification successorale);
- vous fournissez des services de financement des sociétés, notamment à titre de contrôleur, de trésorier et de chef des finances;
- vous fournissez à des personnes en difficultés financières des conseils en restructuration du crédit ou de dettes;
- vous êtes un conseiller en régimes de retraite;
- vous fournissez des conseils sur les fusions et acquisitions;
- vous fournissez des services de comptabilité ou de tenue de comptes;
- vous effectuez une surveillance ou un examen indépendant, ou fournissez une opinion d'expert en ce qui a trait à la gestion des actifs financiers d'une entité;
- vous octroyez des prêts ou acceptez des dépôts d'argent (par exemple en tant qu'institution financière non bancaire offrant d'autres formes de financement).
- vous offrez d'autres services financiers ou liés aux finances que ceux énumérés ci-dessus.

Veillez également remplir un appendice G pour chaque activité, le cas échéant, si vous êtes un administrateur ou un dirigeant d'une entité qui fournit au moins l'un des services susmentionnés, que vous occupez tout autre poste équivalent auprès d'elle ou, encore, que vous en êtes un actionnaire important ou un associé actif.

#### Catégorie 5 – Postes d'influence

*Instructions : Tous les postes d'influence (par exemple, médecin, chef d'un organisme religieux) doivent être déclarés, que vous receviez ou non une rémunération en contrepartie. Pour obtenir des indications, veuillez aussi consulter l'article 13.4.3 de la Norme canadienne 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites et de l'instruction complémentaire connexe.*

Veillez remplir un appendice G distinct pour chaque poste d'influence que vous occupez.

#### **Rubrique 11 Emplois et autres activités antérieurs**

Indiquez à l'appendice H vos antécédents professionnels pour les dix dernières années.

#### **Rubrique 12 Démissions, licenciements et congédiements**

*Instructions : Déclarez toute allégation qui pesait sur vous au moment de votre démission, licenciement ou congédiement, même si elle n'en est pas le motif. Les objectifs de vente ne sont pas considérés comme une norme de conduite d'une société parrainante.*

Avez-vous déjà démissionné ou été licencié ou congédié, ou a-t-on déjà mis fin à votre contrat au moment où des allégations selon lesquelles vous auriez commis les actes suivants pesaient sur vous :

1. une infraction à une loi, à un règlement, à une décision d'un tribunal ou d'un organisme de réglementation, à une règle ou à un règlement administratif, ou un manquement à une norme de conduite d'une société parrainante ou de toute organisation professionnelle?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », remplissez la rubrique 12.1 de l'appendice I.

2. l'omission de superviser adéquatement la conformité aux lois, aux règlements, aux décisions d'un tribunal ou d'un organisme de réglementation, aux règles ou aux règlements administratifs ou à toute norme de conduite d'une société parrainante ou de toute organisation professionnelle?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », remplissez la rubrique 12.2 de l'appendice I.

3. une fraude ou un détournement de biens, y compris un vol?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », remplissez la rubrique 12.3 de l'appendice I.

### **Rubrique 13 Renseignements concernant la réglementation**

Les questions ci-dessous s'appliquent à l'égard de tout territoire du Canada et tout territoire étranger.

#### **1. Réglementation des valeurs mobilières et des dérivés**

- a) À l'exception de votre inscription ou autorisation à titre de personne physique autorisée sous ce numéro BDNI, êtes-vous actuellement ou avez-vous déjà été inscrit auprès de l'organisme de réglementation des valeurs mobilières et (ou) des dérivés comme courtier ou conseiller en valeurs mobilières (et) ou en dérivés ou détenez-vous actuellement ou avez-vous déjà détenu un permis délivré par cet organisme pour agir à ce titre?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », remplissez la rubrique 13.1a de l'appendice J.

- b) L'inscription comme courtier ou conseiller en valeurs mobilières et (ou) en dérivés ou un permis pour agir à ce titre vous a-t-il déjà été refusé?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la rubrique 13.1b de l'appendice J.

- c) A-t-on déjà refusé de vous accorder une dispense d'inscription prévue par la législation en valeurs mobilières et (ou) la législation sur les dérivés, à l'exception du refus de dispense visé au paragraphe 3 de la rubrique 8 du présent formulaire?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la rubrique 13.1c de l'appendice J.

- d) Faites-vous actuellement ou avez-vous déjà fait l'objet de mesures disciplinaires ou d'une ordonnance prononcée à la suite de mesures disciplinaires en vertu de la législation en valeurs mobilières et (ou) de la législation sur les dérivés?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la rubrique 13.1d de l'appendice J.

#### **2. Réglementation des OAR**

- a) À l'exception de votre autorisation accordée sous ce numéro BDNI, êtes-vous ou avez-vous déjà été une personne autorisée d'un OAR ou d'un organisme similaire?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la rubrique 13.2a de l'appendice J.

b) Vous a-t-on déjà refusé de devenir une personne autorisée d'un OAR ou d'un organisme similaire?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la rubrique 13.2b de l'appendice J.

c) Faites-vous actuellement ou avez-vous déjà fait l'objet de mesures disciplinaires prises par un OAR ou un organisme similaire?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la rubrique 13.2c de l'appendice J.

### 3. Autre réglementation

*Instructions : Ne déclarez que l'inscription ou les permis permettant d'exercer des activités auprès du public.*

a) Êtes-vous ou avez-vous déjà été inscrit ou avez-vous déjà détenu un permis pour exercer auprès du public d'autres activités que des activités de courtage ou de conseil en valeurs mobilières et (ou) en dérivés (par exemple, comme agent d'assurance, agent immobilier, comptable, avocat, enseignant, médecin, ou courtier ou agent hypothécaire )?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la rubrique 13.3a de l'appendice J.

b) Vous a-t-on déjà refusé une inscription ou un permis en vertu d'une loi relativement à vos activités non liées aux valeurs mobilières ou aux dérivés?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la rubrique 13.3b de l'appendice J.

c) Faites-vous actuellement ou avez-vous déjà fait l'objet de mesures disciplinaires en vertu d'une loi relativement à vos activités non liées aux valeurs mobilières ou aux dérivés?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la rubrique 13.3c de l'appendice J.

### Rubrique 14 Renseignements sur les infractions criminelles

Vous devez déclarer toutes les infractions, notamment les suivantes :

- une infraction criminelle en vertu des lois du Canada, telles que le Code criminel (L.R.C. 1985, chapitre C-46), la Loi de l'impôt sur le revenu (L.R.C. 1985, chapitre 1 (5<sup>e</sup> suppl.)), la Loi sur la concurrence (L.R.C. 1985, chapitre C-34), la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (L.C. 2001, chapitre 27) et la Loi réglementant certaines drogues et autres substances (L.C. 1996, chapitre 19), même dans les cas suivants :
  - une suspension de casier a été ordonnée en vertu de la Loi sur le casier judiciaire (L.R.C. 1985, chapitre C-47);
  - une absolution inconditionnelle ou sous conditions a été accordée en vertu du Code criminel;

- une infraction criminelle en vertu des lois d'un territoire étranger, comme des infractions criminelles en vertu des lois fédérales et étatiques américaines;
- une infraction criminelle, en réponse aux questions 14.2 et 14.4, pour laquelle :
  - vous ou toute entité dont vous étiez un associé, un administrateur, un dirigeant ou un actionnaire important avez été reconnu coupable;
  - vous ou toute entité dont vous étiez un associé, un administrateur, un dirigeant ou un actionnaire important avez participé au Programme de mesures de rechange, programme de déjudiciarisation, ou à tout autre programme de règlement extrajudiciaire au cours des 3 années précédentes, même si une suspension de casier a été ordonnée en vertu Loi sur le casier judiciaire;

Vous n'êtes pas tenu de déclarer ce qui suit :

- les accusations d'infractions punissables par voie de déclaration sommaire de culpabilité qui sont suspendues depuis au moins 6 mois;
- les accusations criminelles qui sont suspendues depuis au moins 1 an;
- les infractions à la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (L.C. 2002, chapitre 1);
- les infractions pour excès de vitesse ou stationnement interdit.

Sous réserve des exceptions ci-dessus.

1. Y a-t-il une accusation en instance ou suspendue contre vous relativement à une infraction criminelle?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la rubrique 14.1 de l'appendice K.

2. Avez-vous déjà été reconnu coupable d'une infraction criminelle, omis de contester votre culpabilité ou obtenu une absolution inconditionnelle ou sous conditions pour une infraction criminelle?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la rubrique 14.2 de l'appendice K.

3. À votre connaissance, y a-t-il une accusation en instance ou suspendue relativement à une infraction criminelle contre une entité dont vous étiez associé, administrateur, dirigeant ou actionnaire important au moment où les faits reprochés ont eu lieu?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la rubrique 14.3 de l'appendice K.

4. À votre connaissance, une entité a-t-elle déjà été reconnue coupable d'une infraction criminelle, omis de contester sa culpabilité ou obtenu une absolution inconditionnelle ou sous conditions pour une infraction criminelle lorsque vous en étiez associé, administrateur, dirigeant ou actionnaire important?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la rubrique 14.4 de l'appendice K.

## Rubrique 15 Renseignements sur les poursuites civiles

Les questions ci-dessous s'appliquent à l'égard de tout territoire du Canada et de tout territoire étranger.

1. Faites-vous ou une société dont vous êtes ou étiez associé, administrateur, dirigeant ou actionnaire important fait-elle actuellement l'objet d'une poursuite civile pour fraude, vol, dol, fausses déclarations ou manquement similaire?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la rubrique 15.1 de l'appendice L.

2. Avez-vous ou une société dont vous êtes ou étiez associé, administrateur, dirigeant ou actionnaire important a-t-elle déjà été défendeur ou intimé dans une poursuite civile dans laquelle des allégations de fraude, de vol, de dol, de fausses déclarations ou de manquement similaire ont été prouvées dans un jugement?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la rubrique 15.2 de l'appendice L.

## Rubrique 16 Renseignements sur la situation financière

1. **Faillites, insolvabilités, propositions de consommateur et arrangements avec les créanciers**

*Instructions : Vous devez déclarer l'information qui suit **peu importe le moment où l'événement s'est produit (même s'il remonte à plus de 7 ans)**.*

*Cette information est obligatoire même si vous ou l'entité avez été libéré de la faillite.*

En vertu des lois de tout territoire du Canada ou de tout territoire étranger, l'un des événements suivants s'est-il déjà produit à **votre** égard ou à celui d'une **entité** dont vous étiez un associé, un administrateur, un dirigeant ou un actionnaire important :

- a) une requête de mise en faillite, une cession volontaire en faillite ou une procédure analogue (peu importe le moment où l'événement s'est produit, même s'il remonte à plus de 7 ans, et même si vous ou l'entité avez été libéré de la faillite)?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la rubrique 16.1a de l'appendice M.

- b) une proposition, notamment une proposition de consommateur, en vertu d'une loi sur la faillite ou l'insolvabilité ou une procédure analogue?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la rubrique 16.1b de l'appendice M.

- c) des procédures intentées en vertu d'une loi relative à la liquidation ou à la dissolution de l'entité, ou en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (L.R.C. 1985, c. C-36)?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la rubrique 16.1c de l'appendice M.

- d) une procédure, un arrangement ou un concordat avec des créanciers?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la rubrique 16.1d de l'appendice M.

**2. Dettes**

Au cours des 10 dernières années :

- avez-vous été incapable d'acquitter une obligation financière de 10 000 \$ ou plus à son échéance;
- à votre connaissance, une entité dont vous étiez un associé, un administrateur, un dirigeant ou un actionnaire important a-t-elle déjà été incapable d'acquitter une obligation financière de 10 000 \$ ou plus à son échéance?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la rubrique 16.2 de l'appendice M.

**3. Cautionnement ou assurance détournement et vol**

Vous a-t-on déjà refusé un cautionnement ou une assurance détournement et vol?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la rubrique 16.3 de l'appendice M.

**4. Saisies-arrêts, saisies en mains tierces, jugements non exécutés ou directives de paiement**

Une autorité gouvernementale ou une autorité de réglementation ou un tribunal d'un territoire a-t-il déjà prononcé ce qui suit à l'égard des personnes suivantes :

- vous-même, concernant vos dettes;
- à votre connaissance, une entité concernant les dettes qu'elle a contractées alors que vous en étiez un associé, un administrateur, un dirigeant ou un actionnaire important:

|                                             | Oui                      | Non                      |
|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| une saisie-arrêt ou saisie en mains tierces | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| un jugement non exécuté                     | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| une directive de paiement                   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la rubrique 16.4 de l'appendice M.

**Rubrique 17 Propriété de sociétés de valeurs mobilières et de dérivés**

Êtes-vous actuellement ou avez-vous déjà été associé ou actionnaire important d'une société, y compris votre société parrainante, dont les activités sont celles de courtier ou de conseiller en valeurs mobilières et (ou) en dérivés?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir l'appendice N.

**Rubrique 18 Mandataire aux fins de signification**

En présentant ce formulaire, vous attestez que, dans chaque territoire du Canada où vous avez désigné un mandataire aux fins de signification, vous avez procédé à la désignation conformément aux obligations applicables dans ce territoire.

## **Rubrique 19 Acceptation de compétence**

En présentant ce formulaire, vous acceptez d'être assujetti aux lois sur les valeurs mobilières et (ou) les dérivés de chaque territoire du Canada et au règlement intérieur, aux règlements, décisions et politiques (ci-après, les « règles ») des OAR auxquels vous le présentez. Vous acceptez notamment la compétence de tout tribunal ou toute instance se rapportant aux activités que vous exercez à titre de personne inscrite ou d'associé, d'administrateur ou de dirigeant d'une personne inscrite en vertu de ces lois ou à titre de personne autorisée en vertu de ces règles.

## **Rubrique 20 Avis et consentement relatifs à la collecte et à l'utilisation de renseignements personnels**

### **1. Avis de collecte et d'utilisation de renseignements personnels**

Vos renseignements personnels sont recueillis par les autorités en valeurs mobilières et OAR indiqués à l'appendice O, ou pour leur compte. Ceux-ci peuvent demander des renseignements vous concernant à toute autorité gouvernementale ou autorité de réglementation, à toute personne physique ou morale, à tout employeur ainsi qu'à tout autre organisme au Canada et à l'étranger.

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la législation en valeurs mobilières et/ou de la législation sur les dérivés applicable (y compris celle sur les contrats à terme standardisés sur marchandises) des autorités en valeurs mobilières et en vertu des règles d'un OAR, dont les coordonnées sont indiquées à l'appendice O. Leur collecte, utilisation et communication est faite conformément à la législation en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels.

Les autorités en valeurs mobilières recueillent ces renseignements principalement afin de faire respecter les obligations, de s'acquitter de leurs fonctions ou d'exercer leurs pouvoirs en vertu de la législation en valeurs mobilières et/ou de la législation sur les dérivés (y compris celle sur les contrats à terme standardisés sur marchandises) qu'elles administrent. De leur côté, les OAR le font pour administrer leurs règles et veiller à leur application.

Les renseignements que vous avez volontairement fournis dans le présent formulaire ou qui ont été obtenus indirectement avec votre autorisation peuvent être recueillis à l'un des moments suivants :

- au moment de votre demande;
- à tout moment pendant que vous êtes inscrit ou êtes une personne physique autorisée;
- au moment où votre société parrainante informe l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières, ou l'OAR que vous n'êtes plus autorisé à agir pour son compte ou n'êtes plus une personne physique autorisée à son égard.

Vous pouvez adresser vos questions sur la collecte, l'utilisation et la communication de ces renseignements à l'autorité en valeurs mobilières ou à l'OAR du territoire dans lequel ils sont présentés, aux coordonnées figurant à l'appendice O.

Certains renseignements, dont votre nom (notamment les pseudonymes, les noms commerciaux ou certains anciens noms), votre société parrainante et toute autre information pertinente concernant votre inscription, figureront dans un registre public des personnes physiques inscrites et, s'il y a lieu, sur la Liste des personnes sanctionnées.

Certaines autorités en valeurs mobilières peuvent communiquer à certaines entités, ou recevoir d'elles, des renseignements en vertu de dispositions distinctes de la législation en valeurs mobilières et/ou de la législation sur les dérivés (y compris celle sur les contrats à terme standardisés sur marchandises) qu'elles administrent, et les OAR peuvent communiquer ou recevoir des renseignements conformément à leurs règles. Le présent consentement et avis ne limite aucunement l'autorité, les pouvoirs, les

obligations ou les droits conférés à une autorité en valeurs mobilières par la législation ou les règlements en vigueur dans son territoire.

## 2. Consentement à la collecte et à l'utilisation de renseignements personnels

En présentant le présent formulaire, vous consentez à la collecte directe ou indirecte de vos renseignements personnels par chaque autorité en valeurs mobilières et OAR ainsi qu'à leur utilisation des façons susmentionnées.

Parmi les renseignements personnels recueillis, on compte les suivants :

- les renseignements personnels fournis dans le présent formulaire;
- les renseignements personnels fournis par votre société parrainante;
- les renseignements concernant l'inscription ou tout permis pour la prestation de services financiers;
- les dossiers relatifs aux mesures d'application de la loi, y compris les dossiers des autorités policières;
- les dossiers de crédit;
- les dossiers relatifs à une faillite ou à tout autre cas d'insolvabilité;
- les relevés d'emploi ainsi que toute information reçue d'un employeur;
- les dossiers et renseignements reçus d'entités avec lesquelles vous avez ou avez eu une relation à titre d'entrepreneur indépendant ou de mandataire;
- les renseignements personnels disponibles en ligne;
- les dossiers d'autorités gouvernementales ou d'autorités de réglementation, d'OAR ou d'organisations professionnelles;
- les dossiers relatifs à toute procédure judiciaire et utilisés lors de celle-ci, notamment les dossiers de probation.

## **Rubrique 21 Abrogée**

## **Rubrique 22 Abrogée**



APPENDICE A

Noms (rubrique 1)

Rubrique 1.2 Autres noms

Nom 1

\_\_\_\_\_  
Nom de famille      Prénom      Deuxième prénom (s.o. ☐)      Troisième prénom (s.o. ☐)

Raisons de l'utilisation de ce nom (par exemple, mariage, divorce, ordonnance du tribunal, nom d'usage courant, surnom).

Quand avez-vous utilisé ce nom? De : \_\_\_\_\_ À : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM) (AAAA/MM)

Nom 2

\_\_\_\_\_  
Nom de famille      Prénom      Deuxième prénom (s.o. ☐)      Troisième prénom (s.o. ☐)

Raisons de l'utilisation de ce nom (par exemple, mariage, divorce, ordonnance du tribunal, nom d'usage courant, surnom) : \_\_\_\_\_

Quand avez-vous utilisé ce nom? De : \_\_\_\_\_ À : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM) (AAAA/MM)

Nom 3

\_\_\_\_\_  
Nom de famille      Prénom      Deuxième prénom (s.o. ☐)      Troisième prénom (s.o. ☐)

Raisons de l'utilisation de ce nom (par exemple, mariage, divorce, ordonnance du tribunal, nom d'usage courant, surnom).

Quand avez-vous utilisé ce nom? De : \_\_\_\_\_ À : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM) (AAAA/MM)

Rubrique 1.3 Utilisation d'autres noms

Nom 1

\_\_\_\_\_  
Nom

Raisons de l'utilisation de cet autre nom (par exemple, nom commercial ou nom d'équipe) : \_\_\_\_\_

Si le nom est ou a été utilisé en lien avec une société parrainante, celle-ci en a-t-elle approuvé l'utilisation?

Oui ☐ Non ☐ Sans objet ☐

Quand avez-vous utilisé ce nom? De : À :  

(AAAA/MM)

(AAAA/MM)

Nom 2

Nom  
Raisons de l'utilisation de cet autre nom (par exemple, nom commercial ou nom d'équipe) :

Si le nom est ou a été utilisé en lien avec une société parrainante, celle-ci en a-t-elle approuvé l'utilisation?

Oui Non Sans objet

Quand avez-vous utilisé ce nom? De : À :  

(AAAA/MM)

(AAAA/MM)

Nom 3

Nom  
Raisons de l'utilisation de cet autre nom (par exemple, nom commercial ou nom d'équipe) :

Si le nom est ou a été utilisé en lien avec une société parrainante, celle-ci en a-t-elle approuvé l'utilisation?

Oui Non Sans objet

Quand avez-vous utilisé ce nom? De : À :  

(AAAA/MM)

(AAAA/MM)

APPENDICE B

Adresse domiciliaire (rubrique 2)

Rubrique 2.1 Adresses domiciliaires actuelles et antérieures

Si vous demeurez à cette adresse depuis moins de dix ans, indiquez toutes vos adresses des dix dernières années.

Il n'est pas nécessaire d'indiquer les codes postaux ou les numéros de téléphone correspondant à vos adresses antérieures.

Adresse 1

Adresse domiciliaire : \_\_\_\_\_  
(numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays)

Quand avez-vous demeuré à cetteDe : À :  
adresse? \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM) (AAAA/MM)

Adresse 2

Adresse domiciliaire : \_\_\_\_\_  
(numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays)

Quand avez-vous demeuré à cetteDe : À :  
adresse? \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM) (AAAA/MM)

Adresse 3

Adresse domiciliaire : \_\_\_\_\_  
(numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays)

Quand avez-vous demeuré à cetteDe : À :  
adresse? \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM) (AAAA/MM)

## APPENDICE C

### Catégories d'inscription (rubrique 6)

Cochez les cases correspondant aux catégories dans lesquelles vous demandez l'inscription, l'autorisation ou l'examen à titre de personne physique autorisée.

### Catégories communes à tous les territoires en vertu de la législation en valeurs mobilières

#### Catégories de sociétés (format différent du format BDNI seulement)

- ☐ Courtier en placement
- ☐ Courtier en épargne collective
- ☐ Courtier en plans de bourses d'études
- ☐ Courtier sur le marché dispensé
- ☐ Courtier d'exercice restreint
- ☐ Gestionnaire de portefeuille
- ☐ Gestionnaire de portefeuille d'exercice restreint
- ☐ Gestionnaire de fonds d'investissement

#### Catégories de personnes physiques et activités autorisées

- ☐ Représentant de courtier
- ☐ Représentant-conseil
- ☐ Représentant-conseil adjoint
- ☐ Personne désignée responsable
- ☐ Chef de la conformité
- ☐ Personne physique autorisée visée au paragraphe c de la définition de l'expression « personne physique autorisée » à l'article 1.1 de la Norme canadienne 33-109 sur les renseignements concernant l'inscription
- ☐ Dirigeant – Préciser le titre
- ☐ Administrateur
- ☐ Associé
- ☐ Actionnaire
- ☐ Directeur de succursale (membres de l'ACFM)
- ☐ Autorisation de l'OCRCVM

### OCRCVM

#### Catégories d'autorisation

- ☐ Haute direction
- ☐ Administrateur (industrie)
- ☐ Administrateur (autre industrie)
- ☐ Superviseur
- ☐ Investisseur
- ☐ Représentant inscrit
- ☐ Représentant en placement
- ☐ Gestionnaire de portefeuille
- ☐ Gestionnaire de portefeuille adjoint
- ☐ Négociateur

#### Catégories d'autorisation supplémentaires

- ☐ Chef de la conformité
- ☐ Chef des finances
- ☐ Personne désignée responsable

#### Produits

- ☐ Non-négociant
- ☐ Titres
- ☐ Options
- ☐ Contrats à terme et options sur contrats à terme
- ☐ Fonds mutuels seulement

**Client**

- ☐ Détail
- ☐ Institutionnel
- ☐ Sans objet

**Gestion de portefeuille**

- ☐ Gestion de portefeuille

**Catégories prévues par la législation locale sur les contrats à terme standardisés sur marchandises et les dérivés****Ontario****Catégories de sociétés**

- ☐ Conseiller financier en placement de produits dérivés
- ☐ Conseiller en placement de produits dérivés
- ☐ Directeur des placements de produits dérivés
- ☐ Négociant-commissionnaire en contrats à terme

**Catégories de personnes physiques et activités autorisées**

- ☐ Représentant – services-conseils
- ☐ Représentant
- ☐ Directeur de succursale
- ☐ Dirigeant – Préciser le titre
- ☐ Administrateur
- ☐ Associé
- ☐ Actionnaire
- ☐ Autorisation de l'OCRCVM

**Manitoba****Catégories de sociétés**

- ☐ Courtier (négociant)
- ☐ Courtier (négociant-commissionnaire en contrats à terme)
- ☐ Courtier (négociateur en bourse)
- ☐ Conseiller
- ☐ Catégorie locale

**Catégories de personnes physiques et activités autorisées**

- ☐ Négociateur en bourse
- ☐ Vendeur
- ☐ Directeur de bureau régional
- ☐ Conseiller
- ☐ Dirigeant – Préciser le titre
- ☐ Administrateur
- ☐ Associé
- ☐ Gestionnaire de portefeuille – contrats à terme
- ☐ Gestionnaire de portefeuille adjoint – contrats à terme
- ☐ Autorisation de l'OCRCVM
- ☐ Catégorie locale

**Québec****Catégories de sociétés**

- ☐ Courtier en dérivés
- ☐ Gestionnaire de portefeuille en dérivés

**Catégories de personnes physiques et activités autorisées**

- ☐ Représentant de courtier en dérivés
- ☐ Représentant-conseil en dérivés
- ☐ Représentant-conseil adjoint en dérivés

## APPENDICE D

### Domicile élu et mandataire aux fins de signification (rubrique 7)

#### Rubrique 7.1 Domicile élu

Vous devez avoir un domicile élu dans chaque province ou territoire dans lequel vous agissez à titre de personne physique inscrite ou autorisée ou demandez à le devenir. Une case postale ne constitue pas un domicile élu acceptable.

Domicile élu : \_\_\_\_\_  
(numéro, rue, ville, province ou territoire, code postal)

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ Numéro de télécopieur : \_\_\_\_\_

Adresse électronique professionnelle : \_\_\_\_\_

#### Rubrique 7.2 Mandataire aux fins de signification

Si vous avez désigné un mandataire aux fins de signification, veuillez fournir les renseignements ci-dessous. Le domicile élu indiqué dans la section précédente doit correspondre à l'adresse du mandataire désigné ci-dessous.

Nom du mandataire : \_\_\_\_\_  
(le cas échéant)

Personne-ressource : \_\_\_\_\_  
Nom de famille Prénom

APPENDICE E

Compétences (rubrique 8)

Rubrique 8.1 Renseignement sur les cours, les examens, les titres ou la formation

Instructions : Reportez-vous à la section 2 de la partie 3 de la Norme canadienne 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites (chapitre V-1.1, r. 10) pour connaître les obligations de scolarité et d'expérience applicables aux catégories d'inscription, ou les règles des OAR applicables aux catégories d'autorisation, à l'égard desquelles vous présentez une demande.

Indiquez ci-après chaque cours, examen et titre qui répond aux critères suivants :

- il est obligatoire pour les catégories d'inscription ou d'autorisation d'un OAR à l'égard desquelles vous présentez une demande;
- vous l'avez réussi.

**\*Uniquement à l'intention de ceux qui présentent une demande auprès de l'OCRCVM –**  
S'il y a lieu, indiquez la date de toute dispense accordée en lien avec un cours, un examen, un titre ou toute formation qui est obligatoire aux fins d'autorisation.

| Cours, examen, titre ou formation | Date de fin (AAAA/MM/JJ) | Date de la dispense* (AAAA/MM/JJ) | Agent responsable/autorité en valeurs mobilières qui a accordé la dispense* |
|-----------------------------------|--------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
|                                   |                          |                                   |                                                                             |
|                                   |                          |                                   |                                                                             |
|                                   |                          |                                   |                                                                             |
|                                   |                          |                                   |                                                                             |

Si vous avez inscrit le titre de CFA dans la rubrique 8.1, êtes-vous actuellement un membre du CFA Institute autorisé à utiliser ce titre?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « non », expliquez pourquoi vous ne possédez plus ce titre :

Si vous avez inscrit le titre de gestionnaire de placements canadien dans la rubrique 8.1, êtes-vous actuellement autorisé à utiliser ce titre?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « non », expliquez pourquoi vous ne possédez plus ce titre :

**APPENDICE F**  
**Compétences (rubriques 8.3 et 8.4)**

**Rubrique 8.3 Refus de dispense**

Veillez fournir les renseignements suivants sur chaque dispense refusée.

- 1.** Indiquez le nom de l'organisme de réglementation des valeurs mobilières ou des dérivés, ou l'OAR, qui a refusé de vous accorder la dispense :

---

Indiquez le cours, l'examen, le titre ou l'expérience requis :

---

Indiquez le motif de refus :

---

Date du refus : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM/JJ)

- 2.** Indiquez le nom de l'organisme de réglementation des valeurs mobilières ou des dérivés, ou l'OAR, qui a refusé de vous accorder la dispense :

---

Indiquez le cours, l'examen, le titre ou l'expérience requis :

---

Indiquez le motif de refus :

---

Date du refus : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM/JJ)

- 3.** Indiquez le nom de l'organisme de réglementation des valeurs mobilières ou des dérivés, ou l'OAR, qui a refusé de vous accorder la dispense :

---

Indiquez le cours, l'examen, le titre ou l'expérience requis :

---

Indiquez le motif de refus :

---

Date du refus : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM/JJ)



**Rubrique 8.4 Expérience pertinente en valeurs mobilières**

Instructions :

- Certaines catégories d'inscription nécessitent un nombre précis d'années d'expérience acquise dans des délais déterminés. Pour plus de renseignements, se reporter à la Norme canadienne 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites ou aux règles des OAR pertinentes.
  - Si vous demandez à être inscrit à titre de représentant-conseil ou de représentant-conseil adjoint, ou à être autorisé par l'OCRCVM à titre de gestionnaire de portefeuille, de gestionnaire de portefeuille adjoint ou de surveillant désigné responsable de la surveillance des comptes gérés, veuillez fournir des détails sur les activités que vous avez exercées pour chaque poste dans lequel vous avez acquis de l'expérience pertinente en gestion de placements. Il pourrait s'agir de votre niveau de responsabilité, de la valeur des comptes sous votre supervision directe, du nombre d'années d'expérience en recherche et en analyse dans le domaine des valeurs mobilières aux fins de la sélection des titres composant un portefeuille ainsi que de la construction et de l'analyse de celui-ci, du type d'expérience en gestion des relations avec les clients, du nombre d'années d'expérience dans la collecte d'information au sujet du client, ou du nombre d'années d'expérience en évaluation de la convenance au client.
  - Si vous demandez à être inscrit à titre de représentant-conseil dont l'activité se limite à la gestion des relations avec les clients, veuillez l'indiquer comme suit : « Personne physique demandant l'inscription à titre de représentant-conseil – gestion des relations avec les clients »;
  - Pour toutes les autres catégories, veuillez fournir des détails sur les activités que vous avez exercées pour chaque poste dans lequel vous avez acquis de l'expérience pertinente dans le secteur des valeurs mobilières;
1. Si vous demandez l'inscription dans les catégories suivantes :
- représentant-conseil ou représentant-conseil adjoint d'un gestionnaire de portefeuille, décrivez l'expérience pertinente en gestion de placements que vous avez acquise;
  - dans toute autre catégorie, décrivez l'expérience pertinente dans le secteur des valeurs mobilières que vous avez acquise.

Pour chaque poste dans lequel vous avez acquis de l'expérience pertinente, veuillez fournir l'information suivante :

- a) le nom de la société ou de l'entité auprès de laquelle vous avez acquis cette expérience;
- b) votre titre;
- c) les dates de début et de fin de votre emploi dans ce poste;
- d) le détail des activités que vous avez exercées et qui sont pertinentes pour la catégorie dans laquelle vous demandez l'inscription;
- e) la proportion de votre temps dans ce poste ayant été consacré aux activités liées à l'expérience.

---

---

---

2. Indiquez les activités de formation continue auxquelles vous avez participé au cours des 36 derniers mois et qui sont pertinentes pour la catégorie dans laquelle vous demandez l'inscription :

---

---

## APPENDICE G – Activités à déclarer (rubrique 10)

1. **Date de début** \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM/JJ)

2. **Renseignements sur la société parrainante ou une autre entité**

☐ Cochez cette case si l'activité à déclarer est exercée auprès de votre société parrainante.

Si vous exercez cette activité auprès de votre société parrainante, vous n'avez pas à fournir son nom ni son adresse, mais devez indiquer le nom et le titre de votre supérieur immédiat. Pour tous les autres types d'activités à déclarer, veuillez fournir l'information suivante :

Nom de l'entreprise ou de l'employeur : \_\_\_\_\_

Adresse de l'entreprise ou de l'employeur : \_\_\_\_\_

(numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays)

Nom et titre de votre supérieur immédiat : \_\_\_\_\_

3. **Description de l'activité à déclarer et de vos rôles et responsabilités**

*Instructions : Si vous remplissez le présent appendice pour les activités que vous exercez auprès de votre société parrainante, pour le point e ci-après, veuillez fournir le ou les titres que vous utiliserez une fois inscrit, et si vous êtes déjà inscrit, le ou les titres utilisés à la date du présent dépôt.*

- a) Décrivez l'entité avec laquelle ou pour laquelle vous exercez l'activité, y compris la nature de ses activités.
- b) L'entité est-elle inscrite à la cote d'une bourse?
- c) Précisez votre relation avec l'entité.
- d) Décrivez tous vos rôles et responsabilités en lien avec l'activité.

\_\_\_\_\_

- e) Indiquez l'ensemble des désignations et titres professionnels que vous utilisez dans l'exercice de l'activité.

\_\_\_\_\_

4. **Nombre d'heures de travail par semaine**

Indiquez le nombre d'heures que vous consacrez par semaine à cette activité.

\_\_\_\_\_

—

5. **Conflits d'intérêts**

*Instructions : Veuillez remplir cette rubrique si vous exercez une activité à déclarer ailleurs qu'auprès de votre société parrainante. Ne la remplissez pas si vous exercez cette activité uniquement auprès de votre société parrainante.*

*Veuillez tenir compte de tout conflit d'intérêts important existant ou raisonnablement prévisible et de toute confusion réelle ou potentielle chez les clients.*

- a) L'activité donne-t-elle lieu à un conflit d'intérêts important entre le client et la société parrainante ou vous-même, ou crée-t-elle de la confusion chez le client? Dans la négative, expliquez pourquoi.

---

---

---

- b) Décrivez i) les conflits d'intérêts importants, et ii) la façon dont ils seront traités au mieux des intérêts du client.

---

- c) Décrivez i) la confusion chez les clients, et ii) la façon dont elle sera gérée.

---

---

---

- d) Votre société parrainante et l'entité se sont-elles dotées de procédures pour repérer et traiter les conflits d'intérêts importants? Dans l'affirmative, veuillez confirmer que vous vous conformez à toutes ces procédures.

---

- e) Indiquez le nom et le titre de la personne physique chez votre société parrainante ayant examiné et approuvé cette activité.

---

---

---

## APPENDICE H

### Emplois et autres activités antérieurs (rubrique 11)

Fournissez les renseignements suivants sur les emplois que vous avez occupés et les autres activités que vous avez exercées au cours des dix dernières années. Tenez compte de toutes les activités, y compris les emplois à temps partiel et à temps plein, le travail autonome ou le service militaire. Indiquez notamment si vous étiez sans emploi, étudiant à temps plein ou tout autre statut similaire. N'indiquez pas les emplois de quatre mois ou moins occupés durant vos études, sauf s'ils étaient dans les secteurs des valeurs mobilières, des dérivés ou des services financiers.

Outre ces renseignements, veuillez fournir l'information sur les emplois et activités dans le(s) secteur(s) des valeurs mobilières et (ou) des dérivés que vous avez exercés pendant cette période et auparavant.

- ☐ Sans emploi
- ☐ Étudiant à temps plein
- ☐ Employé ou travailleur autonome

Du : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM)

Au : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM)

Remplissez la section suivante seulement si vous êtes employé ou travailleur autonome ou que vous l'étiez pendant cette période.

Nom de l'entreprise ou de l'employeur :

\_\_\_\_\_

Adresse de l'entreprise ou de l'employeur :

\_\_\_\_\_

(numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays)

Nom et titre du supérieur immédiat, le cas échéant : \_\_\_\_\_

Décrivez l'activité de la société, votre poste, vos fonctions et votre relation avec la société.

Raison pour laquelle vous avez quitté la société :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**APPENDICE I – Démissions, licenciements et congédiements (rubrique 12)**

**Rubrique 12.1**

Pour chaque allégation d'infraction à une loi, à un règlement, à une décision d'un tribunal ou d'un organisme de réglementation, à une règle ou à un règlement administratif, ou de manquement à une norme de conduite d'une société parrainante ou de toute organisation professionnelle, indiquez ci-dessous : 1) le nom de la société dont vous avez démissionné ou été licencié ou congédié; 2) s'il s'agit d'une démission, d'un licenciement ou d'un congédiement; 3) la date à laquelle vous avez cessé d'exercer vos fonctions; 4) les circonstances entourant votre démission, licenciement ou congédiement; 5) les détails de l'allégation (qu'elle soit ou non le motif de votre démission, licenciement ou congédiement, ou y ait ou non contribué), notamment les lois, les règlements, les décisions, les règles ou les règlements administratifs auxquels vous avez présumément contrevenu ou les normes de conduite auxquelles vous avez présumément omis de vous conformer; 6) les détails sur la façon dont l'allégation a été gérée; et 7) toute précision au sujet de la démission, du licenciement, du congédiement ou de l'allégation qui est pertinente pour déterminer votre aptitude à l'inscription ou si votre inscription est par ailleurs inacceptable.

---

**Rubrique 12.2**

Pour chaque allégation d'omission de superviser la conformité à une loi, à un règlement, à une décision d'un tribunal ou d'un organisme de réglementation, à une règle ou à un règlement administratif ou à une norme de conduite d'une société parrainante ou de toute organisation professionnelle, indiquez ci-dessous : 1) le nom de la société dont vous avez démissionné ou été licencié ou congédié; 2) s'il s'agit d'une démission, d'un licenciement ou d'un congédiement; 3) la date à laquelle vous avez cessé d'exercer vos fonctions; 4) les circonstances entourant votre démission, licenciement ou congédiement; 5) les détails de l'allégation (qu'elle soit ou non le motif de votre démission, licenciement ou congédiement, ou y ait ou non contribué); 6) les détails sur la façon dont l'allégation a été gérée; 7) toute précision au sujet de la démission, du licenciement, du congédiement ou de l'allégation qui est pertinente pour déterminer votre aptitude à l'inscription ou si votre inscription est par ailleurs inacceptable.

---

**Rubrique 12.3**

Pour chaque allégation de fraude ou de détournement de biens, y compris de vol, indiquez ci-dessous : 1) le nom de la société dont vous avez démissionné ou été licencié ou congédié; 2) s'il s'agit d'une démission, d'un licenciement ou d'un congédiement; 3) la date à laquelle vous avez cessé d'exercer vos fonctions; 4) les circonstances entourant votre démission, licenciement ou congédiement; 5) les détails de l'allégation (qu'elle soit ou non le motif de votre démission, licenciement ou congédiement, ou y ait ou non contribué); 6) les détails sur la façon dont l'allégation a été gérée; 7) toute précision au sujet de la démission, du licenciement, du congédiement ou de l'allégation qui est pertinente pour déterminer votre aptitude à l'inscription ou si votre inscription est par ailleurs inacceptable.

---

## APPENDICE J

### Renseignements concernant la réglementation (rubrique 13)

#### Rubrique 13.1 Réglementation des valeurs mobilières et des dérivés

- a) Pour chaque inscription ou permis, indiquez ci-dessous : 1) le nom de la société; 2) le nom de l'organisme de réglementation des valeurs mobilières et (ou) des dérivés auprès duquel vous êtes ou étiez inscrit ou qui a délivré le permis; 3) le type ou la catégorie d'inscription ou de permis; 4) la période pendant laquelle vous étiez inscrit ou déteniez le permis.
- 

- b) Pour chaque inscription ou permis refusé, indiquez ci-dessous : 1) le nom de la société; le nom de l'organisme de réglementation des valeurs mobilières et (ou) des dérivés qui a refusé l'inscription ou le permis; 3) le type ou la catégorie d'inscription ou de permis refusé; 4) la date du refus; 5) les motifs du refus.
- 

- c) Pour chaque dispense d'inscription ou permis refusé, *à l'exception de ce qui est indiqué au paragraphe 3 de la rubrique 8 du présent formulaire*, indiquez ci-dessous : 1) la partie qui s'est vue refuser la dispense d'inscription ou de permis; 2) le nom de l'organisme de réglementation des valeurs mobilières et (ou) des dérivés qui a refusé d'accorder la dispense ou le permis; 3) le type ou la catégorie d'inscription ou de permis dont la dispense a été refusée; 4) la date du refus; 5) les motifs du refus.
- 

- d) Pour chaque ordonnance ou mesure disciplinaire, indiquez ci-dessous : 1) le nom de la société; 2) le nom de l'organisme de réglementation des valeurs mobilières et (ou) des dérivés qui a rendu l'ordonnance ou engagé la procédure; 3) la date à laquelle l'avis de procédure a été envoyé, s'il y a lieu; 4) la date à laquelle l'ordonnance a été rendue ou le règlement conclu, le cas échéant; 5) un résumé de tout avis, ordonnance ou règlement (y compris les sanctions infligées, le cas échéant); 6) si vous êtes ou étiez associé, administrateur, dirigeant ou actionnaire important de la société et personnellement désigné dans l'ordonnance ou visé par la mesure disciplinaire; 7) tout autre renseignement pertinent.
- 

#### Rubrique 13.2 Réglementation des OAR

- a) Pour chaque autorisation, indiquez ci-dessous : 1) le nom de la société; 2) le nom de l'OAR qui vous a accordé le statut de personne autorisée; 3) les catégories d'autorisation; 4) la période d'autorisation.
- 

- b) Pour chaque autorisation refusée, indiquez ci-dessous : 1) le nom de la société; 2) le nom de l'OAR qui a refusé l'autorisation; 3) la catégorie de l'autorisation refusée; 4) la date du refus; 5) les motifs du refus.
-

- c) Pour chaque ordonnance ou mesure disciplinaire, indiquez ci-dessous : 1) le nom de la société; 2) le nom de l'OAR ayant rendu l'ordonnance ou engagé la procédure; 3) la date à laquelle l'avis de procédure a été envoyé, le cas échéant; 4) la date à laquelle l'ordonnance a été rendue ou le règlement conclu, le cas échéant; 5) un résumé de tout avis, de toute ordonnance ou de tout règlement, y compris les sanctions imposées, le cas échéant; 6) si vous êtes ou étiez un associé, un administrateur, un dirigeant ou un actionnaire important de la société et personnellement désigné dans l'ordonnance ou visé par la mesure disciplinaire; 7) toute précision au sujet de l'ordonnance ou de la mesure disciplinaire qui est pertinente pour déterminer votre aptitude à l'inscription ou si votre inscription est par ailleurs inacceptable.
- 

### **Rubrique 13.3      Autre réglementation**

- a) Pour chaque inscription ou permis, indiquez ci-dessous : 1) le nom de la partie qui est ou était inscrite ou titulaire du permis; 2) s'il y a lieu, l'entité ou l'employeur pour lequel vous avez exercé l'activité nécessitant l'inscription ou un permis; 3) la période durant laquelle la partie a été inscrite ou titulaire du permis; 4) le type ou la catégorie d'inscription ou de permis; 5) l'autorité de réglementation ou la loi régissant l'inscription ou le permis; 6) le numéro de permis.
- 

- b) Pour chaque inscription ou permis refusé, indiquez ci-dessous : 1) le nom de la partie qui s'est vu refuser l'inscription ou le permis; 2) s'il y a lieu, l'entité ou l'employeur pour lequel vous avez exercé l'activité nécessitant l'inscription ou un permis; 3) l'autorité de réglementation qui a refusé l'inscription ou le permis, ou la loi en vertu de laquelle il l'a été; 4) le type ou la catégorie d'inscription ou de permis ayant été refusé; 5) la date du refus; 6) les motifs du refus.
- 

- c) Pour chaque ordonnance ou mesure disciplinaire, indiquez ci-dessous : 1) le nom de la partie contre laquelle l'ordonnance a été rendue, ou la procédure engagée; 2) l'autorité de réglementation ayant rendu l'ordonnance ou engagé la procédure, ou la loi en vertu de laquelle elle l'a été; 3) la date à laquelle l'avis de procédure a été délivré; 4) la date à laquelle l'ordonnance a été rendue, ou le règlement conclu, le cas échéant; 5) un résumé de tout avis, ordonnance ou règlement, y compris les sanctions imposées, le cas échéant; 6) si vous êtes ou étiez un associé, un administrateur, un dirigeant ou un actionnaire important de l'entité et personnellement désigné dans l'ordonnance ou visé par la mesure disciplinaire; 7) toute précision au sujet de l'ordonnance ou de la mesure disciplinaire qui est pertinente pour déterminer votre aptitude à l'inscription ou si votre inscription est par ailleurs inacceptable.
-



**APPENDICE K**

**Renseignements sur les infractions criminelles (rubrique 14)**

**Rubrique 14.1**

Pour chaque accusation, indiquez ci-dessous : 1) le type d'accusation; 2) la date de l'accusation; 3) la date du procès ou de l'appel, le cas échéant; 4) l'emplacement du tribunal.

---

**Rubrique 14.2**

Pour chaque déclaration de culpabilité, omission de contester la culpabilité ou absolution inconditionnelle ou sous conditions pour une infraction criminelle, indiquez ci-dessous : 1) l'infraction; 2) la date de la déclaration de culpabilité; 3) la décision rendue (en précisant la pénalité ou l'amende et la date de paiement de l'amende).

---

**Rubrique 14.3**

Pour chaque accusation, indiquez ci-dessous : 1) le nom de l'entité; 2) le type d'accusation; 3) la date de l'accusation; 4) la date du procès ou de l'appel, le cas échéant; 5) l'emplacement du tribunal.

---

**Rubrique 14.4**

Pour chaque déclaration de culpabilité, omission de contester la culpabilité ou absolution inconditionnelle ou sous conditions pour une infraction criminelle, indiquez ci-dessous : 1) le nom de l'entité; 2) l'infraction; 3) la date de la condamnation; 4) la décision rendue (en précisant la pénalité ou l'amende et la date de paiement de l'amende).

---

**APPENDICE L**

**Renseignements sur les poursuites civiles (rubrique 15)**

**Rubrique 15.1**

Pour chaque poursuite civile en instance, veuillez fournir les renseignements suivants ci-dessous : 1) les dates auxquelles la demande et la défense ont été présentées; 2) le nom de chaque demandeur ; 3) si la poursuite est en instance ou si la décision a été portée en appel; 4) si la poursuite concerne une entité dont vous êtes ou étiez associé, administrateur, dirigeant ou actionnaire important et si vous avez été personnellement désigné dans les allégations; 5) le territoire où la poursuite a été intentée.

---

**Rubrique 15.2**

Pour chaque poursuite civile, veuillez fournir les renseignements suivants ci-dessous : 1) les dates auxquelles la demande et la défense ont été présentées; 2) le nom de chaque demandeur; 3) le territoire où la poursuite a été intentée; 4) si la poursuite concerne une entité dont vous êtes ou étiez associé, administrateur, dirigeant ou actionnaire important et si vous avez été personnellement désigné dans les allégations; 5) un résumé de toute décision ou de tout règlement pour une somme supérieure à 10 000 \$. Le cas échéant, indiquez les poursuites réglées sans aveu de responsabilité.

---

**APPENDICE M**  
**Renseignements sur la situation financière (rubrique 16)**

**Rubrique 16.1      Faillites, insolvabilités, propositions de consommateur et arrangements avec les créanciers**

*Instructions : Les propositions comprennent les **propositions de consommateur**.*

- a) Pour chaque événement, indiquez ci-dessous : 1) la date de la requête de mise en faillite, de la cession volontaire en faillite ou de la procédure analogue; 2) le nom de la personne ou de l'entité concernée; 3) tout montant actuellement dû; 4) les créanciers; 5) l'état de la situation; 6) un résumé de toute décision ou de tout règlement; 7) la date de la libération, le cas échéant; 8) toute précision au sujet de la requête de mise en faillite, de la cession volontaire en faillite ou de la procédure semblable qui est pertinente pour déterminer votre aptitude à l'inscription ou si votre inscription est par ailleurs inacceptable.
- 

- b) Pour chaque événement, indiquez ci-dessous : 1) la date de la proposition; 2) le nom de la personne ou de la société visée; 3) tout montant actuellement dû; 4) les créanciers; 5) l'état de la situation; 6) un résumé de toute décision ou de tout règlement; 7) toute précision au sujet de la proposition qui est pertinente pour déterminer votre aptitude à l'inscription ou si votre inscription est par ailleurs inacceptable.
- 

- c) Pour chaque événement, indiquez ci-dessous : 1) la date de la procédure; 2) le nom de la personne ou de l'entité visée; 3) tout montant actuellement dû; 4) les créanciers; 5) l'état de la situation; 6) un résumé de toute décision ou de tout règlement; 7) toute précision au sujet de la procédure qui est pertinente pour déterminer votre aptitude à l'inscription ou si votre inscription est par ailleurs inacceptable.
- 

- d) Pour chaque procédure, arrangement ou concordat avec les créanciers, indiquez ci-dessous : 1) la date de la procédure, de l'arrangement ou du concordat; 2) le nom de la personne ou de l'entité visée; 3) tout montant actuellement dû; 4) les créanciers; 5) l'état de la situation; 6) un résumé de toute décision ou de tout règlement; 7) toute précision au sujet de la procédure, de l'arrangement ou du concordat qui est pertinente pour déterminer votre aptitude à l'inscription ou si votre inscription est par ailleurs inacceptable.
- 

**Rubrique 16.2      Dettes**

Pour chaque événement, indiquez ci-dessous : 1) le nom de la personne ou de l'entité qui ne s'est pas acquittée de ses obligations financières; 2) le montant dû au moment du manquement; 3) la personne ou l'entité à qui le montant est ou était dû; 4) toute date pertinente (par exemple, la date d'échéance des paiements ou la date à laquelle le paiement final a été effectué); 5) tout montant actuellement dû; 6) toute précision au sujet de la dette qui est pertinente pour déterminer votre aptitude à l'inscription ou si votre inscription est par ailleurs inacceptable, y compris la raison pour laquelle l'obligation n'a pas été remplie.

---

### **Rubrique 16.3      Cautionnement ou assurance détournement et vol**

Pour chaque cautionnement ou assurance refusé, indiquez ci-dessous : 1) le nom de la société de cautionnement; 2) l'adresse de cette société; 3) la date du refus; 4) les motifs du refus.

---

### **Rubrique 16.4      Saisies-arrêts, saisies en mains tierces, jugements non exécutés ou directives de paiement**

Pour chaque saisie-arrêt, saisie en mains tierces, jugement non exécuté ou directive de paiement en lien avec vos dettes ou celles qu'une entité a contractées alors que vous en étiez un associé, un administrateur, un dirigeant ou un actionnaire important, indiquez ci-dessous : 1) le montant dû au moment où a été prononcé la saisie-arrêt, la saisie en mains tierces, le jugement non exécuté ou la directive de paiement; 2) la personne ou l'entité à qui le montant est ou était dû; 3) toute date pertinente (par exemple, la date d'échéance des paiements ou la date à laquelle le paiement final a été effectué); 4) la raison pour laquelle la dette n'a pas été acquittée; 5) le pourcentage des revenus devant être saisis ou le montant à payer; 6) tout montant actuellement dû; 7) toute précision au sujet de la saisie-arrêt, de la saisie en mains tierces, du jugement non exécuté ou de la directive de paiement qui est pertinente pour déterminer votre aptitude à l'inscription ou si votre inscription est par ailleurs inacceptable.

---

## APPENDICE N

### Propriété des sociétés de valeurs mobilières et de dérivés (rubrique 17)

Nom de la société (dont les activités sont celles de courtier ou de conseiller en valeurs mobilières et (ou) en dérivés) :

Votre relation avec la société : Associé ☐ Actionnaire important ☐

Durée de la relation :

De : \_\_\_\_\_ À : \_\_\_\_\_ (s'il y a lieu)  
(AAAA/MM) (AAAA/MM)

Fournissez les renseignements suivants :

- a) Indiquez le nombre, la valeur, la catégorie et le pourcentage de titres ou de parts sociales dont vous avez la propriété ou envisagez d'acquérir lorsque vous serez inscrit ou autorisé après examen de ce formulaire. Si vous acquérez des actions une fois que vous êtes inscrit ou autorisé, indiquez la source (par exemple, actions non émises, ou, en cas de cession, donnez le nom du cédant) :

---

- b) Indiquez la valeur marchande (approximative, si nécessaire) de toute obligation non garantie subordonnée, de toute obligation de la société que vous détiendrez ou de tout autre prêt subordonné que vous consentirez à la société :

---

- c) Indiquez le nom de toute autre personne ou entité vous ayant fourni des fonds à investir dans la société ainsi que votre relation avec elle, s'il y a lieu :

---

- d) Les fonds devant être investis (ou que l'on propose d'investir) sont-ils garantis directement ou indirectement par une personne ou une entité?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « Oui », indiquez son nom et votre relation avec elle :

---

- e) Avez-vous directement ou indirectement renoncé à tout droit afférent à ces titres ou parts sociales ou avez-vous l'intention, une fois inscrit ou autorisé après examen du présent formulaire, de renoncer à de tels droits (notamment en hypothéquant les titres ou les parts sociales, en les mettant en gage ou en les déposant à titre de sûreté auprès d'une entité ou d'une personne)?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « Oui », indiquez le nom de la personne ou de l'entité, votre relation avec elle et décrivez les droits auxquels vous avez renoncé ou renoncerez :

---

f) Le propriétaire véritable des actions, obligations, garanties ou non, parts sociales ou billets que vous détenez est-il une autre personne :

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « Oui », remplissez les sections *g*, *h* et *i*.

g) Nom du propriétaire véritable :

|                |        |                               |                               |
|----------------|--------|-------------------------------|-------------------------------|
| Nom de famille | Prénom | Deuxième prénom               | Troisième prénom              |
|                |        | s.o. <input type="checkbox"/> | s.o. <input type="checkbox"/> |

h) Adresse domiciliaire :

\_\_\_\_\_  
(numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays, code postal)

i) Profession :

**APPENDICE O – Coordonnées pour l'avis et le consentement relatifs à la collecte et à l'utilisation de renseignements personnels**

**personnels**

**Alberta**

Alberta Securities Commission  
Suite 600, 250–5th St. SW  
Calgary (Alberta) T2P 0R4  
Attention: Information Officer  
Téléphone : 403-297-6454

**Colombie-Britannique**

British Columbia Securities Commission  
P.O. Box 10142, Pacific Centre  
701 West Georgia Street  
Vancouver (Colombie-Britannique) V7Y 1L2  
Attention: Registration Staff  
Téléphone : 604-899-6500 ou 800-373-6393 (au Canada)  
Courriel : [Registration@bcsc.bc.ca](mailto:Registration@bcsc.bc.ca)

**Île-du-Prince-Édouard**

Securities Office  
Department of Community Affairs and Attorney General  
P.O. Box 2000  
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7N8  
Attention: Superintendent of Securities  
Téléphone : 902-368-6288

**Manitoba**

Commission des valeurs mobilières du Manitoba  
400, avenue St-Mary, bureau 500  
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5  
À l'attention du directeur des inscriptions  
Téléphone : 204-945-2548  
Télécopieur : 204-945-0330

**Nouveau-Brunswick**

Financial and Consumer Services Commission of New Brunswick / Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick  
85, rue Charlotte, bureau 300  
Saint John (Nouveau-Brunswick) E2L 2J2  
À l'intention de l'Inscription Téléphone : 506-658-3060

**Nouvelle-Écosse**

Nova Scotia Securities Commission  
Suite 400, 5251 Duke Street  
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 1P3  
Attention: Registration  
Téléphone : 902-424-7768

**Ontario**

Commission des valeurs mobilières de l'Ontario  
22nd Floor  
20 Queen Street West  
Toronto (Ontario) M5H 3S8  
Attention: Compliance and Registrant Regulation  
Téléphone : 416-593-8314  
Courriel : [registration@osc.gov.on.ca](mailto:registration@osc.gov.on.ca)

**Québec**

Autorité des marchés financiers  
800, square Victoria, 22e étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
À l'attention du responsable de l'accès à l'information  
Téléphone : 514-395-0337 ou 877-525-0337

**Saskatchewan**

Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan  
Suite 601, 1919 Saskatchewan Drive  
Regina (Saskatchewan) S4P 4H2  
Attention: Director, Capital Markets  
Téléphone : 306-787-5871  
Courriel : [registrationfcaa@gov.sk.ca](mailto:registrationfcaa@gov.sk.ca)

**Terre-Neuve-et-Labrador**

Superintendent of Securities, Service NL  
Government of Newfoundland and Labrador  
P.O. Box 8700  
2nd Floor, West Block  
Confederation Building  
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1B 4J6  
Attention: Manager of Registrations  
Téléphone : 709-729-5661

**Territoires du Nord-Ouest**

Government of the Northwest Territories  
Department of Justice  
1st Floor Stuart M. Hodgson Building  
5009 – 49th Street  
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2L9  
Attention: Superintendent of Securities  
Téléphone : 867-920-8984

**Yukon**

Gouvernement du Yukon  
Bureau du surintendant des valeurs mobilières du Yukon Ministère des Services aux collectivités  
P.O. Box 2703 C-6  
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6  
À l'attention du surintendant des valeurs mobilières  
Téléphone : 867-667-5466

**Nunavut**

Gouvernement du Nunavut  
Ministère de la Justice  
C.P. 1000, succ. 570  
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0  
Attention: Surintendant des valeurs  
mobilières  
Téléphone : 867-975-6590

**Organisme d'autoréglementation**

Organisme canadien de réglementation  
du commerce des valeurs mobilières  
121 King Street West, Suite 2000  
Toronto (Ontario) M5H 3T9  
À l'attention du responsable de la  
protection des renseignements personnels  
Téléphone : 416-364-6133  
Courriel : PrivacyOfficer@iircc.ca



**ANNEXE 33-109A5**  
**MODIFICATION DES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'INSCRIPTION**  
**(articles 3.1 et 4.1)**

**MISE EN GARDE – Commet une infraction quiconque donne sciemment des renseignements faux ou trompeurs à l'agent responsable ou à l'autorité en valeurs mobilières.**

**ATTESTATION**

**1. Annexe 33-109A4 : Veuillez utiliser l'attestation suivante lorsque vous apportez des modifications au formulaire prévu à cette annexe.**

Personne physique

Je, la personne physique, atteste ce qui suit à l'agent responsable, ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières, de chaque territoire dans lequel je présente le présent formulaire ainsi qu'à tout organisme d'autoréglementation (OAR) compétent :

- j'ai lu ce formulaire;
- j'ai lu le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 et compris tous les éléments qui y sont abordés, notamment les questions et, si l'établissement est une résidence, l'avis à la rubrique 9;
- j'ai discuté du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 avec un directeur de succursale, un superviseur, un dirigeant ou un associé de ma société parrainante et, à ma connaissance, celui-ci est convaincu que j'ai compris tous les éléments qui y sont abordés, notamment les questions;
- à ma connaissance et après une demande de renseignements raisonnable, tous les renseignements que le présent formulaire contient sont véridiques et complets, y compris l'information qui doit figurer dans le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 qui n'est pas modifiée par le présent formulaire;
- le cas échéant, je limiterai mes activités à celles qui sont autorisées dans ma catégorie d'inscription et par tout OAR.

Je consens à la collecte directe ou indirecte de mes renseignements personnels par chaque agent responsable, autorité en valeurs mobilières et OAR ainsi qu'à leur utilisation des façons prévues à la rubrique 3.

Société

J'atteste au nom de la société ce qui suit à l'agent responsable, ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières, de chaque territoire dans lequel la société présente le présent formulaire et à tout OAR compétent :

- la personne physique dont le nom figure dans ce formulaire sera embauchée par la société parrainante comme personne physique inscrite ou personne physique autorisée;
- j'ai discuté du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 avec la personne physique, ou un directeur de succursale, un superviseur, un dirigeant ou un associé en a discuté avec elle, et, à ma connaissance, elle comprend tous les éléments qui y sont abordés, notamment les questions.

Format BDNI :

☐ Je, le représentant autorisé de la société, présente ces renseignements en fonction du pouvoir délégué par la société et la personne physique indiquées dans le présent formulaire. En cochant cette case, j'atteste ce qui suit :

- a) la société m'a fourni tous les renseignements figurant dans ce formulaire et atteste ce qui précède;

- b) la personne physique a fourni à la société tous les renseignements qui y sont présentés et atteste ce qui précède;
- c) la personne physique a fourni le consentement susmentionné à la collecte et à l'utilisation de ses renseignements personnels.

Format différent du format BDNI :

Personne physique

En signant ci-dessous, je, la personne physique, atteste ce qui précède et consens à la collecte directe ou indirecte et à l'utilisation de mes renseignements personnels.

Signature de la personne physique : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM/JJ)

Société

En signant ci-dessous, j'atteste au nom de la société ce qui précède.

Nom de la société :

Nom du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer : \_\_\_\_\_

Titre du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer : \_\_\_\_\_

Signature du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM/JJ)

**2. Annexe 33-109A6 : Veuillez utiliser l'attestation suivante lorsque vous apportez des modifications au formulaire prévu à cette annexe.**

En signant ci-dessous, j'atteste au nom de la société ce qui suit à l'agent responsable, ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières, de chaque territoire dans lequel la société présente le présent formulaire ainsi qu'à tout organisme d'autoréglementation (OAR) compétent :

- j'ai lu le présent formulaire et compris tous les éléments qui y sont abordés, notamment les questions, et tous les renseignements qui y sont présentés sont, à ma connaissance et après une demande de renseignements raisonnable, véridiques et complets.

Nom de la société : \_\_\_\_\_

Nom du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer : \_\_\_\_\_

Titre du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer : \_\_\_\_\_

Signature du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM/JJ)

**INSTRUCTIONS GÉNÉRALES**

Ce formulaire doit être rempli et présenté aux agents responsables ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières, ou aux organismes d'autoréglementation (OAR) compétents pour les aviser que des renseignements fournis dans les formulaires suivants ont été modifiés :

- le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A6, sauf en ce qui concerne les modifications visées à l'article 3.1 de la Norme canadienne 33-109 sur les *renseignements concernant l'inscription*;
- le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4

### Comment présenter ce formulaire

Présentez ce formulaire sur le site Web de la Base de données nationale d'inscription en format BDNI, à l'adresse [www.nrd.ca](http://www.nrd.ca), pour signaler des modifications aux renseignements fournis dans le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4.

Ce formulaire doit être présenté dans un format différent du format BDNI pour signaler des modifications aux renseignements fournis dans les formulaires suivants :

- le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A6;
- le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4, si la personne physique se prévaut de la dispense pour difficultés temporaires prévue à l'article 5.1 de la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription*.

Nom de la société : \_\_\_\_\_

Catégories d'inscription : \_\_\_\_\_

Numéro BDNI (société) : \_\_\_\_\_

### Rubrique 1 Type de formulaire

Cochez le formulaire mis à jour :

- ☐ Formulaire prévu à l'Annexe 33-109A6

Si vous modifiez les renseignements contenus dans le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A6, veuillez joindre une version soulignée des parties modifiées.

- ☐ Formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4  
Nom de la personne physique : \_\_\_\_\_

- ☐ Formulaire 3]

### Rubrique 2 Détails de la modification

Indiquez le numéro des rubriques du formulaire ci-dessus qui sont modifiées et fournissez des détails.

Numéro de la rubrique : \_\_\_\_\_ Détails : \_\_\_\_\_

Date de prise d'effet de la modification : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM/JJ)

### **Rubrique 3 Avis et consentement relatifs à la collecte et à l'utilisation de renseignements personnels**

#### **1. Avis de collecte et d'utilisation de renseignements personnels**

Vos renseignements personnels sont recueillis par les autorités en valeurs mobilières et OAR indiqués à l'appendice A, ou pour leur compte. Ceux-ci peuvent demander des renseignements vous concernant à toute autorité gouvernementale ou autorité de réglementation, à tout organisme public ou privé, à toute personne physique ou morale, à tout employeur et ainsi qu'à tout autre organisme au Canada et à l'étranger.

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la législation en valeurs mobilières et/ou de la législation sur les dérivés applicable (y compris celle sur les contrats à terme standardisés sur marchandises) qu'administrent les autorités en valeurs mobilières et en vertu des règles d'un OAR, dont les coordonnées sont indiquées à l'appendice A. Leur collecte, utilisation et communication est faite conformément à la législation en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels.

Les autorités en valeurs mobilières recueillent ces renseignements principalement afin de faire respecter les obligations, de s'acquitter de leurs fonctions ou d'exercer leurs pouvoirs en vertu de la législation en valeurs mobilières et/ou de la législation sur les dérivés (y compris celle sur les contrats à terme standardisés sur marchandises) qu'elles administrent. De leur côté, les OAR le font pour administrer leurs règles et veiller à leur application.

Les renseignements que vous avez volontairement fournis dans le présent formulaire ou qui ont été obtenus indirectement avec votre autorisation peuvent être recueillis à l'un des moments suivants :

- à tout moment pendant que vous êtes inscrit ou êtes une personne physique autorisée;
- au moment où votre société parrainante informe l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières, ou l'OAR que vous n'êtes plus autorisé à agir pour son compte ou n'êtes plus une personne physique autorisée à son égard.

Vous pouvez adresser vos questions sur la collecte, l'utilisation et la communication de ces renseignements à l'autorité en valeurs mobilières ou à l'OAR du territoire dans lequel ils sont présentés, aux coordonnées figurant à l'appendice A.

Certains renseignements, dont votre nom (notamment les pseudonymes, les noms commerciaux ou certains anciens noms), votre société parrainante et toute autre information pertinente concernant votre inscription, figureront dans un registre public des personnes physiques inscrites et, s'il y a lieu, sur la Liste des personnes sanctionnées.

Certaines autorités en valeurs mobilières peuvent communiquer à certaines entités, ou recevoir d'elles, des renseignements en vertu de dispositions distinctes de la législation en valeurs mobilières et/ou de la législation sur les dérivés (y compris celle sur les contrats à terme standardisés sur marchandises) qu'elles administrent, et les OAR peuvent communiquer ou recevoir des renseignements conformément à leurs règles. Le présent consentement et avis ne limite aucunement l'autorité, les pouvoirs, les obligations ou les droits conférés à une autorité en valeurs mobilières par la législation ou les règlements en vigueur dans son territoire.

#### **2. Consentement à la collecte et à l'utilisation de renseignements personnels**

En présentant le présent formulaire, vous consentez à la collecte directe ou indirecte de vos renseignements personnels par chaque autorité en valeurs mobilières et OAR ainsi qu'à leur utilisation des façons susmentionnées.

Parmi les renseignements personnels recueillis, on compte les suivants :

- les renseignements personnels fournis dans le présent formulaire;

- les renseignements personnels fournis par votre société parrainante;
- les renseignements concernant l'inscription ou tout permis pour la prestation de services financiers;
- les dossiers relatifs aux mesures d'application de la loi, y compris les dossiers des autorités policières;
- les dossiers de crédit;
- les dossiers relatifs à une faillite ou à tout autre cas d'insolvabilité;
- les relevés d'emploi ainsi que toute information reçue d'un employeur;
- les dossiers et renseignements reçus d'entités avec lesquelles vous avez ou avez eu une relation à titre d'entrepreneur indépendant ou de mandataire;
- les renseignements personnels disponibles en ligne;
- les dossiers d'autorités gouvernementales ou d'autorités de réglementation, d'OAR ou d'organisations professionnelles;
- les dossiers relatifs à toute procédure judiciaire et utilisés lors de celle-ci, notamment les dossiers de probation.

#### **Rubrique 4    Abrogée**

#### **Rubrique 5    Abrogée**

**APPENDICE A – Coordonnées pour l'avis et le consentement relatifs à la collecte et à l'utilisation de renseignements personnels**

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Alberta</b><br>Alberta Securities Commission<br>Suite 600, 250–5th St. SW<br>Calgary (Alberta) T2P 0R4<br>Attention: Information Officer<br>Téléphone : 403-297-6454                                                                                                                                                                                    | <b>Ontario</b><br>Commission des valeurs mobilières de l'Ontario<br>22nd Floor<br>20 Queen Street West<br>Toronto (Ontario) M5H 3S8<br>Attention: Compliance and Registrant Regulation<br>Téléphone : 416-593-8314<br>Courriel : <a href="mailto:registration@osc.gov.on.ca">registration@osc.gov.on.ca</a>          |
| <b>Colombie-Britannique</b><br>British Columbia Securities Commission<br>P.O. Box 10142, Pacific Centre<br>701 West Georgia Street<br>Vancouver (Colombie-Britannique) V7Y 1L2<br>Attention: Registration Staff<br>Téléphone : 604-899-6500 ou 800-373-6393 (au Canada)<br>Courriel : <a href="mailto:Registration@bcsc.bc.ca">Registration@bcsc.bc.ca</a> | <b>Québec</b><br>Autorité des marchés financiers<br>800, square Victoria, 22 <sup>e</sup> étage<br>C.P. 246, tour de la Bourse<br>Montréal (Québec) H4Z 1G3<br>À l'attention du responsable de l'accès à l'information<br>Téléphone : 514-395-0337 ou 877-525-0337                                                   |
| <b>Île-du-Prince-Édouard</b><br>Securities Office<br>Department of Community Affairs and Attorney General<br>P.O. Box 2000<br>Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7N8<br>Attention: Superintendent of Securities<br>Téléphone : 902-368-6288                                                                                                         | <b>Saskatchewan</b><br>Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan<br>Suite 601, 1919 Saskatchewan Drive<br>Regina (Saskatchewan) S4P 4H2<br>Attention: Director, Capital Markets<br>Téléphone : 306-787-5871<br>Courriel : <a href="mailto:registrationfcaa@gov.sk.ca">registrationfcaa@gov.sk.ca</a>  |
| <b>Manitoba</b><br>Commission des valeurs mobilières du Manitoba<br>400, avenue St-Mary, bureau 500<br>Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5<br>À l'attention du directeur des inscriptions<br>Téléphone : 204-945-2548<br>Télécopieur : 204-945-0330                                                                                                                | <b>Terre-Neuve-et-Labrador</b><br>Superintendent of Securities, Service NL<br>Government of Newfoundland and Labrador<br>P.O. Box 8700<br>2nd Floor, West Block<br>Confederation Building<br>St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1B 4J6<br>Attention: Manager of Registrations<br>Téléphone : 709-729-5661         |
| <b>Nouveau-Brunswick</b><br>Financial and Consumer Services Commission of New Brunswick / Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick<br>85, rue Charlotte, bureau 300<br>Saint John (Nouveau-Brunswick) E2L 2J2<br>À l'intention de l'Inscription<br>Téléphone : 506-658-3060                               | <b>Territoires du Nord-Ouest</b><br>Government of the Northwest Territories<br>Department of Justice<br>1 <sup>st</sup> Floor Stuart M. Hodgson Building<br>5009 – 49 <sup>th</sup> Street<br>Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2L9<br>Attention: Superintendent of Securities<br>Téléphone : 867-920-8984 |

|                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Nouvelle-Écosse</b><br/> Nova Scotia Securities Commission<br/> Suite 400, 5251 Duke Street<br/> Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 1P3<br/> Attention: Registration<br/> Téléphone : 902-424-7768</p>                    | <p><b>Yukon</b><br/> Gouvernement du Yukon<br/> Bureau du surintendant des valeurs mobilières du Yukon Ministère des Services aux collectivités<br/> P.O. Box 2703 C-6<br/> Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6<br/> À l'attention du surintendant des valeurs mobilières<br/> Téléphone : 867-667-5466</p>                                                       |
| <p><b>Nunavut</b><br/> Gouvernement du Nunavut<br/> Ministère de la Justice<br/> C.P. 1000, succ. 570<br/> Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0<br/> Attention: Surintendant des valeurs mobilières<br/> Téléphone : 867-975-6590</p> | <p><b>Organisme d'autoréglementation</b><br/> Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières<br/> 121 King Street West, Suite 2000<br/> Toronto (Ontario) M5H 3T9<br/> À l'attention du responsable de la protection des renseignements personnels<br/> Téléphone : 416-364-6133<br/> Courriel : PrivacyOfficer@iircc.ca ».</p> |

## **ANNEXE 33-109A6 INSCRIPTION D'UNE SOCIÉTÉ**

### **Qui doit remplir ce formulaire?**

Ce formulaire s'adresse aux sociétés qui demandent à s'inscrire en vertu de la législation en valeurs mobilières et (ou) de la législation sur les dérivés.

Ce formulaire doit être rempli et présenté pour demander l'inscription initiale à titre de courtier, de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement ou inscrire une société dans des catégories ou des territoires du Canada supplémentaires.

### **Définitions**

Dans le présent formulaire, on entend par :

« autorité principale » : se reporter à la Norme canadienne 33-109.

« BDNI » : la Base de données nationale d'inscription (site Web : [www.nrd-info.ca](http://www.nrd-info.ca));

« chef de la conformité » : se reporter à l'article 2.1 de la Norme canadienne 31-103;

« contrôle significatif » : l'exercice du contrôle par une personne ou société sur une autre dans les cas suivants :

- ☐ la personne ou société détient directement ou non des titres avec droit de vote représentant plus de 20 % des droits de vote rattachés aux titres avec droit de vote en circulation de l'autre personne ou société;
- ☐ la personne ou société peut élire ou nommer directement ou non la majorité des administrateurs de l'autre personne ou société ou des personnes physiques qui exercent des fonctions analogues pour le compte de celle-ci;

« dérivés » : instruments financiers comme les contrats à terme standardisés, notamment les contrats négociables, les options sur contrats à terme et les swaps dont le cours, la valeur ou les obligations de paiement sont fonction d'un ou de plusieurs éléments sous-jacents; les dérivés peuvent se présenter sous la forme d'instruments, de contrats ou de titres;

« filiale visée » : personne ou société sur laquelle une autre personne ou société exerce un contrôle significatif;

« formulaire » : l'Annexe 33-109A6, Inscription d'une société;

« membre du même groupe visé » : société mère de la société, filiale visée de la société ou filiale visée de la société mère de la société;

« nous » et « autorité » : l'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable du ou des territoires du Canada dans lesquels la société demande à s'inscrire.

« OAR » : se reporter à la Norme canadienne 14-101 sur les *Définitions*;

« personne désignée responsable » : se reporter à l'article 2.1 de la Norme canadienne 31-103;

« personne physique autorisée » : se reporter à la Norme canadienne 33-109;

« Norme canadienne 31-103 » : la Norme canadienne 31-103 sur les *obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites*

« Norme canadienne 33-109 » : la Norme canadienne 33-109 sur les *renseignements concernant l'inscription*;

« Norme canadienne 52-107 » : la Norme canadienne 52-107 sur les *principes comptables et les normes d'audit acceptables*;



« société » : la personne ou société qui demande à s'inscrire;

« société mère » : personne ou société qui exerce un contrôle significatif sur une autre personne ou société, directement ou non;

« société préexistante » : l'entité visée à la question 3.6 de ce formulaire;

« territoire » ou « territoire du Canada » : se reporter à la Norme canadienne 14-101 sur les définitions;

« territoire étranger » : se reporter à la Norme canadienne 14-101 sur les définitions;

« vous » : la personne physique qui remplit, présente, dépose ou signe ce formulaire pour le compte de la société;

**Contenu du formulaire**

Ce formulaire comporte les parties et appendices suivants :

Collecte et utilisation de renseignements personnels  
Attestation

- Partie 1 – Renseignements sur l'inscription
- Partie 2 – Coordonnées
- Partie 3 – Antécédents et structure de la société
- Partie 4 – Inscriptions antérieures
- Partie 5 – Situation financière
- Partie 6 – Relations avec les clients
- Partie 7 – Mesures prises en application de la loi
- Partie 8 – Poursuites
- Partie 9 – [supprimée]

- Appendice A – Coordonnées pour le consentement et l'avis relatifs à la collecte et à l'utilisation de renseignements personnels
- Appendice B – Acte d'acceptation de compétence et de désignation d'un mandataire aux fins de signification
- Appendice C – Annexe 31-103A1, Calcul de l'excédent du fonds de roulement

Vous êtes tenu de joindre au formulaire dûment rempli les documents justificatifs suivants :

- 1. L'Appendice B – Acte d'acceptation de compétence et de désignation d'un mandataire aux fins de signification pour chaque territoire dans lequel la société demande à s'inscrire (question 2.4)
- 2. Le plan d'affaires, le manuel des politiques et procédures et les conventions conclues avec les clients (sauf en Ontario) (question 3.3)
- 3. Les documents constitutifs (question 3.7)
- 4. L'organigramme de la société (question 3.11)
- 5. L'organigramme des propriétaires (question 3.12)
- 6. Le calcul de l'excédent du fonds de roulement (question 5.1)
- 7. La résolution du conseil d'administration approuvant l'assurance (question 5.7)
- 8. Les états financiers audités (question 5.13)
- 9. La lettre d'instructions à l'auditeur (question 5.14)

**Comment remplir et présenter ce formulaire**

|                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| La société doit payer des droits d'inscription dans chaque territoire où elle présente et dépose ce | Tous les montants sont en dollars canadiens. Si une question n'est pas pertinente pour la société, inscrivez « s.o. » dans l'espace prévu.<br><br>Si la société demande à s'inscrire dans plusieurs territoires du Canada ou plusieurs catégories, à l'exception de celle de courtier d'exercice restreint, il vous suffit de présenter un formulaire. Si la société demande à s'inscrire comme courtier d'exercice restreint, présentez et déposez le formulaire dans chaque territoire concerné. |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

formulaire.  
Consulter les  
droits prescrits  
du territoire  
concerné.

Vous pouvez remplir ce formulaire :

- sur papier, puis le transmettre à l'autorité principale ou à l'OAR compétent;
- sur papier, puis le numériser et l'envoyer par courrier électronique à l'autorité principale ou à l'OAR compétent.

Si la société demande à s'inscrire en Ontario et que la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario n'est pas son autorité principale, vous devez aussi déposer un exemplaire de ce formulaire, sans les documents justificatifs, auprès de la Commission.

Vous trouverez les coordonnées nécessaires pour présenter et déposer ce formulaire à l'Annexe B de l'Instruction complémentaire relative à la Norme canadienne 33-109 sur les *Renseignements concernant l'inscription*.

Nous pouvons accepter ce formulaire dans d'autres formats. Veuillez vous renseigner auprès de l'autorité avant de le remplir, de le présenter et de le déposer. Si vous remplissez le formulaire sur papier et que vous avez besoin d'espace supplémentaire pour répondre à une question, annexe les détails sur une feuille séparée en indiquant clairement le numéro de la question.

Vous devez joindre tous les documents justificatifs à votre demande. Nous pourrions vous demander des renseignements et des documents supplémentaires pour évaluer l'aptitude de la société à l'inscription.

Dans la plus grande partie du présent formulaire, il ne faut répondre qu'aux questions s'appliquant aux provinces et territoires du Canada; ces questions comportent l'expression « territoire » ou « territoire du Canada » et visent tous les territoires du Canada. Toutefois, il faut répondre aux questions de la partie 4 – Inscriptions antérieures et de la partie 7 – Mesures prises en application de la loi en tenant compte de tous les pays.

**Commet une infraction quiconque donne sciemment des renseignements faux ou trompeurs à l'agent responsable ou à l'autorité en valeurs mobilières.**

#### **Mise à jour de l'information fournie sur ce formulaire**

Voir la partie 3  
de la Norme  
canadienne  
33-109.

La société est tenue d'aviser l'autorité dans les délais prescrits de toute modification de l'information fournie sur ce formulaire en présentant et déposant le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A5 Modification des renseignements concernant l'inscription.

#### **Collecte et utilisation de renseignements personnels**

En obtenant les renseignements sur la société, chaque autorité en valeurs mobilières et OAR indiqué à l'appendice A peut recevoir et recueillir les renseignements personnels des personnes physiques, le cas échéant, associées à celle-ci ainsi qu'à ses administrateurs, dirigeants, associés, membres du personnel, entrepreneurs et mandataires.

Ce processus pourrait inclure la collecte des renseignements suivants :

- les renseignements personnels fournis dans le présent formulaire;
- les renseignements concernant l'inscription ou tout permis pour la prestation de services financiers;

- les renseignements personnels disponibles en ligne;
- les dossiers d'autorités gouvernementales ou d'autorités de réglementation, d'OAR ou d'organisations professionnelles;
- les dossiers relatifs à toute procédure judiciaire et utilisés lors de celle-ci, notamment les dossiers de probation.

Toute autorité en valeurs mobilières ou tout OAR indiqué à l'appendice A peut demander des renseignements au sujet de la personne physique à toute autorité gouvernementale ou en valeurs mobilières, à tout organisme public ou privé, à toute personne physique ou morale, à tout employeur ainsi qu'à tout autre organisme au Canada et à l'étranger.

Ces renseignements personnels sont recueillis en vertu de la législation en valeurs mobilières et/ou de la législation sur les dérivés applicable (y compris celle sur les contrats à terme standardisés sur marchandises) des autorités en valeurs mobilières et en vertu des règles d'un OAR, dont les coordonnées sont indiquées à l'appendice A. Leur collecte, utilisation et communication est faite conformément à la législation en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels.

Les autorités en valeurs mobilières recueillent ces renseignements principalement afin de faire respecter les obligations, de s'acquitter de leurs fonctions ou d'exercer leurs pouvoirs en vertu de la législation en valeurs mobilières et/ou de la législation sur les dérivés (y compris celle sur les contrats à terme standardisés sur marchandises) qu'elles administrent. De leur côté, les OAR le font pour administrer leurs règles et veiller à leur application.

Les renseignements peuvent être recueillis à l'un des moments suivants :

- au moment où la société présente sa demande;
- à tout moment pendant que la société est inscrite;
- au moment où la société informe l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières, ou l'OAR de la radiation de son inscription.

Toute personne physique visée par le présent formulaire ou vous-même pouvez adresser vos questions sur la collecte, l'utilisation et la communication de ces renseignements à l'agent responsable, ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières, ou à l'OAR du territoire où les renseignements requis sont présentés, aux coordonnées figurant à l'appendice A.

Certains renseignements concernant l'inscription relatifs à la société et à ses personnes physiques inscrites figureront dans un registre public, y compris les noms qu'utilise la société, l'adresse de son siège, si elle est inscrite ou non sur la Liste des personnes sanctionnées, les catégories et les territoires dans lesquels elle est inscrite, et si son inscription est assujettie à des conditions, de même que ses personnes physiques inscrites.

Certaines autorités en valeurs mobilières peuvent communiquer à certaines entités, ou recevoir d'elles, des renseignements en vertu de dispositions distinctes de la législation en valeurs mobilières et/ou de la législation sur les dérivés (y compris celle sur les contrats à terme standardisés sur marchandises) qu'elles administrent et les OAR

peuvent communiquer ou recevoir des renseignements conformément à leurs règles. Le présent consentement et avis ne limite aucunement l'autorité, les pouvoirs, les obligations ou les droits conférés à une autorité en valeurs mobilières par la législation ou les règlements en vigueur dans son territoire.

**MISE EN GARDE : Commet une infraction quiconque donne sciemment des renseignements faux ou trompeurs à l'agent responsable ou à l'autorité en valeurs mobilières.**

### **ATTESTATION**

En signant le présent formulaire, au nom de la société, :

1. j'atteste ce qui suit à l'agent responsable, ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières, de chaque territoire dans lequel la société présente le présent formulaire ainsi qu'à tout organisme d'autoréglementation (OAR) applicable :
  - j'ai lu ce formulaire;
  - la société a présenté et déposé tous les renseignements exigés en vertu de la législation en valeurs mobilières et/ou de la législation sur les dérivés du territoire principal du Canada où elle demande à s'inscrire;
  - à ma connaissance et après une demande de renseignements raisonnable, tous les renseignements qu'il contient sont véridiques et complets;
2. j'autorise l'autorité principale à donner à chaque autorité autre que l'autorité principale et, s'il y a lieu, à un OAR accès à tout renseignement que la société a déposé auprès d'elle ou qu'elle lui a présenté en vertu de la législation en valeurs mobilières et/ou de la législation sur les dérivés de ce territoire;
3. je reconnais que l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières, et l'OAR peuvent recueillir et communiquer les renseignements personnels des personnes physiques visées par le présent formulaire sous l'intitulé *Collecte et utilisation de renseignements personnels*;
4. je confirme que les personnes physiques visées par le présent formulaire ont été avisées que leurs renseignements personnels y figurent, des raisons juridiques de leur communication, de l'utilisation qui en sera faite et des façons d'obtenir de plus amples renseignements.

Nom de la société : \_\_\_\_\_

Nom du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer : \_\_\_\_\_

Titre du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer : \_\_\_\_\_

Signature du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM/JJ)

Pour plus de renseignements, consultez le site

## **Partie 1 – Renseignements sur l'inscription**

### **1.1. Nom complet de la société**

Indiquez le nom complet de la société qui figure dans les documents constitutifs visés à la question 3.7. Si la société est une entreprise individuelle, indiquez vos prénoms et votre nom.

Si la société a un nom français et un nom anglais, indiquez les deux.

1.2. Numéro BDNI de la société

1.3. Pourquoi présentez-vous ce formulaire?

Remplissez :

- pour demander l'inscription initiale de la société dans au moins un territoire du Canada

Le formulaire au complet
- pour inscrire la société dans au moins un autre territoire du Canada

Les questions 1.1, 1.2, 1.4, 1.5, 2.4, 3.9, 5.4, 5.6\* et la partie 9
- pour inscrire la société dans au moins une autre catégorie

1.2, 1.4, 1.5, 3.1, 5.1, 5.4, 5.5, 5.6\*, 5.7, 5.8 et les parties 6 et 9

\*Si la société s'inscrit également au Québec dans la catégorie de courtier en épargne collective ou de courtier en plans de bourses d'études, remplissez la question 5.6.

1.4. Cochez toutes les catégories et tous les territoires dans lesquels la société demande à s'inscrire.

a) Catégories prévues par la législation en valeurs mobilières

| Abréviations               | Catégorie                             | Territoire               |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |    |
|----------------------------|---------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|----|
|                            |                                       | A                        | B                        | M                        | N                        | N                        | N                        | N                        | N                        | O                        | PE                       | Q                        | S                        | YT |
|                            |                                       | B                        | C                        | B                        | B                        | L                        | S                        | T                        | U                        | N                        |                          | C                        | K                        |    |
| Alberta (AB)               |                                       |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |    |
| Colombie-Britannique (BC)  | Courtier en placement                 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |    |
| Île-du-Prince-Édouard (PE) | Courtier en épargne collective        | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |    |
| Manitoba (MB)              |                                       |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |    |
| Nouveau-Brunswick (NB)     | Courtier en plans de bourses d'études | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |    |
| Nouvelle-Écosse (NS)       |                                       |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |    |
| Nunavut (NU)               | Courtier sur le marché dispensé       | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |    |
| Ontario (ON)               |                                       |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |    |
| Québec (QC)                |                                       |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |    |

|                                                                                                   |                                                   |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Saskatchewan (SK)<br>Terre-Neuve-et-Labrador (NL)<br>Territoires du Nord-Ouest (NT)<br>Yukon (YT) | Courtier d'exercice restreint                     | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|                                                                                                   | Gestionnaire de fonds d'investissement            | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|                                                                                                   | Gestionnaire de portefeuille                      | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|                                                                                                   | Gestionnaire de portefeuille d'exercice restreint | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

b) Catégories prévues par la législation sur les dérivés (Manitoba et Ontario seulement)

| Catégorie                                                | Manitoba                 |
|----------------------------------------------------------|--------------------------|
| Courtier (négociant)                                     | <input type="checkbox"/> |
| Courtier (négociant-commissionnaire en contrats à terme) | <input type="checkbox"/> |
| Courtier (négociateur en bourse)                         | <input type="checkbox"/> |
| Catégorie locale                                         | <input type="checkbox"/> |
| Conseiller                                               | <input type="checkbox"/> |
|                                                          | Ontario                  |
| Conseiller financier en placement de produits dérivés    | <input type="checkbox"/> |
| Conseiller en placement de produits dérivés              | <input type="checkbox"/> |
| Directeur des placements de produits dérivés             | <input type="checkbox"/> |
| Négociant-commissionnaire en contrats à terme            | <input type="checkbox"/> |

c) Courtiers en placement et gestionnaires de portefeuille (Québec seulement)

Si la société demande à s'inscrire au Québec comme courtier en placement ou gestionnaire de portefeuille, exercera-t-elle aussi les activités suivantes?

|                                         |     |                          |     |                          |
|-----------------------------------------|-----|--------------------------|-----|--------------------------|
| Courtier en dérivés                     | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> |
| Gestionnaire de portefeuille en dérivés | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> |

1.5. Dispenses

La société demande-t-elle des dispenses en vertu de la législation en valeurs mobilières ou de la législation sur les dérivés?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », fournissez les renseignements suivants sur chaque dispense :

Type de dispense \_\_\_\_\_

Législation \_\_\_\_\_

Territoire(s) où la société demande la dispense

|                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| AB                       | BC                       | MB                       | NB                       | NL                       | NS                       | NT                       | NU                       | O<br>N                   | PE                       | Q<br>C                   | SK                       | YT                       |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

## Partie 2 – Coordonnées

### Adresses

#### 2.1. Adresse du siège

Une case postale n'est pas une adresse acceptable pour le siège.

Ligne d'adresse 1 \_\_\_\_\_

Ligne d'adresse 2 \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Province/territoire/État \_\_\_\_\_

Pays \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone \_\_\_\_\_ Numéro de télécopieur \_\_\_\_\_

Site Web \_\_\_\_\_

Si le siège de la société est situé au Canada, passez à la question 2.3.

Si le siège de la société n'est pas situé au Canada, passez à la question 2.2.

#### 2.2. Sociétés dont le siège n'est pas situé au Canada

a) La société a-t-elle des adresses d'établissement au Canada?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », indiquez l'adresse d'établissement principale de la société au Canada :

Ligne d'adresse 1 \_\_\_\_\_

Ligne d'adresse 2 \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Province/territoire \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

L'autorité en valeurs mobilières de ce territoire du Canada est l'autorité principale de la société au Canada.

b) Si la société n'est inscrite dans aucun territoire du Canada, indiquez le territoire du Canada dans lequel elle s'attend à exercer principalement ses activités nécessitant l'inscription à la fin de l'exercice en cours ou les avait exercées à la fin de son dernier exercice.

ABBCMBNBNLNSNTNUONPEQC SKYT

☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Une case postale est une adresse postale acceptable.

2.3. Adresse postale

☐ Cochez cette case si l'adresse postale est celle du siège.

Ligne d'adresse 1

Ligne d'adresse 2

VilleProvince/territoire/État

PaysCode postal

Si la société n'a pas de bureau dans le territoire du Canada où elle demande à s'inscrire, elle doit désigner un mandataire aux fins de signification dans ce territoire.

2.4. Domicile élu et mandataire aux fins de signification

Joignez une Annexe B, Acte d'acceptation de compétence et de désignation d'un mandataire aux fins de signification dûment signée pour chaque territoire dans lequel la société demande à s'inscrire et n'a pas de bureau.

Personnes-ressources

La société inscrite doit nommer une personne physique inscrite dans la catégorie de personne désignée responsable.

2.5. Personne désignée responsable

Nom

Titre du dirigeant

Numéro de téléphone

Adresse électronique

Numéro BDNI, le cas échéant

Adresse

☐ Cochez cette case si l'adresse est celle du siège de la société.

Ligne d'adresse 1

Ligne d'adresse 2

VilleProvince/territoire/État

PaysCode postal



2.6. Chef de la conformité

La société  
inscrite doit  
nommer une  
personne  
physique  
inscrite dans la  
catégorie de  
chef de la  
conformité.

☐ Cochez cette case si cette personne est la personne désignée responsable

Nom

Titre du dirigeant

Numéro de téléphone

Adresse électronique

Numéro BDNI, le cas échéant

Adresse

☐ Cochez cette case si l'adresse est celle du siège de la société.

Ligne d'adresse 1

Ligne d'adresse 2

|       |                          |
|-------|--------------------------|
| Ville | Province/territoire/État |
| Pays  | Code postal              |

Partie 3 – Antécédents et structure de l'entreprise

Activités

3.1. Activités de la société

Fournissez une description des activités que la société prévoit exercer, notamment ses activités principales, le marché visé et les produits et services qu'elle fournira à ses clients.

3.2. Autres noms

La société utilise-t-elle des noms différents de celui indiqué à la question 1.1, comme un nom commercial?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », indiquez tous les autres noms en précisant s'ils sont déposés :

3.3. Documents commerciaux

La société dispose-t-elle des documents suivant à l'appui de ses activités?

|                                                                                                                                                                                            | Oui | Non |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|-----|
| a) Un plan d'affaires pour au moins les trois prochains exercices                                                                                                                          |     |     |
| b) Un manuel des politiques et procédures prévoyant notamment des procédures d'ouverture de compte et une politique de répartition équitable des possibilités de placement, le cas échéant |     |     |

Si vous avez répondu « non », expliquez pourquoi la société ne dispose pas du document :

Joignez le plan d'affaires de la société, son manuel des politiques et procédures et les conventions conclues avec ses clients, y compris la politique de placement et les conventions de gestion des placements, sauf si l'agent responsable en Ontario est l'autorité principale de la société qui demande à s'inscrire, à moins qu'il ne les ait demandés.

Antécédents de la société

3.4. Date de constitution de la société

aaaa/mm/jj \_\_\_\_\_

3.5. Mode de constitution de la société

Société en démarrage      Passez à la question 3.7.

|                        |                                                  |
|------------------------|--------------------------------------------------|
| Fusion ou regroupement | Passez à la question 3.6.                        |
| Réorganisation         | Passez à la question 3.6.                        |
| Autre arrangement      | Précisez ci-dessous et passez à la question 3.6. |

**3.6. Sociétés préexistantes**

Indiquez les entités dont la fusion, le regroupement ou la réorganisation a donné naissance à la société ou celles qui ont fait l'objet d'un autre arrangement à cette fin.

**3.7. Documents constitutifs**

Joignez les documents constitutifs de la société, par exemple ses statuts et son certificat de constitution, toute modification, tout contrat de société ou acte de fiducie. Si la société est une entreprise individuelle, fournissez un exemplaire de la déclaration d'immatriculation.

Nous pouvons demander aux sociétés dont le siège n'est pas situé au Canada de joindre une preuve d'inscription à leurs documents constitutifs.

**Structure et propriété de la société**

**3.8. Type de structure juridique**

Entreprise individuelle ☐

Société de personnes ☐

Société en commandite ☐

Nom du commandité : \_\_\_\_\_

Société par actions ☐

Autre ☐ Précisez : \_\_\_\_\_

**3.9. Numéro matricule, le cas échéant**

Il s'agit du  
numéro  
matricule de la  
société ou de  
son numéro  
d'entreprise du  
Québec (NEQ).

Indiquez le numéro matricule de la société dans chaque territoire du Canada où elle demande à s'inscrire.

| Numéro matricule | Territoire du Canada |
|------------------|----------------------|
| _____            |                      |
| _____            |                      |
| _____            |                      |
| _____            |                      |

3.10. Personnes physiques autorisées

Indiquez toutes les personnes physiques autorisées de la société.

Précisez la raison pour laquelle la personne physique est considérée comme une personne physique autorisée (par exemple, elle est un administrateur, un associé, un actionnaire, ou une personne physique autorisée au sens du paragraphe c de la définition de cette expression à l'article 1.1 de la Norme canadienne 33-109 sur les renseignements concernant l'inscription)

| Nom   | Type de personne physique autorisée | Numéro BDNI, le cas échéant |
|-------|-------------------------------------|-----------------------------|
| _____ |                                     |                             |
| _____ |                                     |                             |
| _____ |                                     |                             |
| _____ |                                     |                             |
| _____ |                                     |                             |

3.11. Organigramme de la société

Joignez un organigramme illustrant les rapports hiérarchiques au sein de la société. Inclure toutes les personnes physiques autorisées, la personne désignée responsable et le chef de la conformité.

3.12. Organigramme des propriétaires

Joignez un organigramme illustrant la structure et la propriété de la société. Il faut y inclure toutes les sociétés mères ainsi que tous les membres du même groupe et filiales visés. Précisez lesquels sont inscrits en vertu de la législation en valeurs mobilières d'un territoire du Canada, ainsi que leur numéro BDNI.

Indiquez le nom de la personne ou société de même que la catégorie, le type et le nombre de titres avec droits de vote qu'elle détient, ainsi que le pourcentage des droits de vote que ceux-ci représentent.

Partie 4 – Inscriptions antérieures

Les questions de la partie 4 concernent tous les territoires et territoires étrangers.

4.1. Inscription pour exercer des activités en valeurs mobilières

Au cours des sept dernières années, la société, une société préexistante ou un membre du même groupe visé ont-ils été inscrits ou ont-ils détenu un permis pour agir à titre de courtier ou de conseiller en valeurs mobilières ou en dérivés?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », fournissez les renseignements suivants sur chaque inscription :

Nom de l'entité \_\_\_\_\_

Catégorie d'inscription \_\_\_\_\_

Autorité/organisme \_\_\_\_\_

Date d'inscription ou d'obtention du permis (aaaa/mm/jj) \_\_\_\_\_ Date d'expiration, le cas échéant (aaaa/mm/jj) \_\_\_\_\_

Territoire \_\_\_\_\_

#### 4.2. Dispense d'inscription pour exercer des activités en valeurs mobilières

La société est-elle actuellement dispensée de s'inscrire ou de détenir un permis pour agir à titre de courtier ou de conseiller en valeurs mobilières ou en dérivés (en sus des dispenses déjà indiquées à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières conformément à la dispense applicable) ?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », fournissez les renseignements suivants sur chaque dispense :

Type de dispense \_\_\_\_\_

Autorité/organisme \_\_\_\_\_

Date d'obtention de la dispense (aaaa/mm/jj) \_\_\_\_\_

Territoire \_\_\_\_\_

#### 4.3. Adhésion à une bourse ou à un OAR

Au cours des sept dernières années, la société, une société préexistante ou un membre du même groupe visé ont-ils été membres d'une bourse de valeurs ou de dérivés, d'un OAR ou d'un organisme analogue?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », fournissez les renseignements suivants sur chaque adhésion :

Nom de l'entité \_\_\_\_\_

Organisme \_\_\_\_\_

Date de l'adhésion (aaaa/mm/jj) \_\_\_\_\_ Date d'expiration, le cas échéant (aaaa/mm/jj) \_\_\_\_\_

Territoire \_\_\_\_\_

#### 4.4. Dispense d'adhésion à une bourse ou un OAR

La société est-elle actuellement dispensée de l'adhésion à une bourse de valeurs ou de dérivés, à un OAR ou à un organisme analogue?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », fournissez les renseignements suivants sur chaque dispense :

Type de dispense \_\_\_\_\_

Organisme \_\_\_\_\_

Date de la dispense (aaaa/mm/jj) \_\_\_\_\_

Territoire \_\_\_\_\_

4.5. Refus d'inscription, de permis ou d'adhésion

La société, une société préexistante ou un membre du même groupe visé se sont-ils vus refuser l'inscription auprès d'un organisme de réglementation des services financiers ou un permis délivré par un tel organisme, ou l'adhésion à une bourse de valeurs ou de dérivés, à un OAR ou à un organisme analogue?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », fournissez les renseignements suivants sur chaque refus :

Nom de l'entité \_\_\_\_\_

Motif du refus \_\_\_\_\_

Autorité/organisme \_\_\_\_\_

Date du refus (aaaa/mm/jj) \_\_\_\_\_

Territoire \_\_\_\_\_

4.6. Inscription pour d'autres produits financiers

Les autres produits financiers sont notamment la planification financière, les polices d'assurance-vie et les prêts hypothécaires.

Au cours des sept dernières années, la société, une société préexistante ou un membre du même groupe visé ont-ils été inscrits ou ont-ils détenu un permis en vertu d'une loi exigeant l'inscription ou l'obtention d'un permis pour vendre d'autres produits financiers que des valeurs mobilières ou des dérivés ou fournir des conseils à leur égard?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », fournissez les renseignements suivants sur chaque inscription ou permis :

|                                 |                                                |
|---------------------------------|------------------------------------------------|
| Nom de l'entité                 |                                                |
| Type de permis ou d'inscription |                                                |
| Numéro de permis                |                                                |
| Autorité/organisme              |                                                |
| Date d'inscription (aaaa/mm/jj) | Date d'expiration, le cas échéant (aaaa/mm/jj) |
| Territoire                      |                                                |

Partie 5 – Situation financière

Obligations en matière de capital

5.1. Calcul de l'excédent du fonds de roulement

Joignez le calcul de l'excédent du fonds de roulement de la société.

- Les courtiers en placement doivent utiliser le formulaire de calcul de l'excédent du fonds de roulement prescrit par l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM).
- Les courtiers en épargne collective doivent utiliser le formulaire de calcul de l'excédent du fonds de roulement prescrit par l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (ACFM) sauf s'ils sont inscrits au Québec seulement.

Les sociétés qui ne sont membres ni de l'OCRCVM ni de l'ACFM doivent utiliser le formulaire prévu à l'Annexe 31-103A1, Calcul de l'excédent du fonds de roulement. Reportez-vous à l'appendice C.

5.2. Sources de capitaux

Indiquez toutes les sources de liquidités, de capitaux d'emprunt et de capitaux propres de la société.

| Nom de la personne ou de l'entité fournissant les capitaux | Type de capitaux | Montant (\$) |
|------------------------------------------------------------|------------------|--------------|
|                                                            |                  |              |
|                                                            |                  |              |
|                                                            |                  |              |

5.3. Garants

Voir à l'Annexe C l'Annexe 31-103A1, Calcul de l'excédent du fonds de roulement.

Relativement à ses activités, la société :

- OuiNon
- a) a-t-elle des garants?
- b) agit-elle à titre de garant d'une autre partie?

Si vous avez répondu « oui », fournissez les renseignements suivants sur chaque garantie :

Nom de la partie à la garantie

Numéro BDNI, le cas échéant

Relation avec la société

Montant de la garantie (\$)

Détail de la garantie

Cautonnement et assurance

Les questions 5.4 à 5.8 ne concernent que le cautionnement ou l'assurance actuels ou projetés de la société pour les activités en valeurs mobilières et en dérivés. Elles sont conformes à la section 2 de la partie 12 de la Norme canadienne 31-103.

5.4. Territoires visés

Ces renseignements figurent sur l'assurance d'institution financière.

Dans quels territoires la société a-t-elle un cautionnement ou une assurance?

AB☐

BC☐

MB☐

NB☐

NL☐

NS☐

NT☐

NU☐

ON☐

PE☐

QC☐

SK☐

YT☐

Si le cautionnement ou l'assurance de la société ne couvre pas tous les territoires du Canada dans lesquels elle demande à s'inscrire, fournissez des explications.

5.5. Détails du cautionnement ou de l'assurance

Ces renseignements figurent dans la note de couverture de l'assurance ou sur l'assurance d'institution financière.

|                                         |                                |
|-----------------------------------------|--------------------------------|
| Nom de l'assureur                       |                                |
| Numéro du cautionnement ou de la police |                                |
| Conditions et clauses particulières     |                                |
| Garantie par réclamation (\$)           | Plafond annuel (\$)            |
| Montant total de la garantie (\$)       |                                |
| Franchise (\$)                          | Date d'expiration (aaaa/mm/jj) |

Si l'assurance actuelle ou projetée de la société n'est pas une assurance d'institution financière, expliquez en quoi elle offre une garantie équivalente.

Ces renseignements sont requis uniquement si la société demande l'inscription au Québec à titre

5.6. Assurance responsabilité professionnelle (Québec seulement)

Si la société demande à s'inscrire au Québec à titre de courtier en épargne collective ou de courtier en plans de bourses d'études, fournissez les renseignements suivants sur son assurance responsabilité professionnelle :



de courtier en  
épargne  
collective ou de  
courtier en plans  
de bourses  
d'études

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                        |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|
| Nom de l'assureur                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                        |
| Numéro de la police                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                        |
| Conditions et clauses particulières                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                        |
| Garantie par réclamation (\$)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Plafond annuel (\$)                    |
| Montant total de la garantie (\$)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                        |
| Franchise (\$)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Date de renouvellement<br>(aaaa/mm/jj) |
| Territoires visés :<br><br>AB BC MB NB NL NS NT NU ON PE Q SK YT<br>C<br><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |                                        |
| Précisez la police qui s'applique à vos représentants :<br><br>La police de la société <input type="checkbox"/> Leur police <input type="checkbox"/> Les deux <input type="checkbox"/>                                                                                                                                                                                               |                                        |

5.7. Résolution du conseil d'administration approuvant l'assurance

Joignez la résolution du conseil d'administration confirmant que la société dispose d'une assurance suffisante pour ces activités en valeurs mobilières ou en dérivés.

5.8. Réclamations en vertu du cautionnement ou de l'assurance

Au cours des sept dernières années, la société a-t-elle fait des réclamations en vertu d'un cautionnement ou de son assurance?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », fournissez les renseignements suivants sur chaque réclamation :

|                                        |              |
|----------------------------------------|--------------|
| Type de cautionnement ou d'assurance   |              |
| <hr/>                                  |              |
| Date de la réclamation<br>(aaaa/mm/jj) | Montant (\$) |
| <hr/>                                  | <hr/>        |
| Motif de la réclamation                |              |
| <hr/>                                  |              |
| Date de règlement<br>(aaaa/mm/jj)      | Résultat     |
| <hr/>                                  | <hr/>        |
| Territoire                             |              |
| <hr/>                                  |              |

Solvabilité

5.9. Faillite

Au cours des sept dernières années, la société ou un membre du même groupe visé ont-ils fait faillite, fait une cession en faillite ou une proposition concordataire, fait l'objet d'une requête de mise en faillite ou l'équivalent dans un territoire?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », fournissez les renseignements suivants sur chaque faillite ou cession en faillite:

Nom de l'entité \_\_\_\_\_

Motif de la faillite ou de la cession \_\_\_\_\_

Date de la faillite, de la cession ou de la requête (aaaa/mm/jj) \_\_\_\_\_ Date de la libération, le cas échéant (aaaa/mm/jj) \_\_\_\_\_

Nom du syndic de faillite \_\_\_\_\_

Territoire \_\_\_\_\_

Le cas échéant, annexe un exemplaire de la libération ou de tout autre document équivalent.

5.10. Nomination d'un séquestre

Au cours des sept dernières années, un séquestre, un sequestre-gérant ou l'équivalent a-t-il été nommé dans un territoire pour ou par la société ou un membre du même groupe visé?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », fournissez les renseignements suivants sur chaque nomination d'un séquestre:

Nom de l'entité \_\_\_\_\_

Date de la nomination (aaaa/mm/jj) \_\_\_\_\_ Motif de la nomination \_\_\_\_\_

Date de fin (aaaa/mm/jj) \_\_\_\_\_ Motif \_\_\_\_\_

Nom du séquestre ou du séquestre-gérant \_\_\_\_\_

Territoire \_\_\_\_\_

Information financière

5.11. Clôture de l'exercice

(mm/jj) \_\_\_\_\_

Si la société n'a pas fixé la date de clôture de son exercice, fournissez des explications.

Indiquez le nom de la personne qui audite les états financiers et le nom du cabinet comptable, le

5.12. Auditeur

Nom de l'auditeur et du cabinet comptable

cas échéant.

5.13. États financiers audités

- a) Joignez, pour votre dernier exercice, les états financiers suivants, selon le cas :
  - i) les états financiers audités non consolidés;
  - ii) les états financiers audités établis conformément au paragraphe 3 de l'article 3.2 de la Norme canadienne 52-107;
- b) si les états financiers joints visés à l'alinéa a ont été établis pour une période se terminant plus de 90 jours avant la date de la présente demande, joindre également l'information financière intermédiaire (prévue à l'article 12.11 de la Norme canadienne 31-103) pour une période d'au plus 90 jours avant la date de la demande.

Si la société est en démarrage, vous pouvez joindre un état de la situation financière d'ouverture audité à la place.

Nous pouvons exiger que la société soit auditée à tout moment pendant qu'elle est inscrite.

5.14. Lettre d'instructions à l'auditeur

Joignez une lettre d'instructions de la société autorisant l'auditeur à effectuer tout examen ou audit que l'autorité peut exiger.

Partie 6 – Relations avec les clients

6.1. Actifs des clients

Voir la section 3 de la partie 14 de la Norme canadienne 31-103 et de l'Instruction complémentaire relative à la Norme canadienne 31-103.

Pour des indications sur la façon d'établir si une société détiendra des actifs des clients ou y aura accès, voir l'article 12.4 de l'Instruction complémentaire relative à la Norme canadienne 31-103.

La société détiendra-t-elle des actifs des clients ou y aura-t-elle accès?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », fournissez les renseignements suivants sur chaque institution financière auprès de laquelle la société détient les comptes en fidéicomis.

Nom de l'institution financière \_\_\_\_\_

Ligne d'adresse 1 \_\_\_\_\_

Ligne d'adresse 2 \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Province/territoire \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Numéro de téléphone \_\_\_\_\_

## 6.2. Conflits d'intérêts

La société a-t-elle ou s'attend-elle à avoir des relations dont on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles entraînent des conflits d'intérêts significatifs dans l'exercice de ses activités nécessitant l'inscription conformément à la législation en valeurs mobilières ou à la législation sur les dérivés?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », répondez aux questions suivantes :

a) Fournissez des détails sur chaque conflit :

---

b) La société s'est-elle dotée de politiques et de procédures pour repérer et traiter ses conflits d'intérêts?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « non », fournissez des explications :

---

## Partie 7 – Mesures prises en application de la loi

Les questions de la partie 7 concernent tous les territoires et territoires étrangers. Fournir les renseignements demandés pour les 7 dernières années.

### 7.1. Règlements amiables

La société, une société préexistante ou un membre du même groupe visé ont-ils conclu un règlement amiable avec un organisme de réglementation des services financiers, une bourse de valeurs ou de dérivés, un OAR ou un organisme analogue?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », fournissez les renseignements suivants sur chaque règlement :

Nom de l'entité \_\_\_\_\_

Autorité/organisme \_\_\_\_\_

Date du règlement (aaaa/mm/jj) \_\_\_\_\_

Détails du règlement \_\_\_\_\_

Territoire \_\_\_\_\_

—

### 7.2. Antécédents disciplinaires

Un organisme de réglementation des services financiers, une bourse de valeurs ou de dérivés, un OAR ou un organisme analogue ont-ils:

- a) déterminé que la société, une société préexistante ou un membre du même groupe visé ont enfreint un règlement sur les valeurs mobilières ou une règle d'une bourse de valeurs ou de dérivés, d'un OAR ou d'un organisme analogue?
- b) déterminé que la société, une société préexistante ou un membre du même groupe visé ont fait une fausse déclaration ou commis une omission?
- c) adressé un avertissement à la société, à une société préexistante ou à un membre du même groupe visé ou exigé un engagement de leur part?
- d) suspendu ou radié d'office l'inscription, le permis ou l'adhésion de la société, d'une société préexistante ou d'un membre du même groupe visé?
- e) imposé des conditions à l'inscription ou à l'adhésion de la société, d'une société préexistante ou d'un membre du même groupe visé?
- f) engagé une procédure ou mené une enquête relativement à la société, à une société préexistante ou à un membre du même groupe visé?
- g) rendu une ordonnance (à l'exception d'une dispense) ou prononcé une sanction à l'encontre de la société, d'une société préexistante ou d'un membre du même groupe visé relativement à des activités en valeurs mobilières ou en dérivés (par exemple, une interdiction d'opérations)?

Si vous avez répondu « oui », fournissez les renseignements suivants sur chaque mesure :

Nom de l'entité \_\_\_\_\_

Type de mesure \_\_\_\_\_

Autorité/organisme \_\_\_\_\_

| Date             | de    | la    | mesure | Motifs |
|------------------|-------|-------|--------|--------|
| (aaaa/mm/jj)     | _____ | _____ | _____  | _____  |
| Territoire _____ |       |       |        |        |

7.3. Enquêtes en cours

À la connaissance de la société, celle-ci ou un membre du même groupe visé font-ils l'objet d'enquêtes en cours?

Oui ☐    Non ☐

Si vous avez répondu « oui », fournissez les renseignements suivants sur chaque enquête :

Nom de l'entité \_\_\_\_\_

Motif ou objet de l'enquête \_\_\_\_\_

Autorité/organisme \_\_\_\_\_

Date de début de l'enquête (aaaa/mm/jj) \_\_\_\_\_

Territoire \_\_\_\_\_

## Partie 8 – Poursuites

La société est tenue de déclarer les infractions aux lois régissant ses activités dans tout territoire et les poursuites intentées en vertu de ces lois.

Fournir les renseignements demandés pour les 7 dernières années.

### 8.1. Condamnations au criminel

La société, une société préexistante ou un membre du même groupe visé ont-ils été reconnus coupables d'une infraction criminelle ou pénale?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », fournissez les renseignements suivants sur chaque condamnation :

Nom de l'entité \_\_\_\_\_

Type d'infraction \_\_\_\_\_

Intitulé de la cause \_\_\_\_\_ Numéro de la cause, le cas échéant \_\_\_\_\_

Date de la condamnation (aaaa/mm/jj) \_\_\_\_\_

Territoire \_\_\_\_\_

### 8.2. Accusations criminelles en instance

La société ou un membre du même groupe visé font-ils l'objet d'accusations criminelles ou pénales en instance?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », fournissez les renseignements suivants sur chaque accusation :

Nom de l'entité \_\_\_\_\_

Type d'infraction \_\_\_\_\_

Date de l'accusation (aaaa/mm/jj) \_\_\_\_\_

Territoire \_\_\_\_\_

### 8.3. Poursuites en instance

Oui Non

a) La société est-elle actuellement défenderesse ou intimée (ou l'équivalent dans tout territoire) dans une poursuite en instance?

b) Un membre du même groupe visé est-il actuellement défendeur ou intimé (ou l'équivalent dans tout territoire) dans une poursuite en instance relative à une fraude, à un vol ou à des activités en valeurs mobilières ou qui pourrait avoir une incidence significative sur l'activité de la société?

Si vous avez répondu « oui », fournissez les renseignements suivants sur chaque poursuite :

Nom de l'entité \_\_\_\_\_

Type de poursuite \_\_\_\_\_

Date de la poursuite (aaaa/mm/jj) \_\_\_\_\_

Étape actuelle de l'instance \_\_\_\_\_

Mesures de réparation demandées par le demandeur ou l'appelant \_\_\_\_\_

Territoire \_\_\_\_\_

**8.4. Jugements**

Oui    Non

- a) La société a-t-elle été condamnée par un tribunal civil à payer des dommages-intérêts relativement à une fraude, à un vol ou à des activités en valeurs mobilières et un tel jugement est-il en cours?
- b) Un jugement rendu à l'égard d'un membre du même groupe visé relativement à une fraude, à un vol ou à des activités en valeurs mobilières ou qui pourrait avoir une incidence significative sur l'activité de la société est-il en cours?

Si vous avez répondu « oui », fournissez les renseignements suivants sur chaque jugement :

Nom de l'entité \_\_\_\_\_

Type de jugement \_\_\_\_\_

Date du jugement (aaaa/mm/jj) \_\_\_\_\_

Étape actuelle de l'instance, le cas échéant \_\_\_\_\_

Mesures de réparation demandées par les demandeurs \_\_\_\_\_

**Partie 9 – Abrogée**

## APPENDICE A

### COORDONNÉES RELATIVES À L'AVIS DE COLLECTE ET D'UTILISATION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

#### **Alberta**

Alberta Securities Commission  
Suite 600, 250–5th St. SW  
Calgary (Alberta) T2P 0R4  
Attention: Information Officer  
Téléphone : 403-297-6454

#### **Colombie-Britannique**

British Columbia Securities Commission  
P.O. Box 10142, Pacific Centre  
701 West Georgia Street  
Vancouver (Colombie-Britannique)  
V7Y 1L2  
Attention: Registration Staff  
Téléphone : 604-899-6500 ou 800-373-6393 (au Canada)  
Courriel : [Registration@bcsc.bc.ca](mailto:Registration@bcsc.bc.ca)

#### **Île-du-Prince-Édouard**

Securities Office  
Department of Community Affairs and Attorney General  
P.O. Box 2000  
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)  
C1A 7N8  
Attention: Superintendent of Securities  
Téléphone : 902-368-6288

#### **Manitoba**

Commission des valeurs mobilières du Manitoba  
400, avenue St-Mary, bureau 500  
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5  
À l'attention du directeur des inscriptions  
Téléphone : 204-945-2548  
Télécopieur : 204-945-0330

#### **Nouveau-Brunswick**

Financial and Consumer Services Commission of New Brunswick / Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick  
85, rue Charlotte, bureau 300  
Saint John (Nouveau-Brunswick)  
E2L 2J2  
À l'intention de l'Inscription  
Téléphone : 506-658-3060

#### **Ontario**

Commission des valeurs mobilières de l'Ontario  
22nd Floor  
20 Queen Street West  
Toronto (Ontario) M5H 3S8  
Attention: Compliance and Registrant Regulation  
Téléphone : 416-593-8314  
Courriel : [registration@osc.gov.on.ca](mailto:registration@osc.gov.on.ca)

#### **Québec**

Autorité des marchés financiers  
800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
À l'attention du responsable de l'accès à l'information  
Téléphone : 514-395-0337 ou 877-525-0337

#### **Saskatchewan**

Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan  
Suite 601, 1919 Saskatchewan Drive  
Regina (Saskatchewan) S4P 4H2  
Attention: Director, Capital Markets  
Téléphone : 306-787-5871  
Courriel : [registrationfcaa@gov.sk.ca](mailto:registrationfcaa@gov.sk.ca)

#### **Terre-Neuve-et-Labrador**

Superintendent of Securities, Service NL  
Government of Newfoundland and Labrador  
P.O. Box 8700  
2nd Floor, West Block  
Confederation Building  
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)  
A1B 4J6  
Attention: Manager of Registrations  
Téléphone : 709-729-5661

#### **Territoires du Nord-Ouest**

Government of the Northwest Territories  
Department of Justice  
1<sup>st</sup> Floor Stuart M. Hodgson Building  
5009 – 49<sup>th</sup> Street  
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)  
X1A 2L9  
Attention: Superintendent of Securities  
Téléphone : 867-920-8984



**Nouvelle-Écosse**

Nova Scotia Securities Commission  
Suite 400, 5251 Duke Street  
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 1P3  
Attention: Registration  
Téléphone : 902-424-7768

**Nunavut**

Gouvernement du Nunavut  
Ministère de la Justice  
C.P. 1000, succ. 570  
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0  
Attention: Surintendant des valeurs mobilières  
Téléphone : 867-975-6590

**Yukon**

Gouvernement du Yukon  
Bureau du surintendant des valeurs mobilières du Yukon Ministère des Services aux collectivités  
P.O. Box 2703 C-6  
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6  
À l'attention du surintendant des valeurs mobilières  
Téléphone : 867-667-5466

**Organisme d'autoréglementation**

Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières  
121 King Street West, Suite 2000  
Toronto (Ontario) M5H 3T9  
À l'attention du responsable de la protection des renseignements personnels  
Téléphone : 416-364-6133  
Courriel : PrivacyOfficer@iircc.ca

**APPENDICE B**  
**ACTE D'ACCEPTATION DE COMPÉTENCE ET DE DÉSIGNATION D'UN MANDATAIRE AUX FINS DE SIGNIFICATION**

1. Nom de la personne ou société (la « société ») :
2. Territoire de constitution de la personne ou société :
3. Nom du mandataire aux fins de signification (le « mandataire aux fins de signification ») :
4. Adresse du mandataire aux fins de signification :

Numéro de téléphone du mandataire aux fins de signification :

5. La société désigne et nomme le mandataire aux fins de signification à l'adresse indiquée ci-dessus comme mandataire à qui signifier tout avis, acte de procédure, citation à comparaître, sommation ou autre acte dans toute action, enquête ou instance administrative, criminelle, pénale ou autre (une « instance ») découlant de ses activités dans le territoire intéressé ou s'y rattachant, et renonce irrévocablement à tout droit d'invoquer en défense dans une instance quelconque l'incompétence à intenter l'instance.
6. La société accepte irrévocablement et sans réserve la compétence non exclusive, dans toute instance découlant de ses activités dans le territoire intéressé ou s'y rattachant, des tribunaux judiciaires, quasi judiciaires et administratifs du territoire intéressé.
7. Pendant une période de 6 ans après qu'elle a cessé d'être inscrite, la société dépose un nouvel acte d'acceptation de compétence et de désignation d'un mandataire aux fins de signification signé, en la forme prévue aux présentes, dans les délais suivants :
  - a. au plus tard le 15<sup>e</sup> jour après l'expiration du présent acte;
  - b. au plus tard le 15<sup>e</sup> jour après tout changement dans le nom ou l'adresse du mandataire aux fins de signification.
8. Le présent acte d'acceptation de compétence et de désignation d'un mandataire aux fins de signification est régi par les lois du territoire intéressé et s'interprète conformément à ces lois.

Date : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
(Signature de la société ou du signataire autorisé)

\_\_\_\_\_  
(Nom et titre du signataire autorisé)

**Acceptation**

Je soussigné accepte la désignation comme mandataire aux fins de signification de (nom de la société), conformément aux modalités de l'acte d'acceptation de compétence et de désignation d'un mandataire aux fins de signification ci-dessus.

Date : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
(Signature du mandataire aux fins de signification ou du signataire autorisé)

\_\_\_\_\_  
(Nom et titre du signataire autorisé)

APPENDICE C

ANNEXE 31-103A1  
CALCUL DE L'EXCÉDENT DU FONDS DE ROULEMENT

Nom de la société

Calcul de l'excédent du fonds de roulement  
(au \_\_\_\_\_, par comparaison au \_\_\_\_\_)

|     | Élément                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Période en cours | Période antérieure |
|-----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|--------------------|
| 1.  | Actif courant                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                  |                    |
| 2.  | Moins éléments d'actif courant qui ne sont pas facilement convertibles en trésorerie (p. ex., charges payées d'avance)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                  |                    |
| 3.  | Actif courant ajusté<br>Ligne 1 moins ligne 2 =                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                  |                    |
| 4.  | Passif courant                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                  |                    |
| 5.  | Ajouter 100 % de la dette non courante à l'endroit de parties liées sauf si la société et le prêteur ont signé une convention de subordination en la forme prévue à l'Annexe B de la présente règle et que la société en a transmis un exemplaire à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières. Se reporter à l'article 12.2 de la présente règle.                                                                                                                        |                  |                    |
| 6.  | Passif courant ajusté<br>Ligne 4 plus ligne 5 =                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                  |                    |
| 7.  | Fonds de roulement ajusté<br>Ligne 3 moins ligne 6 =                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                  |                    |
| 8.  | Moins capital minimum                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                  |                    |
| 9.  | Moins risque de marché                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                  |                    |
| 10. | Moins franchise de la police d'assurance ou du cautionnement visée à la partie 12 de la Norme canadienne 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites ou, au Québec, pour une société inscrite seulement dans ce territoire et uniquement dans la catégorie de courtier en épargne collective, moins la franchise de l'assurance responsabilité prévue à l'article 193 du Règlement sur les valeurs mobilières (chapitre V-1.1, r. 50) |                  |                    |
| 11. | Moins garanties                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                  |                    |

|     |                                |  |  |
|-----|--------------------------------|--|--|
| 12. | Moins écarts non résolus       |  |  |
| 13. | Excédent du fonds de roulement |  |  |

**Notes :**

Établir le présent formulaire selon les mêmes principes comptables que ceux ayant servi à établir les états financiers conformément à la Norme canadienne 52-107 sur les *principes comptables et normes d'audit acceptables*. Pour d'autres indications sur ces principes comptables, se reporter à l'article 12.1 de l'Instruction complémentaire relative à la Norme canadienne 31-103 sur les *obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites*.

**Ligne 5. Dette à l'endroit de parties liées :** Pour la définition de l'expression « parties liées » dans le cas d'une entreprise ayant une obligation d'information du public, se reporter au Manuel de CPA Canada. La société est tenue de transmettre à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières un exemplaire signé de la convention de subordination à la première des dates suivantes : a) 10 jours après la date de signature de la convention de subordination; b) la date à laquelle un montant subordonné en vertu de la convention est exclu du calcul de l'excédent du fonds de roulement selon le présent formulaire. **La société avise l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières 10 jours avant de rembourser son prêt (en totalité ou en partie) ou de résilier la convention.** Se reporter à l'article 12.2 de la présente règle.

**Ligne 8. Capital minimum :** Le montant indiqué sur cette ligne ne peut être inférieur aux montants suivants : a) 25 000 \$ dans le cas du conseiller et b) 50 000 \$ dans le cas du courtier. Dans le cas du gestionnaire de fonds d'investissement, il ne peut être inférieur à 100 000 \$ sauf si le paragraphe 4 de l'article 12.1 de la présente règles'applique.

**Ligne 9. Risque de marché :** Calculer le montant indiqué sur cette ligne selon les instructions de l'appendice 1 de la présente annexe. Un appendice montrant le calcul des montants inclus à cette ligne comme risque de marché devrait être transmis à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières parallèlement à la présentation de la présente annexe.

**Ligne 11. Garanties :** Si la société inscrite garantit la responsabilité d'une autre personne, inclure le montant total de la garantie dans le calcul du fonds de roulement. Si le montant de la garantie est déclaré comme un passif courant dans l'état de la situation financière de la société et indiqué sur la ligne 4, ne pas l'indiquer sur la ligne 11.

**Ligne 12. Écarts non résolus :** Inclure dans le calcul de l'excédent du fonds de roulement tout écart non résolu qui pourrait entraîner une perte d'actif de la société ou des clients.

Les exemples ci-après donnent des indications pour calculer les écarts non résolus :

- i) dans le cas d'un écart non résolu qui se rapporte aux titres des clients, le montant à indiquer sur la ligne 12 est égal à la juste valeur des positions vendeur du client, plus le taux de marge applicable à ces titres;
- ii) dans le cas d'un écart non résolu qui se rapporte aux placements de la personne inscrite, le montant à indiquer sur la ligne 12 est égal à la juste valeur des positions vendeur sur les placements;
- iii) dans le cas d'un écart non résolu qui se rapporte aux liquidités, le montant à indiquer sur la ligne 12 est égal au déficit de liquidités.

Se reporter à l'article 12.1 de l'Instruction complémentaire relative à la Norme canadienne 31-103 sur les *obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites* pour obtenir davantage d'indications sur la façon d'établir et de déposer le présent formulaire.

**ATTESTATION DE LA DIRECTION**

**Nom de la société inscrite :** \_\_\_\_\_

Nous avons examiné le calcul de l'excédent du fonds de roulement ci-joint et attestons que la société respecte les obligations en matière de capital au \_\_\_\_\_.

| Nom et titre      | Signature | Date  |
|-------------------|-----------|-------|
| 1. _____<br>_____ | _____     | _____ |
| 2. _____<br>_____ | _____     | _____ |

»;

**APPENDICE 1 DE L'ANNEXE 31-103A1 CALCUL DE L'EXCÉDENT DU FONDS DE ROULEMENT**

(ligne 9 [Risque de marché])

Pour l'application du présent formulaire :

- 1) L'expression « juste valeur » s'entend de la valeur d'un titre établie conformément aux PCGR canadiens applicables aux entreprises ayant une obligation d'information du public.
- 2) Multiplier la juste valeur de chaque titre indiqué à la ligne 1, Actif courant, par le taux de marge applicable indiqué ci-dessous. Additionner les résultats de l'ensemble des titres détenus. Le total représente le « risque de marché » à reporter à la ligne 9.

**a) Obligations, garanties ou non, bons du Trésor et billets**

- i) Obligations, garanties ou non, bons du Trésor et autres titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada, du Royaume-Uni, des États-Unis ou de tout autre État (pourvu que ces titres étrangers aient reçu la notation indiquée au sous-alinéa i.1) et arrivant à échéance :

dans l'année : 1 % de la juste valeur, multiplié par la fraction représentant le nombre de jours jusqu'à l'échéance divisé par 365;  
dans 1 à 3 ans : 1 % de la juste valeur;  
dans 3 à 7 ans : 2 % de la juste valeur;  
dans 7 à 11 ans : 4 % de la juste valeur;  
dans plus de 11 ans : 4 % de la juste valeur.

- i.1) Notation de l'une des agences de notation désignées suivantes, d'un membre du même groupe que l'agence de notation désignée, d'une agence de notation désignée qui est une agence de notation remplaçante ou d'un membre du même groupe que l'agence de notation désignée remplaçante, qui est identique à la catégorie de notation correspondante prévue dans le tableau ci-dessous ou à celle qui la remplace :

| Agence de notation désignée | Titres de créance à long terme | Titre de créance à court terme |
|-----------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| DBRS Limited                | AAA                            | R-1 (élevé)                    |
| Fitch Ratings, Inc.         | AAA                            | F1+                            |
| Moody's Canada Inc.         | Aaa                            | Prime-1                        |
| S&P Global Ratings Canada   | AAA                            | A-1+                           |

- ii) Obligations, garanties ou non, bons du Trésor et autres titres émis ou garantis par un territoire du Canada et obligations de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et arrivant à échéance :

dans l'année : 2 % de la juste valeur, multiplié par la fraction représentant le nombre de jours jusqu'à l'échéance divisé par 365;  
  
dans 1 à 3 ans : 3 % de la juste valeur;  
dans 3 à 7 ans : 4 % de la juste valeur;  
dans 7 à 11 ans : 5 % de la juste valeur;  
dans plus de 11 ans : 5 % de la juste valeur.

- iii) Obligations, garanties ou non, et billets (non en souffrance) émis ou garantis par une municipalité du Canada ou du Royaume-Uni et arrivant à échéance :

dans l'année : 3 % de la juste valeur, multipliés par la fraction représentant le nombre de jours jusqu'à l'échéance divisé par 365;  
 dans 1 à 3 ans : 5 % de la juste valeur;  
 dans 3 à 7 ans : 5 % de la juste valeur;  
 dans 7 à 11 ans : 5 % de la juste valeur;  
 dans plus de 11 ans : 5 % de la juste valeur.

iv) Autres obligations, garanties ou non, non commerciales (non en souffrance) : 10 % de la juste valeur.

v) Obligations, garanties ou non, billets (non en souffrance) commerciaux ou de sociétés et obligations non négociables et non transférables de sociétés de fiducie et de sociétés de prêt hypothécaire inscrites au nom de la société inscrite et arrivant à échéance :

dans l'année : 3 % de la juste valeur;  
 dans 1 à 3 ans : 6 % de la juste valeur;  
 dans 3 à 7 ans : 7 % de la juste valeur;  
 dans 7 à 11 ans : 10 % de la juste valeur.  
 dans plus de 11 ans : 10 % de la juste valeur.

## **b) Effets bancaires**

Certificats de dépôt, billets à ordre ou obligations non garanties émis par une banque à charte canadienne et acceptations bancaires de banque à charte canadienne arrivant à échéance :

dans l'année : 2 % de la juste valeur, multipliés par la fraction représentant le nombre de jours jusqu'à l'échéance divisé par 365;

dans plus de 1 an : le taux applicable aux obligations, garanties ou non, et aux billets commerciaux ou de sociétés.

## **c) Effets bancaires étrangers acceptables**

Certificats de dépôt, billets à ordre ou obligations non garanties émis par une banque étrangère, négociables, transférables et arrivant à échéance :

dans l'année : 2 % de la juste valeur, multipliés par la fraction représentant le nombre de jours jusqu'à l'échéance divisé par 365;

dans plus de 1 an : le taux applicable aux obligations, garanties ou non, et aux billets commerciaux ou de sociétés.

Les « effets bancaires étrangers acceptables » sont des certificats de dépôt et ou des billets à ordre émis par une banque qui n'est pas une banque à charte canadienne et dont la valeur nette (capital et réserves) est au moins égale à 200 000 000 \$.

## **d) Organismes de placement collectif**

Titres d'organismes de placement collectif placés au moyen d'un prospectus dans tout territoire du Canada :

i) soit 5 % de la valeur liquidative par titre établie conformément à la Norme canadienne 81-106 sur l'*information continue des fonds d'investissement*, dans le cas d'un OPC Fonds du marché monétaire au sens de la Norme canadienne 81-102 sur les *fonds d'investissement*;

ii) soit le taux de marge établi de la même façon que dans le cas des actions cotées, multiplié par la valeur liquidative par titre du fonds

établie conformément à la Norme canadienne 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement.

Les titres d'organismes de placement collectif placés au moyen d'un prospectus aux États-Unis d'Amérique : 5 % de la valeur liquidative par titre si l'organisme est inscrit comme *investment company* en vertu du Investment Companies Act of 1940 et ses modifications, et se conforme à la Rule 2a-7 prise en vertu de cette loi.

**e) Actions**

Dans le présent paragraphe, les « titres » comprennent les droits et bons de souscription mais excluent les obligations garanties ou non.

- i) Titres, y compris les titres de fonds d'investissement, les droits et les bons de souscription, cotés sur toute bourse reconnue au Canada ou aux États-Unis d'Amérique :

Position acheteur : marge requise

Titres se vendant à 2 \$ ou plus : 50 % de la juste valeur;

Titres se vendant de 1,75 \$ à 1,99 \$ : 60 % de la juste valeur;

Titres se vendant de 1,50 \$ à 1,74 \$ : 80 % de la juste valeur;

Titres se vendant à moins de 1,50 \$ : 100 % de la juste valeur.

Position vendeur: crédit requis;

Titres se vendant à 2 \$ ou plus : 150 % de la juste valeur;

Titres se vendant de 1,50 \$ à 1,99 \$ : 3 \$ l'action;

Titres se vendant de 0,25 \$ à 1,49 \$ : 200 % de la juste valeur;

Titres se vendant à moins de 0,25 \$ : juste valeur plus 0,25 \$ l'action.

- ii) Pour les positions sur titres constitutifs d'un indice général d'une des bourses suivantes, 50 % de la juste valeur :

a) Australian Stock Exchange Limited

b) Bolsa de Madrid

c) Borsa Italiana

d) Copenhagen Stock Exchange

e) Euronext Amsterdam

f) Euronext Brussels

g) Euronext Paris S.A.

h) Frankfurt Stock Exchange

i) London Stock Exchange

j) New Zealand Exchange Limited

k) Stockholm Stock Exchange

l) SIX Swiss Exchange



m) The Stock Exchange of Hong Kong Limited

n) Tokyo Stock Exchange

**f) Créances hypothécaires**

i) Dans le cas d'une société inscrite dans tout territoire du Canada sauf en Ontario :

a) Créances hypothécaires assurées non en souffrance : 6 % de la juste valeur;

b) Créances hypothécaires non assurées et non en souffrance : 12 % de la juste valeur.

ii) Dans le cas d'une société inscrite en Ontario :

a) Créances hypothécaires assurées en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (L.R.C. (1985), chapitre N-11) non en souffrance : 6 % de la juste valeur;

b) Créances hypothécaires ordinaires de premier rang non en souffrance : 12 % de la juste valeur.

Les sociétés inscrites en Ontario, qu'elles soient inscrites ou non dans un autre territoire du Canada, devront appliquer les taux de marge visés au sous-alinéa ii ci-dessus.

**g) Tous les autres titres : 100 % de la juste valeur.**

## ANNEXE 33-109A7

### **RÉTABLISSEMENT DE L'INSCRIPTION D'UNE PERSONNE PHYSIQUE INSCRITE OU DE LA QUALITÉ DE PERSONNE PHYSIQUE AUTORISÉE (article 2.3 et paragraphe 2 de l'article 2.5)**

**MISE EN GARDE – Commet une infraction quiconque donne sciemment des renseignements faux ou trompeurs à l'agent responsable ou à l'autorité en valeurs mobilières.**

#### **ATTESTATION**

##### Personne physique

Je, la personne physique, atteste ce qui suit à l'agent responsable, ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières, de chaque territoire dans lequel je présente le présent formulaire ainsi qu'à tout organisme d'autoréglementation (OAR) compétent :

- j'ai lu ce formulaire et compris tous les éléments qui y sont abordés, notamment les questions et, si l'établissement est une résidence, l'avis à la rubrique 5;
- j'ai discuté de ce formulaire avec un directeur de succursale, un superviseur, un dirigeant ou un associé de ma société parrainante et, à ma connaissance, celui-ci est convaincu que j'ai compris tous les éléments qui y sont abordés, notamment les questions;
- à ma connaissance et après une demande de renseignements raisonnable, tous les renseignements qu'il contient sont véridiques et complets;
- le cas échéant, je limiterai mes activités à celles qui sont autorisées dans ma catégorie d'inscription et par tout OAR;
- la nouvelle société parrainante comprend que toutes les conditions de mon inscription qui n'ont pas été remplies auprès de mon ancienne société parrainante demeurent en vigueur et elle convient d'assumer toute obligation continue qui incombait à cette dernière à l'égard de mon inscription en vertu de ces conditions.

Je consens à la collecte directe ou indirecte de mes renseignements personnels par chaque agent responsable, autorité en valeurs mobilières et OAR ainsi qu'à leur utilisation des façons prévues à la rubrique 10.

##### Société

J'atteste au nom de la société ce qui suit à l'agent responsable, ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières, de chaque territoire dans lequel la société présente le présent formulaire et à tout OAR compétent :

- la personne physique dont le nom figure dans ce formulaire sera embauchée par la société parrainante comme personne physique inscrite ou personne physique autorisée;
- j'ai discuté de ce formulaire avec la personne physique, ou un directeur de succursale, un superviseur, un dirigeant ou un associé en a discuté avec elle, et, à ma connaissance, elle comprend tous les éléments qui y sont abordés, notamment les questions;
- la nouvelle société parrainante comprend que toutes les conditions de l'inscription de la personne physique qui n'ont pas été remplies auprès de son ancienne société parrainante demeurent en vigueur et elle convient d'assumer toute obligation continue qui incombait à cette dernière à l'égard de la personne physique en vertu de ces conditions.

Format BDNI :

- ☐ Je, le représentant autorisé de la société, présente ces renseignements en fonction du pouvoir délégué par la société et la personne physique indiquées dans le présent formulaire. En cochant cette case, j'atteste ce qui suit :
- a) la société m'a fourni tous les renseignements figurant dans ce formulaire et atteste ce qui précède;
  - b) la personne physique a fourni à la société tous les renseignements qui y sont présentés et atteste ce qui précède;
  - c) la personne physique a fourni le consentement susmentionné à la collecte et à l'utilisation de ses renseignements personnels.

Format différent du format BDNI :

#### Personne physique

En signant ci-dessous, je, la personne physique, atteste ce qui précède et consens à la collecte directe ou indirecte et à l'utilisation de mes renseignements personnels.

Signature de la personne physique : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM/JJ)

#### Société

En signant ci-dessous, j'atteste au nom de la société ce qui précède.

Nom de la société : \_\_\_\_\_

Nom du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer : \_\_\_\_\_

Titre du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer : \_\_\_\_\_

Signature du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM/JJ)

### **INSTRUCTIONS GÉNÉRALES**

Le présent formulaire doit être rempli et présenté à l'agent responsable ou, au Québec, à l'autorité en valeurs mobilières, ou à l'organisme d'autoréglementation (OAR) dans les cas suivants :

- une personne physique a quitté une société parrainante et demande le rétablissement de son inscription dans une ou plusieurs des mêmes catégories ou de sa qualité de personne physique autorisée auprès d'une nouvelle société parrainante;
- la catégorie d'inscription de la nouvelle société parrainante est la même que celle de l'ancienne société parrainante de la personne physique.

Un seul formulaire doit être rempli et présenté, peu importe le nombre de catégories d'inscription ou de qualités de personne physique autorisée visé par la demande de rétablissement.

La personne physique peut faire rétablir son inscription ou sa qualité de personne physique autorisée au moyen du présent formulaire. Les conditions suivantes doivent toutefois être réunies :

1. ce formulaire est présenté au plus tard 90 jours après la date de cessation de la relation de la personne physique avec son ancienne société parrainante à titre de salarié, d'associé ou de mandataire;
2. les renseignements figurant dans le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 étaient à jour à la date de cessation de la relation de la personne physique avec son ancienne société parrainante à titre de salarié, d'associé ou de mandataire;
3. si ce formulaire est présenté le 6 juin 2023 ou ultérieurement, à la date de sa présentation, les renseignements sur la personne physique figurant dans la Base de données nationale d'inscription n'indiquent pas « Il n'y a aucune réponse à cette question » à l'égard de l'une des rubriques du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4;
4. aucune modification n'a été apportée aux renseignements présentés antérieurement à l'égard des rubriques suivantes du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 depuis que la personne physique a quitté son ancienne société parrainante :
  - la rubrique 13 (Renseignements concernant la réglementation), à l'exception des changements au paragraphe a du point 3 de cette rubrique;
  - la rubrique 14 (Renseignements sur les infractions criminelles);
  - la rubrique 15 (Renseignements sur les poursuites civiles);
  - la rubrique 16 (Renseignements sur la situation financière);
5. au moment de la cessation de sa relation avec son ancienne société parrainante, la personne physique ne faisait l'objet d'aucune allégation, au Canada ou à l'étranger, selon laquelle elle ne serait pas jugée apte à l'inscription ou que celle-ci serait inacceptable, notamment aucune allégation relative aux infractions suivantes :
  - un crime;
  - une infraction à une loi, à un règlement ou à une décision d'un tribunal ou d'un organisme de réglementation;
  - une contravention à une règle ou à un règlement d'un OAR, d'une organisation professionnelle ou d'un organisme semblable;
  - un manquement à toute norme de conduite de la société parrainante ou de toute organisation professionnelle.

Si toutes les conditions ci-dessus ne sont pas réunies, la personne physique doit faire rétablir son inscription en présentant le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 et en faisant une demande intitulée « Réactivation d'inscription » sur le site Web de la BDNI.

#### **Rubrique 1 Nom**

1. **Numéro BDNI :** \_\_\_\_\_

2. **Nom**

\_\_\_\_\_  
Nom de famille    Prénom    Deuxième prénom (s.o. ☐)    Troisième prénom (s.o. ☐)  
)

3. **Date de naissance** (AAAA/MM/JJ) : \_\_\_\_\_

4. **Utilisation d'autres noms**

Utilisez-vous ou avez-vous déjà utilisé un nom ou exercé une activité sous un nom qui n'est pas un de ceux indiqués ci-dessus (par exemple le nom commercial d'une entreprise individuelle ou un nom d'équipe)?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », remplissez l'appendice A.

## **Rubrique 2 Nombre de territoires**

1. Demandez-vous le rétablissement de votre inscription ou de votre qualité de personne physique autorisée dans plus d'un territoire du Canada?

Oui ☐ Non ☐

2. Indiquez, en cochant la case appropriée, chaque province ou territoire dans lequel vous demandez le rétablissement de votre inscription ou, si vous demandez le rétablissement de votre qualité de personne physique autorisée, indiquez, en cochant la case appropriée, chaque province ou territoire dans lequel votre société parrainante est inscrite :

- ☐ Tous les territoires
- ☐ Alberta
- ☐ Colombie-Britannique
- ☐ Île-du-Prince-Édouard
- ☐ Manitoba
- ☐ Nouveau-Brunswick
- ☐ Nouvelle-Écosse
- ☐ Nunavut
- ☐ Ontario
- ☐ Québec
- ☐ Saskatchewan
- ☐ Terre-Neuve-et-Labrador
- ☐ Territoires du Nord-Ouest
- ☐ Yukon

## **Rubrique 3 Catégories d'inscription**

1. À l'appendice B, cochez la case correspondant à chaque catégorie dans laquelle vous demandez le rétablissement de votre inscription ou de votre qualité de personne physique autorisée. Si vous demandez le rétablissement de votre qualité de personne physique autorisée, cochez la case correspondant à chaque catégorie qui décrit le poste que vous occupez au sein de votre nouvelle société parrainante.
2. Si vous demandez au Québec le rétablissement de votre inscription en tant que représentant de courtier en épargne collective ou de courtier en plans de bourse d'études, indiquez si vous êtes couvert par l'assurance responsabilité professionnelle de votre nouvelle société parrainante.

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « non », veuillez fournir les renseignements suivants :

Nom de votre assureur : \_\_\_\_\_

Numéro de police : \_\_\_\_\_

#### **Rubrique 4 Domicile élu et mandataire aux fins de signification**

##### **1. Domicile élu**

Vous devez avoir un domicile élu dans chaque province ou territoire dans lequel vous présentez ce formulaire. Vous pouvez indiquer une adresse domiciliaire ou professionnelle, mais pas une case postale. Veuillez remplir l'appendice C pour chaque domicile élu supplémentaire que vous indiquez.

Domicile élu : \_\_\_\_\_  
(numéro, rue, ville, province ou territoire, code postal)

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Numéro de télécopieur : \_\_\_\_\_ (le cas échéant)

Adresse électronique professionnelle: \_\_\_\_\_

##### **2. Mandataire aux fins de signification**

Si vous avez désigné un mandataire aux fins de signification, veuillez fournir les renseignements ci-dessous pour chaque province ou territoire dans lequel vous avez un mandataire. L'adresse de votre mandataire doit être le domicile élu indiqué ci-dessus. Si votre mandataire n'est pas une personne physique, indiquez également le nom de votre personne-ressource.

Nom du mandataire : \_\_\_\_\_

Personne-ressource : \_\_\_\_\_  
Nom de famille Prénom

#### **Rubrique 5 Établissement d'emploi**

1. Fournissez les renseignements suivants sur votre nouvelle société parrainante. Si vous projetez de travailler à plus d'un établissement, fournissez les renseignements sur l'établissement où vous exercerez principalement vos activités. Si vous remplissez ce formulaire seulement parce que vous êtes une personne physique autorisée mais que vous n'êtes pas employé par la société parrainante et que vous n'agissez pas comme son mandataire, cochez la case « Sans objet ».

Numéro d'identification unique (facultatif) : \_\_\_\_\_

Numéro BDNI de l'établissement : \_\_\_\_\_

Adresse de l'établissement : \_\_\_\_\_  
(numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays, code postal)

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Numéro de télécopieur : \_\_\_\_\_

Sans objet ☐

2. Si le siège de la nouvelle société parrainante est situé à l'étranger et (ou) que vous n'êtes pas résident du Canada, indiquez l'adresse de l'établissement où vous exercerez principalement vos activités. Si vous remplissez ce formulaire seulement parce que vous êtes une personne physique autorisée mais que vous n'êtes pas employé par la société parrainante et que vous n'agissez pas comme son mandataire, cochez la case « Sans objet ».

Adresse de l'établissement :

\_\_\_\_\_  
(numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays, code postal)

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Numéro de télécopieur : \_\_\_\_\_

Sans objet ☐

[Les points 3, 4 et 5 s'appliquent lorsque le format est différent du format BDNI.]

3. Type d'établissement :

- ☐ Siège  
☐ Succursale ou établissement  
☐ Sous-succursale (membres de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels seulement)

4. Nom du superviseur ou du directeur de succursale :

\_\_\_\_\_

5. ☐ **Cochez cette case si l'adresse postale de l'établissement est la même que l'adresse de l'établissement indiquée ci-dessus. Si ce n'est pas le cas, veuillez fournir les renseignements ci-dessous.**

Adresse postale :

\_\_\_\_\_  
(numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays, code postal)

## 6. Avis relatif à l'établissement qui est une résidence

Aux fins de l'application de la législation en valeurs mobilières et/ou de la législation sur les dérivés, y compris celle sur les contrats à terme standardisés sur marchandises, l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières peut avoir besoin d'accéder à l'établissement afin d'y vérifier les dossiers de la société inscrite. S'il y a lieu, l'OAR peut aussi demander à y accéder pour l'application de ces règles.

Si l'établissement précisé dans ce formulaire est une résidence, l'agent responsable, l'autorité en valeurs mobilières ou l'OAR peuvent demander le consentement pour y entrer.

Tout refus de consentement peut empêcher l'agent responsable, l'autorité en valeurs mobilières ou l'OAR d'accéder aux dossiers que la société inscrite conserve dans l'établissement afin de déterminer s'il y a conformité avec la législation en valeurs mobilières et la législation sur les dérivés (y compris celle sur les contrats à terme standardisés sur marchandises) ou avec les règles de l'OAR, et ainsi les amener à prendre des mesures à cet égard.

## Rubrique 6 Emploi précédent

Fournissez les renseignements suivants sur votre ancienne société parrainante.

Nom : \_\_\_\_\_

Date à laquelle vous avez cessé d'être autorisé à agir au nom de votre ancienne société parrainante à titre de personne physique inscrite ou autorisée :

\_\_\_\_\_  
(AAAA/MM/JJ)

Indiquer la raison pour laquelle vous avez quitté votre ancienne société parrainante :

## Rubrique 7

## Activités à déclarer

Nom de votre nouvelle société parrainante : \_\_\_\_\_

### 1. Activités exercées auprès de votre société parrainante

*Instructions : Décrivez tous vos rôles et responsabilités auprès de votre société parrainante, qu'ils aient ou non un lien avec les valeurs mobilières (par exemple, la vente de titres, l'examen de documents de commercialisation, du soutien informatique, la négociation de contrats d'emploi, la vente de produits et de services bancaires et d'assurance). Ajoutez toute autre information au sujet du poste que vous occupez auprès de votre société parrainante qui, selon vous, serait pertinente pour l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières (par exemple, si votre rôle est spécialisé). Ainsi, si vous demandez à être inscrit à titre de représentant-conseil dont l'activité se limite à la gestion des relations avec les clients, veuillez l'indiquer comme suit dans l'appendice D : « Personne physique demandant l'inscription à titre de représentant-conseil – gestion des relations avec les clients ».*

Veuillez remplir l'appendice D relativement à vos rôles et responsabilités auprès de votre société parrainante.

### 2. Activités externes à déclarer

*Instructions : Tenez compte de toutes les activités auxquelles vous participez ailleurs qu'auprès de votre société parrainante, que vous receviez ou non une rémunération en contrepartie et qu'il s'agisse ou non d'activités professionnelles. Les activités exercées pour une entité du même groupe sont considérées comme des activités externes à votre société parrainante. Si l'une des catégories suivantes décrit une ou plusieurs de vos activités, veuillez remplir un appendice D distinct pour chaque activité ou entité. Si plusieurs activités sont exercées pour une entité, ne remplissez qu'un seul appendice G pour l'ensemble d'entre elles.*

*Il n'y a pas lieu de déclarer les activités non rémunérées ne faisant pas partie des catégories 1 à 5 (soit, en règle générale, celles qui ne comportent pas la prestation de services financiers ou de services en valeurs mobilières et qui ne sont pas des postes d'influence, comme le fait d'être entraîneur de soccer dans une ligue pour enfants).*

#### Catégorie 1 – Activités exercées auprès d'une autre société inscrite

*Instructions : Déclarez les activités exercées auprès de sociétés inscrites autres que votre société parrainante. Toutes les activités appartenant à cette catégorie doivent être déclarées, que vous receviez ou non une rémunération en contrepartie. Un actionnaire important s'entend de tout actionnaire qui, au total, est directement ou indirectement propriétaire de titres lui assurant 10 % ou plus des droits de vote rattachés à l'ensemble des titres avec droit de vote en circulation.*

Si vous êtes un administrateur, un dirigeant, un salarié, un entrepreneur, un consultant, un mandataire ou un fournisseur de services d'une société inscrite autre que votre société parrainante, que vous occupez tout autre poste équivalent auprès de cette société inscrite ou, encore, que vous en êtes un actionnaire important ou un associé, veuillez remplir un appendice D distinct à son égard.

#### Catégorie 2 – Activités exercées auprès d'une entité qui reçoit une rémunération d'une société inscrite



Si vous êtes un administrateur, un dirigeant, un salarié, un entrepreneur, un consultant ou un mandataire d'une entité visée, que vous occupez tout autre poste équivalent auprès d'elle ou, encore, que vous en êtes un actionnaire important ou un associé, veuillez remplir un appendice D distinct à son égard.

Dans cette catégorie, une « entité visée » désigne une entité qui reçoit une rémunération d'une société inscrite pour les activités que vous exercez pour votre société parrainante ou une autre société inscrite.

### Catégorie 3 – Autres activités liées aux valeurs mobilières

*Instructions : Toutes les activités appartenant à cette catégorie doivent être déclarées, que vous receviez ou non une rémunération en contrepartie. Il n'est pas nécessaire de déclarer une activité caritative ou toute autre activité de financement ne comportant pas l'émission de titres ou de dérivés.*

Si, à tout moment au cours des 7 dernières années, vous avez directement participé à une collecte de capitaux pour une entité au moyen de l'émission de titres ou de dérivés ou à la promotion de titres ou de dérivés d'une entité en vue de leur placement dans le cadre d'activités exercées ailleurs qu'auprès de votre société parrainante ou d'une autre société inscrite, veuillez remplir un appendice D distinct pour chacune de ces entités.

Les administrateurs et dirigeants d'émetteurs assujettis et d'entités qui, à tout moment au cours des 7 dernières années, ont réuni des capitaux au moyen de l'émission de titres ou de dérivés sont considérés avoir directement participé à une telle collecte pour cette entité.

### Catégorie 4 – Prestation de services financiers ou de services liés aux finances

*Instructions : Toutes les activités appartenant à cette catégorie doivent être déclarées, que vous receviez ou non une rémunération en contrepartie. Par exemple, les activités bénévoles en lien avec votre connaissance des services financiers ou des services en valeurs mobilières doivent être déclarées sous cette catégorie, tout comme le fait que vous êtes le propriétaire ou un dirigeant d'une entité fournissant pareils services. Un actionnaire important s'entend de tout actionnaire qui, au total, est directement ou indirectement propriétaire de titres lui assurant 10 % ou plus des droits de vote rattachés à l'ensemble des titres avec droit de vote en circulation.*

Veuillez remplir un appendice D distinct pour chaque activité, le cas échéant, si vous répondez à l'un des critères suivants :

- vous vendez ou négociez des polices d'assurance, notamment à titre de courtier ou d'agent d'assurance;
- vous fournissez des produits et des services de prêt ou de dépôt, ou d'autres produits et services bancaires;
- vous exploitez une entreprise de services monétaires offrant, entre autres, des services d'échange de devises, de transfert de fonds ou, encore, d'émission et d'encaissement de mandats, de chèques de voyage ou d'instruments similaires;
- vous facilitez ou administrez des prêts hypothécaires, notamment à titre de courtier ou d'agent hypothécaire, ou d'administrateur d'hypothèques;
- vous remplissez des déclarations de revenus ou fournissez des conseils fiscaux;
- vous aidez à établir des programmes financiers à long terme, notamment par la prestation de conseils financiers ou en matière de planification financière (y compris la planification successorale);
- vous fournissez des services de financement des sociétés, notamment à titre de contrôleur, de trésorier et de chef des finances;

- vous fournissez à des personnes en difficultés financières des conseils en restructuration du crédit ou de dettes;
- vous êtes un conseiller en régimes de retraite;
- vous fournissez des conseils sur les fusions et acquisitions;
- vous fournissez des services de comptabilité ou de tenue de comptes;
- vous effectuez une surveillance ou un examen indépendant, ou fournissez une opinion d'expert en ce qui a trait à la gestion des actifs financiers d'une entité;
- vous octroyez des prêts ou acceptez des dépôts d'argent (par exemple en tant qu'institution financière non bancaire offrant d'autres formes de financement);
- vous offrez d'autres services financiers ou liés aux finances que ceux énumérés ci-dessus.

Veillez également remplir un appendice D distinct pour chaque activité, le cas échéant, si vous êtes un administrateur ou un dirigeant d'une entité qui fournit au moins l'un des services susmentionnés, que vous occupez tout autre poste équivalent auprès d'elle ou, encore, que vous en êtes un actionnaire important ou un associé actif.

#### Catégorie 5 – Postes d'influence

*Instructions : Tous les postes d'influence (par exemple, médecin, chef d'un organisme religieux) doivent être déclarés, que vous receviez ou non une rémunération en contrepartie. Pour obtenir des indications, veuillez aussi consulter l'article 13.4.3 de la Norme canadienne 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites et de l'instruction complémentaire connexe.*

Veillez remplir un appendice D distinct pour chaque poste d'influence que vous occupez.

#### **Rubrique 8 Propriété de titres de la nouvelle société parrainante**

Êtes-vous associé ou actionnaire important de votre nouvelle société parrainante?

Oui ☐ Non ☐

Si vous avez répondu « oui », remplissez l'appendice E.

#### **Rubrique 9 Confirmation du dossier permanent**

1. Cochez la case appropriée pour indiquer que, depuis que vous avez quitté votre ancienne société parrainante, des modifications ont été apportées aux renseignements présentés antérieurement en ce qui concerne les rubriques ci-dessous du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4.

☐ Renseignements concernant la réglementation (rubrique 13), autres que les modifications apportées à l'alinéa c de la rubrique 13.3

☐ Renseignements sur les infractions criminelles (rubrique 14)

☐ Renseignements sur les poursuites civiles (rubrique 15)

☐ Renseignements sur la situation financière (rubrique 16)  
**2. Cochez la case ci-dessous – Je suis habilité (e) à déposer le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A7 – seulement si toutes les conditions suivantes sont réunies :**

- a) les renseignements figurant dans le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 étaient à jour lorsque vous avez quitté votre société parrainante;

- b) aucune modification n'a été apportée aux renseignements indiqués sous le point 1 de la rubrique 9 ci-dessus;
- c) si ce formulaire est présenté le 6 juin 2023 ou ultérieurement, à la date de sa présentation, vos renseignements dans la Base de données nationale d'inscription n'indiquent pas « Il n'y a aucune réponse à cette question » à l'égard de l'une des rubriques du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4;
- d) au moment de la cessation de votre relation avec votre ancienne société parrainante, vous ne faisiez l'objet d'aucune allégation, au Canada ou à l'étranger, selon laquelle vous ne seriez pas jugé apte à l'inscription ou que celle-ci serait inacceptable, notamment aucune allégation relative aux infractions suivantes :
- un crime;
  - une infraction à une loi, à un règlement ou à une décision d'un tribunal ou d'un organisme de réglementation;
  - une contravention à une règle ou à un règlement d'un OAR, d'une organisation professionnelle ou d'un organisme semblable;
  - un manquement à toute norme de conduite de la société parrainante ou de toute organisation professionnelle.

Si les conditions ci-dessus, nécessaires pour cocher la case « Je suis habilité (e) à déposer le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A7 », ne sont pas réunies, vous devez faire rétablir votre inscription en présentant le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 et en faisant une demande intitulée « Réactivation d'inscription » sur le site Web de la BDNI. Si vous présentez ce formulaire dans un format différent du format BDNI, vous devez le remplir en entier.

☐ Je suis habilité (e) à déposer le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A7

## **Rubrique 10 Acceptation de compétence et avis et consentement relatifs à la collecte et à l'utilisation de renseignements personnels**

### **1. Acceptation de compétence**

En présentant le présent formulaire, vous acceptez d'être assujéti à la législation sur les valeurs mobilières et/ou à la législation sur les dérivés de chaque territoire du Canada (y compris celle sur les contrats à terme standardisés sur marchandises) ainsi qu'aux règlements administratifs, règlements, décisions et politiques (ci-après, les « règles ») des OAR auxquels vous le présentez. Vous acceptez notamment la compétence de tout tribunal ou de toute instance se rapportant aux activités que vous exercez à titre de personne inscrite ou d'associé, d'administrateur ou de dirigeant d'une personne inscrite en vertu de l'une ou l'autre législation, ou des deux, ou à titre de personne autorisée en vertu des règles.

### **2. Avis de collecte et d'utilisation de renseignements personnels**

Vos renseignements personnels sont recueillis par les autorités en valeurs mobilières et OAR indiqués à l'appendice F, ou pour leur compte. Ceux-ci peuvent demander des renseignements vous concernant à toute autorité gouvernementale ou autorité de réglementation, à tout organisme public ou privé, à toute personne physique ou morale, à tout employeur ainsi qu'à tout autre organisme au Canada et à l'étranger.

Ces renseignements personnels sont recueillis en vertu de la législation en valeurs mobilières et/ou de la législation sur les dérivés applicable (y compris celle sur les contrats à terme standardisés sur marchandises) des autorités en valeurs mobilières et en vertu des règles d'un OAR, dont les coordonnées sont indiquées à l'appendice F. Leur collecte, utilisation et communication est faite conformément à la législation en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels.

Les autorités en valeurs mobilières recueillent ces renseignements principalement afin de faire respecter les obligations, de s'acquitter de leurs fonctions ou d'exercer leurs pouvoirs en vertu de la législation en valeurs mobilières et/ou de la législation sur les dérivés (y compris celle sur les contrats à terme standardisés sur marchandises) qu'elles administrent. De leur côté, les OAR le font pour administrer leurs règles et veiller à leur application.

Les renseignements que vous avez volontairement fournis dans le présent formulaire ou qui ont été obtenus indirectement avec votre autorisation peuvent être recueillis aux moments suivants :

- au moment de votre demande;
- à tout moment pendant que vous êtes inscrit ou êtes une personne physique autorisée;
- au moment où votre société parrainante informe l'agent responsable ou, au Québec, l'autorité en valeurs mobilières, ou l'OAR que vous n'êtes plus autorisé à agir pour son compte ou n'êtes pas une personne physique autorisée à son égard.

Vous pouvez adresser vos questions sur la collecte, l'utilisation et la communication de ces renseignements à l'autorité en valeurs mobilières ou à l'OAR du territoire dans lequel ils sont présentés. Pour plus de détails, se reporter à l'appendice F.

Certains renseignements, dont votre nom (notamment les pseudonymes, noms commerciaux ou certains anciens noms), votre société parrainante et toute autre information pertinente concernant votre inscription, figureront dans un registre public des personnes physiques inscrites et, s'il y a lieu, sur la Liste des personnes sanctionnées.

Certaines autorités en valeurs mobilières peuvent communiquer à certaines entités, ou recevoir d'elles, des renseignements en vertu de dispositions distinctes de la législation en valeurs mobilières et/ou de la législation sur les dérivés (y compris celle sur les contrats à terme standardisés sur marchandises) qu'elles administrent, et les OAR peuvent communiquer ou recevoir de l'information conformément à leurs règles. Le présent consentement et avis ne limite aucunement l'autorité, les pouvoirs, les obligations ou les droits conférés à une autorité en valeurs mobilières par la législation ou les règlements en vigueur dans son territoire.

### 3. Consentement à la collecte et à l'utilisation de renseignements personnels

En présentant le présent formulaire, vous consentez à la collecte directe ou indirecte de vos renseignements personnels par chaque autorité en valeurs mobilières et OAR ainsi que leur utilisation des façons susmentionnées.

Parmi les renseignements personnels recueillis, on compte les suivants :

- les renseignements personnels fournis dans le présent formulaire;
- les renseignements personnels fournis par votre société parrainante;
- les renseignements concernant l'inscription ou tout permis pour la prestation de services financiers;
- les dossiers relatifs aux mesures d'application de la loi, y compris les dossiers des autorités policières;
- les dossiers de crédit;
- les dossiers relatifs à une faillite ou à tout autre cas d'insolvabilité;
- les relevés d'emploi ainsi que toute information reçue d'un employeur;

- les dossiers et renseignements reçus d'entités avec lesquelles vous avez ou avez eu une relation à titre d'entrepreneur indépendant ou de mandataire;
- les renseignements personnels disponibles en ligne;
- les dossiers d'autorités gouvernementales ou d'autorités de réglementation, d'OAR ou d'organisations professionnelles;
- les dossiers relatifs à toute procédure judiciaire et utilisés lors de celle-ci, notamment les dossiers de probation.

#### **Rubrique 11 Abrogée**

#### **Rubrique 12 Abrogée**

## APPENDICE A

### Utilisation d'autres noms (rubrique 1.4)

#### Rubrique 1.4 Utilisation d'autres noms

##### Nom 1

\_\_\_\_\_

Nom

Raisons de l'utilisation de cet autre nom (par exemple, nom commercial ou nom d'équipe) :

\_\_\_\_\_

**Si le nom est ou a été utilisé en lien avec une société parrainante, celle-ci en a-t-elle approuvé l'utilisation?**

Oui ☐ Non ☐

Quand avez-vous utilisé ce nom? De :

À :

\_\_\_\_\_  
(AAAA/MM)

\_\_\_\_\_  
(AAAA/MM)

##### Nom 2

\_\_\_\_\_

Nom

Raisons de l'utilisation de cet autre nom (par exemple, nom commercial ou nom d'équipe) :

\_\_\_\_\_

Si le nom est ou a été utilisé en lien avec une société parrainante, celle-ci en a-t-elle approuvé l'utilisation?

Oui ☐ Non ☐

Quand avez-vous utilisé ce nom? De :

À :

\_\_\_\_\_  
(AAAA/MM)

\_\_\_\_\_  
(AAAA/MM)

##### Nom 3

\_\_\_\_\_

Nom

Raisons de l'utilisation de cet autre nom (par exemple, nom commercial ou nom d'équipe) :

\_\_\_\_\_

Si le nom est ou a été utilisé en lien avec une société parrainante, celle-ci en a-t-elle approuvé l'utilisation?

Oui ☐ Non ☐

Quand avez-vous utilisé ce nom? De :

À :

\_\_\_\_\_  
(AAAA/MM)

\_\_\_\_\_  
(AAAA/MM)

## **APPENDICE B**

### **Catégories d'inscription (rubrique 3)**

Cochez les cases correspondant aux catégories dans lesquelles vous demandez le rétablissement de votre inscription, autorisation ou qualité de personne physique autorisée.

#### **Catégories communes à tous les territoires en vertu de la législation en valeurs mobilières**

##### **Catégories de sociétés (format différent du format BDNI seulement)**

- ☐ Courtier en placement
- ☐ Courtier en épargne collective
- ☐ Courtier en plans de bourses d'études
- ☐ Courtier sur le marché dispensé
- ☐ Courtier d'exercice restreint
- ☐ Gestionnaire de portefeuille
- ☐ Gestionnaire de portefeuille d'exercice restreint
- ☐ Gestionnaire de fonds d'investissement

##### **Catégories de personnes physiques et activités autorisées**

- ☐ Représentant de courtier
- ☐ Représentant-conseil
- ☐ Représentant-conseil adjoint
- ☐ Personne désignée responsable
- ☐ Chef de la conformité
- ☐ Personne physique autorisée visée au paragraphe c de la définition de l'expression « personne physique autorisée » à l'article 1.1 de la Norme canadienne 33-109 sur les renseignements concernant l'inscription
- ☐ Dirigeant – Préciser le titre
- ☐ Administrateur
- ☐ Associé
- ☐ Actionnaire
- ☐ Directeur de succursale (membres de l'ACFM)
- ☐ Autorisation de l'OCRCVM

#### **Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières**

##### **Catégories d'autorisation**

- ☐ Haute direction
- ☐ Administrateur (industrie)
- ☐ Administrateur (autre industrie)
- ☐ Superviseur
- ☐ Investisseur
- ☐ Représentant inscrit
- ☐ Représentant en placement ☐ Gestionnaire de portefeuille
- ☐ Gestionnaire de portefeuille adjoint
- ☐ Négociateur

##### **Catégories d'autorisation supplémentaires**

- ☐ Chef de la conformité
- ☐ Chef des finances
- ☐ Personne désignée responsable

##### **Produits**

- ☐ Non-négociant
- ☐ Titres
- ☐ Options
- ☐ Contrats à terme et options sur contrats à terme
- ☐ Fonds mutuels seulement

**Client**

- ☐ Détail
- ☐ Institutionnel
- ☐ Sans objet

**Gestion de portefeuille**

- ☐ Gestion de portefeuille

**Catégories prévues par la législation locale sur les contrats à terme standardisés sur marchandises et les dérivés****Ontario****Catégories de sociétés**

- ☐ Conseiller financier en placement de produits dérivés
- ☐ Conseiller en placement de produits dérivés
- ☐ Directeur des placements de produits dérivés
- ☐ Négociant-commissionnaire en contrats à terme

**Catégories de personnes physiques et activités autorisées**

- ☐ Représentant – services-conseils
- ☐ Représentant
- ☐ Directeur de succursale
- ☐ Dirigeant – Préciser le titre
- ☐ Administrateur
- ☐ Associé
- ☐ Actionnaire
- ☐ Autorisation de l'OCRCVM

**Manitoba****Catégories de sociétés**

- ☐ Courtier (négociant)
- ☐ Courtier (négociant-commissionnaire en contrats à terme)
- ☐ Courtier (négociateur en bourse)
- ☐ Conseiller
- ☐ Catégorie locale

**Catégories de personnes physiques et activités autorisées**

- ☐ Négociateur en bourse
- ☐ Vendeur
- ☐ Directeur de bureau régional
- ☐ Conseiller
- ☐ Dirigeant – Préciser le titre
- ☐ Administrateur
- ☐ Associé
- ☐ Gestionnaire de portefeuille – contrats à terme
- ☐ Gestionnaire de portefeuille adjoint – contrats à terme
- ☐ Autorisation de l'OCRCVM
- ☐ Catégorie locale

**Québec****Catégories de sociétés**

- ☐ Courtier en dérivés
- ☐ Gestionnaire de portefeuille en dérivés

**Catégories de personnes physiques et activités autorisées**

- ☐ Représentant de courtier en dérivés
- ☐ Représentant-conseil en dérivés
- ☐ Représentant-conseil adjoint en dérivés



**APPENDICE C**  
**Domicile élu et mandataire aux fins de signification (rubrique 4)**

**Rubrique 4.1 Domicile élu**

Vous devez avoir un domicile élu dans chaque province ou territoire dans lequel vous agissez à titre de personne physique inscrite ou autorisée ou demandez à le devenir. Une case postale ne constitue pas un domicile élu acceptable.

Domicile élu : \_\_\_\_\_  
(numéro, rue, ville, province ou territoire, code postal)

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ Numéro de télécopieur : \_\_\_\_\_

Adresse électronique professionnelle: \_\_\_\_\_

**Rubrique 4.2 Mandataire aux fins de signification**

Si vous avez désigné un mandataire aux fins de signification, veuillez fournir les renseignements ci-dessous. Le domicile élu indiqué dans la section précédente doit correspondre à l'adresse du mandataire désigné ci-dessous.

Nom du mandataire : \_\_\_\_\_  
(le cas échéant)

Personne-ressource : \_\_\_\_\_  
Nom de famille Prénom

## APPENDICE D – Activités à déclarer (rubrique 7)

1. **Date de début** \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM/JJ)

2. **Renseignements sur la société parrainante ou une autre entité**

- ☐ Cochez cette case si l'activité à déclarer est exercée auprès de votre société parrainante.

Si vous exercez cette activité auprès de votre société parrainante, vous n'avez pas à fournir son nom ni son adresse, mais devez indiquer le nom et le titre de votre supérieur immédiat. Pour tous les autres types d'activités à déclarer, veuillez fournir l'information suivante :

Nom de l'entreprise ou de l'employeur :

\_\_\_\_\_

Adresse de l'entreprise ou de l'employeur :

\_\_\_\_\_

(numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays).

Nom et titre de votre supérieur immédiat :

\_\_\_\_\_

3. **Description de l'activité à déclarer et de vos rôles et responsabilités**

*Instructions : Si vous remplissez le présent appendice pour les activités que vous exercez auprès de votre société parrainante, pour le point e ci-après, veuillez fournir le ou les titres que vous utiliserez une fois inscrit, et si vous êtes déjà inscrit, le ou les titres utilisés à la date du présent dépôt.*

- a) Décrivez l'entité auprès de laquelle ou pour laquelle vous exercez l'activité, y compris la nature de ses activités.
- b) L'entité est-elle inscrite à la cote d'une bourse?
- c) Précisez votre relation avec l'entité.
- d) Décrivez tous vos rôles et responsabilités en lien avec l'activité.

\_\_\_\_\_

- e) Indiquez l'ensemble des désignations et titres professionnels que vous utilisez dans l'exercice de l'activité.

\_\_\_\_\_

4. **Nombre d'heures de travail par semaine**

Indiquez le nombre d'heures que vous consacrez par semaine à cette activité?

\_\_\_\_\_

5. **Conflits d'intérêts**

*Instructions : Veuillez remplir cette rubrique si vous exercez une activité à déclarer ailleurs qu'auprès de votre société parrainante. Ne la remplissez pas si vous exercez cette activité uniquement auprès de votre société parrainante.*

*Veuillez tenir compte de tout conflit d'intérêts important existant ou raisonnablement prévisible et de toute confusion réelle ou potentielle chez les clients.*

- a) L'activité donne-t-elle lieu à un conflit d'intérêts important entre le client et la société parrainante ou vous-même, ou crée-t-elle de la confusion chez le client? Dans la négative, expliquez pourquoi.

---

---

---

---

- b) Décrivez i) les conflits d'intérêts importants, et ii) la façon dont ils seront traités au mieux des intérêts du client.

---

- c) Décrivez i) la confusion chez les clients, et ii) la façon dont elle sera gérée.

---

---

---

- d) Votre société parrainante et l'entité se sont-elles dotées de procédures pour repérer et traiter les conflits d'intérêts importants? Dans l'affirmative, veuillez confirmer que vous vous conformez à toutes ces procédures.

---

- e) Indiquez le nom et le titre de la personne physique chez votre société parrainante ayant examiné et approuvé cette activité.

---

---

---

**APPENDICE E**  
**Propriété de titres de la nouvelle société parrainante (rubrique 8)**

Nom de la société (dont les activités sont celles de courtier ou de conseiller en valeurs mobilières et (ou) en dérivés): \_\_\_\_\_

Votre relation avec la société : Associé ☐ Actionnaire important ☐

Durée de la relation :

De : \_\_\_\_/\_\_\_\_ À : \_\_\_\_/\_\_\_\_ (s'il y a lieu)  
(AAAA/MM) (AAAA/MM)

Fournissez les renseignements suivants :

- a) Indiquez le nombre, la valeur, la catégorie et le pourcentage de titres ou de parts sociales dont vous avez la propriété ou envisagez d'acquérir lorsque votre inscription ou qualité sera rétablie ou que vous serez autorisé après examen de ce formulaire. Si vous acquérez des actions une fois que vous êtes inscrit ou autorisé, indiquez la source (par exemple, actions non émises, ou, en cas de cession, donnez le nom du cédant) :

\_\_\_\_\_

- b) Indiquez la valeur marchande (approximative, si nécessaire) de toute obligation non garantie subordonnée, de toute obligation de la société que vous détiendrez ou de tout autre prêt subordonné que vous consentirez à la société :

\_\_\_\_\_

- c) Indiquez le nom de toute autre personne ou entité vous ayant fourni des fonds à investir dans la société ainsi que votre relation avec elle, s'il y a lieu :

\_\_\_\_\_

- d) Les fonds devant être investis (ou que l'on propose d'investir) sont-ils garantis directement ou indirectement par une personne ou une entité?

☐ Oui ☐ Non

Si vous avez répondu « Oui », indiquez son nom et votre relation avec elle :

\_\_\_\_\_

- e) Avez-vous directement ou indirectement renoncé à tout droit afférent à ces titres ou parts sociales ou avez-vous l'intention, une fois inscrit ou autorisé après examen du présent formulaire, de renoncer à de tels droits (notamment en hypothéquant les titres ou les parts sociales, en les mettant en gage ou en les déposant à titre de sûreté auprès d'une entité ou d'une personne)?

☐ Oui ☐ Non

Si vous avez répondu « Oui », indiquez le nom de la personne ou de l'entité, votre relation avec elle et décrivez les droits auxquels vous avez renoncé ou renoncerez :

\_\_\_\_\_

f) Le propriétaire véritable des actions, obligations, garanties ou non, parts sociales ou billets que vous détenez est-il une autre personne :

☐ Oui      ☐ Non

Si vous avez répondu « oui », remplissez les sections *g*, *h* et *i*.

g) Nom du propriétaire véritable :

|                |        |                                                 |                                                  |
|----------------|--------|-------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| Nom de famille | Prénom | Deuxième prénom<br>s.o <input type="checkbox"/> | Troisième prénom<br>s.o <input type="checkbox"/> |
|----------------|--------|-------------------------------------------------|--------------------------------------------------|

h) Adresse domiciliaire :

(numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays, code postal)

i) Profession :

## APPENDICE F

### Coordonnées pour l'avis et le consentement relatifs à la collecte et à l'utilisation de renseignements personnels

#### Alberta

Alberta Securities Commission  
Suite 600, 250-5th St. SW  
Calgary (Alberta) T2P 0R4  
Attention: Information Officer  
Téléphone : 403-297-6454

#### Colombie-Britannique

British Columbia Securities Commission  
P.O. Box 10142, Pacific Centre  
701 West Georgia Street  
Vancouver (Colombie-Britannique)  
V7Y 1L2  
Attention: Registration staff  
Téléphone : 604-899-6500 ou 800-373-6393  
(au Canada)  
Courriel : [Registration@bcsc.bc.ca](mailto:Registration@bcsc.bc.ca)

#### Manitoba

Commission des valeurs mobilières du  
Manitoba  
400, avenue St-Mary, bureau 500  
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5  
À l'attention du directeur des inscriptions  
Téléphone : 204-945-2548  
Télécopieur : 204-945-0330

#### Île-du-Prince-Édouard

Securities Office  
Department of Community Affairs and  
Attorney General  
P.O. Box 2000  
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)  
C1A 7N8  
Attention: Superintendent of Securities  
Téléphone : 902-368-6288

#### Nunavut

Gouvernement du Nunavut  
Ministère de la Justice  
C.P. 1000, succ. 570  
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0  
Attention: Surintendant des valeurs  
mobilières  
Téléphone : 867-975-6590

#### Nouveau-Brunswick

Financial and Consumer Services  
Commission of New Brunswick / Commission  
des services financiers et des services aux  
consommateurs du Nouveau-Brunswick  
85, rue Charlotte, bureau 300  
Saint John (Nouveau-Brunswick) E2L 2J2  
À l'intention de l'Inscription  
Téléphone : 506-658-3060

#### Saskatchewan

Financial and Consumer Affairs Authority of  
Saskatchewan  
Suite 601, 1919 Saskatchewan Drive  
Regina (Saskatchewan) S4P 4H2  
Attention: Director, Capital Markets  
Téléphone : 306-787-5871  
Courriel : [registrationfcaa@gov.sk.ca](mailto:registrationfcaa@gov.sk.ca)

#### Ontario

Commission des valeurs mobilières de  
l'Ontario  
22nd Floor  
20 Queen Street West  
Toronto (Ontario) M5H 3S8  
Attention: Compliance and Registrant  
Regulation  
Téléphone : 416-593-8314  
Courriel : [registration@osc.gov.on.ca](mailto:registration@osc.gov.on.ca)

#### Québec

Autorité des marchés financiers  
800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
À l'attention du responsable de l'accès à  
l'information  
Téléphone : 514-395-0337 ou 877-525-0337

#### Terre-Neuve-et-Labrador

Superintendent of Securities, Service NL  
Government of Newfoundland and  
Labrador  
P.O. Box 8700  
2nd Floor, West Block  
Confederation Building  
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)  
A1B 4J6  
Attention: Manager of Registrations  
Téléphone : 709-729-5661

#### Yukon

Gouvernement du Yukon  
Bureau du surintendant des valeurs  
mobilières du Yukon Ministère des Services  
aux collectivités  
P.O. Box 2703 C-6  
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6  
À l'attention du surintendant des valeurs  
mobilières  
Téléphone : 867-667-5466

#### Organisme d'autoréglementation

Organisme canadien de réglementation du  
commerce des valeurs mobilières  
121 King Street West, Suite 2000  
Toronto (Ontario) M5H 3T9  
À l'attention du responsable de la  
protection des renseignements personnels  
Téléphone : 416-364-6133  
Courriel : [PrivacyOfficer@iiroc.ca](mailto:PrivacyOfficer@iiroc.ca)

**Nouvelle-Écosse**

Nova Scotia Securities Commission  
Suite 400, 5251 Duke Street  
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 1P3  
Attention: Registration  
Téléphone : 902-424-7768

**Territoires du Nord-Ouest**

Government of the Northwest Territories  
Department of Justice  
1<sup>st</sup> Floor Stuart M. Hodgson Building  
5009 – 49<sup>th</sup> Street  
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)  
X1A 2L9  
Attention: Superintendent of Securities  
Téléphone : 867-920-8984